



BQX RELIGIE
7928 PAST
R45A37
1921 A e
l'hi
et d
Sain u
Géné de
l'In
Mona 21.
199 p. ; 17 cm.
Titre au dos: Abrégé des
245,372 oeuvres du B.P.
(verso)

245,372

Avec: L'Ordre de Not
Bon-Pasteur d'Angers au
torique de la Province
[Montréal : Monastère p
1921?]
1. Soeurs de Notre-D
Pasteur d'Angers--Histo
Pelletier, sainte, 1796
BQX 7928 Z3 R45 A37 I.
of Charity of the Good
III. T.: Abrégé des oeu

Abrégé

par demandes et par réponses

DE L'HISTOIRE DE L'INSTITUT DU BON-PASTEUR

— ET DES ŒUVRES —

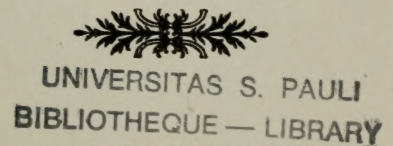
de la Vble Mère

M. de Sainte-Euphrasie Pelletier

Fondatrice du Généralat d'Angers

— PAR —

Une Religieuse de l'Institut



MONASTÈRE PROVINCIAL DU BON-PASTEUR
64 EST, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL

1921

NIHIL OBSTAT

A. CUROTTE, Censor.

Marianopoli, die 6a Aprilis 1921.

IMPRIMATUR:

F.-X. DE LA DURANTAYE, V. G.

Marianopoli, die 6a Aprilis 1921.

Cette deuxième édition

de l'histoire abrégée de notre Saint Ordre

est respectueusement dédiée

à notre très honorée et bien-aimée Mère

MARIE DE Ste-DOMITILLE LAROSE

Supérieure Générale

professe de notre monastère de Montréal.

B. P.

PREFACE

Quelques Paroles

de notre Vénérable Mère

MARIE DE SAINTE-EUPHRASIE PELLETIER

MES chères Filles, pourrait-il se faire que vous ignorassiez tout ce qui regarde notre saint Institut, et que, dans le cas où vous fussiez interrogées, vous vous trouvassiez embarrassées pour répondre? Non, non! mille fois non! Je ne saurais le supposer un instant.

OH! qu'il me serait douloureux, mes chères filles, et combien je serais affligée si je voyais se glisser dans l'Institut un certain esprit d'insouciance, d'indifférence! Non, il n'en sera pas ainsi, je l'espère bien. Aucune de vous n'oubliera le nom de votre vénérable Instituteur, le Père Jean Eudes. L'hymne de votre reconnaissance montera sans cesse vers le ciel pour remercier Dieu d'avoir inspiré à ce bon Père la création de notre Institut, un des chefs-d'œuvre de zèle pour le salut des âmes. Je puis dire que, dès mon entrée en religion, j'ai été si avide de connaître les commencements, l'origine de l'Ordre et tout ce qui le concernait, qu'étant à Tours, novice,

je recherchais toujours la société des anciennes religieuses pour m'entretenir avec elles. Mon plaisir était, après la lecture des Livres Saints, de lire les vies manuscrites de quelques-unes des premières Mères, les lettres de notre Père Eudes, l'abrégé de l'histoire de sa vie, qui, à cette époque, n'était pas encore imprimée.

SAINTE Thérèse, cette aimable Sainte, dit quelque part dans ses œuvres : "On excite les enfants de noble race à devenir vertueux en leur parlant des vertus de leurs ancêtres : on leur raconte leurs entreprises, leurs exploits, leurs traits de bonté, et ainsi on les porte à devenir braves et généreux comme eux."

LES meilleures religieuses de l'Institut seront celles qui seront les plus humbles et les plus obéissantes : celles encore qui connaîtront bien la Règle, les Constitutions et les usages de la Maison-Mère.

Entretiens, Chap. 65.

* * *

J'AIME à considérer ce petit gland du Généralat que la sainte Vierge a fait jeter en terre par sa pauvre esclave. Je l'ai vu se développant d'année en année, et, je le vois aujourd'hui chêne robuste, déployant ses branches, déployant son verdoyant feuillage et abritant des milliers de pauvres brebis blessées.

Entretiens, Chap. 66.

CHAPITRE PREMIER

Principaux faits de la vie du B. Jean Eudes et origine de l'Ordre de Notre-Dame de Charité.

PAR qui fut fondé notre saint Ordre ?

RÉPONSE. Par le bienheureux Jean Eudes, qui fonda aussi la Congrégation des *Prêtres de Jésus et de Marie*, autrement dite des *Eudistes*, et la pieuse Société du Cœur de la Mère admirable, tiers-ordre eudistique. Il est de plus considéré comme le premier apôtre des Sacré-Cœurs de Jésus et de Marie ; le premier aussi qui ait fait célébrer leurs fêtes avec solennité.

DEMANDE. Quel est le but principal de notre Institut ?

RÉPONSE. Travailler à la conversion des filles et femmes déviées du bon chemin.

D. Où naquit le Père Eudes ?

R. A Ri, près d'Argentan, diocèse de

Séez, dans l'ancienne province de Normandie. Ce modeste village fait partie aujourd'hui du département de l'Orne.

D. En quelle année est-il né ?

R. En 1601, le 14 novembre.

D. Y a-t-il quelque chose de particulier à signaler dans son enfance et son adolescence ?

R. Il se fit d'abord remarquer par une piété angélique. A quatorze ans, par le vœu de chasteté, il voua son âme virginale à Dieu. Par sa conduite édifiante, il fit l'admiration de ses condisciples.

D. Où reçut-il son éducation ?

R. Chez les Pères Jésuites de Caen. Après de brillantes études, il quitta sa famille et le monde pour se donner à Dieu sans partage.

D. A quel âge et en quelle année quitta-t-il le monde ?

R. A l'âge de 21 ans, le 25 mars 1623.

D. Dans quelle Congrégation se détermina-t-il à entrer ?

R. Il se présenta au cardinal de Bérulle et fut admis au noviciat de l'Oratoire. Fondée seulement depuis douze ans et approu-

vée en 1613 par Paul V, cette Congrégation était alors, en 1623, dans toute sa première ferveur, ce qui fut une des principales raisons qui motivèrent le choix du Bienheureux.

D. Comment le jeune Eudes se conduisit-il pendant son séjour au noviciat ?

R. Le Père Martine, son maître, dit qu'on n'y avait point encore vu un novice si fervent, si fidèle à travailler à sa perfection, si obéissant à ses supérieurs, si exact à tous ses devoirs.

D. A quelle date lui conféra-t-on la prêtrise ?

R. Le 20 décembre 1625. Il avait 24 ans. C'est à Paris qu'il reçut l'onction sacerdotale. Le jour de Noël, avec une ferveur extraordinaire, il célébra sa première messe ; et, circonstance bien douce, ce fut à un autel dédié à la très sainte Vierge.

D. Laquelle de ses maximes résume bien toute sa carrière sacerdotale ?

R. Servir Dieu et son Église avec un *cœur généreux* et un *esprit résolu*.

D. Comment signala-t-il son dévouement deux ans plus tard, en 1627 ?

R. La peste ayant ravagé son pays natal, il veut voler au secours des victimes. Mais, pour donner à son dévouement la sauvegarde de l'obéissance, il sollicite la permission de ses supérieurs, alléguant qu'il " n'est qu'une bouche inutile, indigne du pain qu'on lui sert ; que son absence passera inaperçue ; que peut-être Dieu daignera accepter son sacrifice et lui permettre de soulager quelques-uns de ces malheureux ; que plus belle occasion ne se rencontrera jamais de faire quelque chose pour sa gloire et le salut des âmes. " Malgré la haute idée que le P. de Bérulle a de la vertu de son disciple, tant de générosité le ravit d'admiration. Ses confrères, dans leur unanime affection, combattent un tel projet. On lui représente que tout lui manquera, non seulement de ce qui soutient la vie du corps, mais de ce qui défend et sustente celle de l'âme. Il répond agréablement qu'il " ne craint pas la peste, étant lui-même une peste mille fois pire que celle dont on le menace ; qu'il se confie uniquement en Dieu, dont la protection est assurée à quiconque se dévoue pour son amour ; qu'il

n'appréhende point la mort, et celle-ci moins que toute autre ; qu'il ne peut atteindre plus sûrement les fins de son sacerdoce qu'en mourant pour ses frères, puisque Jésus-Christ, le modèle du prêtre, n'a pas fait autre chose." Ces sentiments si nobles, si purs, si désintéressés semblent à ses supérieurs la manifestation de la volonté divine ; ils lui permettent donc d'exécuter son charitable dessein. Malgré les grands périls qu'il courut, Dieu le conserva pour les grandes œuvres qu'il devait fonder.

D. A quelle œuvre fut-il destiné par ses supérieurs ?

R. Vu son talent oratoire et l'ignorance du peuple, ses supérieurs le destinèrent à la prédication évangélique. La maison de Caen lui fut assignée.

D. Quels furent ses succès dans les missions ?

R. Son éloquence et plus encore sa sainteté lui donnèrent bientôt le premier rang parmi tous les pieux ouvriers qui évangélisaient alors la Normandie et la Bretagne. Les églises étant trop petites pour contenir les foules qui venaient l'entendre, il prêchait

sur les places publiques ou dans les champs, et l'on compta, à ses sermons, jusqu'à 40,000 auditeurs. Des miracles éclatants accompagnaient sa prédication.

D. Pendant combien d'années déploya-t-il son zèle apostolique dans la congrégation de l'Oratoire ?

R. Il y travailla pendant 20 ans, avec le plus grand succès pour le bien des âmes.

D. Pour quel motif s'en sépara-t-il ?

R. Il s'en sépara en 1643, parce qu'il avait reconnu qu'elle s'éloignait de sa fin primitive, en ne s'occupant pas assez de l'œuvre des séminaires.

D. On a souvent dit que le Père Eudes quitta l'Oratoire parce que cet institut se laissait entamer par les perfides doctrines du jansénisme. Est-ce exact ?

R. Le Père Eudes, il est vrai, combattit cette secte de toutes ses forces, mais vaillant comme il était, cet apôtre sans peur et sans reproche serait demeuré ferme sur son premier champ de bataille pour livrer une guerre sans merci à cette funeste doctrine. " Le vrai, l'unique motif de la sortie du Père Eudes, ce fut le refus des supé-

rieurs de fonder des séminaires, ce qui était le principal but de l'Oratoire. Y manquer de propos délibéré constituait pour cet institut une infidélité flagrante à sa vocation, et autorisait à en sortir, pour y demeurer fidèle." (*Vie du Bx Jean Eudes, par le P. Boulay, tome* 1, *page* 448).

D. Mais pourquoi cette congrégation, illustrée par tant de talents, de vertus incontestables, dévia-t-elle de sa fin, pour se consacrer de préférence à la direction des collèges, au risque de se précipiter à sa ruine ?

R. C'est qu'elle écouta la voix de Saint-Cyran, ami de Jansénius, et qu'elle se laissa séduire et guider par ses perfides conseils. D'où il suit que la résolution du Bienheureux se ramène, par ce côté, à l'influence exercée sur cette congrégation par la secte naissante des jansénistes. Ces hérétiques s'opposaient aux séminaires, prétextant qu'ils étaient contraires aux usages de la primitive Eglise.

D. Qu'étaient les jansénistes ?

R. Des sectaires orgueilleux et astucieux qui trouvaient toujours moyen d'éluder les

condamnations du Pape, et de ne pas se soumettre à ses décisions, qui prétendaient que l'Eglise avait laissé se corrompre le dogme, l'esprit chrétien, et dont la rigueur, on ne peut plus outrée, éloïgnait les fidèles des sacrements. Leur funeste doctrine n'allait à rien moins qu'à éteindre l'amour de Dieu dans les âmes, et à supprimer la vertu en refusant à l'homme la liberté morale, par une fausse interprétation de la doctrine de saint Augustin sur la grâce.

D. Que fit le Père Eudes après s'être séparé des Oratoriens ?

R. Il fonda, le 25 mars 1643, la Compagnie des Prêtres de Jésus et Marie, généralement connue sous le nom d'Eudistes; puis il continua de prêcher des missions en différents diocèses.

D. Quels obstacles rencontra-t-il dans l'accomplissement de son œuvre ?

R. Les Oratoriens lui firent une grande opposition, et les jansénistes le traitèrent de prêtre orgueilleux et insubordonné.

D. Par qui fut-il appelé la lumière de son siècle ?

R. Par Monsieur Olier qui savait parfai-

tement apprécier les hommes. Il l'appelait ainsi à cause de sa prédication toute apostolique et de sa vie éminemment sacerdotale, lesquelles produisaient partout des fruits de salut et de bénédiction.

D. Comment conçut-il l'idée de fonder une œuvre pour la conversion des femmes de mauvaise vie ?

R. Dans le cours de ses missions, il comprit mieux que jamais combien misérable est l'état de ces infortunées, car, même après une conversion sincère, leur vertu trop faible ne peut se soutenir parmi les dangers du monde. Pour les soustraire au vice, il vit qu'il était nécessaire de leur offrir un asile et de les soumettre à une direction spéciale.

D. Jusqu'à cette époque, quel avait été le résultat des œuvres de pénitentes ?

R. De 1045 à 1692, c'est-à-dire pendant cinq siècles, on avait tenté plusieurs fois en France, en Allemagne, en Italie et en Espagne de fonder des institutions destinées à moraliser les femmes de mauvaise vie ; mais tous ces efforts avaient eu peu de succès. Au 17e siècle, vers le temps où

le Père Eudes entreprit la fondation du Refuge de Notre-Dame de Charité, les œuvres de ce genre prirent un développement considérable ; elles ne reposaient cependant pas sur des fondements assez solides pour résister aux coups que devait leur porter la révolution française. Pendant son règne néfaste, ces divers établissements tombèrent pour ne plus se relever.

D. Quelle fut l'origine de l'ordre de Notre-Dame du Refuge ?

R. En 1641, le Père Eudes obtint de Monseigneur d'Angennes, évêque de Bayeux, la permission d'établir dans la ville de Caen, sous la règle de saint Augustin, une communauté de religieuses qui offrirait un refuge aux pécheresses revenues ou désireuses de revenir au bien. Le 25 novembre de la même année, fête de sainte Catherine, il réunissait les quelques personnes qui devaient composer la nouvelle communauté. Le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, il alla dire la messe dans la pauvre chapelle, s'efforça d'affermir dans leur vocation les sœurs et les pénitentes et leur laissa le très saint Sacrement. En novembre de l'année

suivante, 1642, il obtenait du roi Louis XIII des lettres patentes pour l'érection de cette maison, sous le nom de "Notre-Dame du Refuge," bientôt après, sous celui de "Notre-Dame de Charité," pour la distinguer, sans doute, de l'Institut déjà fondé à Nancy sous ce même vocable.

D. Sur un point particulier, y eut-il une vive opposition de la part des évêques, des prêtres et d'autres personnes séculières disposées d'ailleurs à soutenir l'œuvre ?

R. Oui, parce qu'on craignait d'exposer la vertu des religieuses en les mettant en contact direct et journalier avec des femmes scandaleuses et de mœurs dépravées, qu'elles auraient sous leur garde et leur direction. Cette opposition ne dura guère, car le Père Eudes démontra par des faits qu'une religieuse, vraiment digne de ce nom, exerce une telle influence sur les pénitentes, que ces dernières la respectent toujours et la considèrent comme un ange envoyé du ciel pour les tirer de l'abîme du mal.

D. Quelles sont les règles invariables qu'il établit pour sauvegarder l'innocence

des religieuses et consolider l'existence de l'Institut ?

R. 1° Outre les trois vœux ordinaires, il voulut qu'elles en fissent un quatrième, celui de travailler à la conversion des femmes repenties, lequel serait non seulement un stimulant pour l'exercice de leur charité, mais aussi la toute-puissante sauvegarde de leur innocence.

2° Il régla, de plus, qu'aucune personne, sous quelque prétexte que ce fût, ne serait admise au nombre des religieuses, si son passé n'était sans tache, quelque vraiment convertie qu'elle pût être.

3° Il établit la clôture pour protéger leur vertu et mieux maintenir parmi elles le véritable esprit religieux.

4° Comme dernière protection, il donna à ses religieuses un costume blanc, semblable à celui des anges quand ils apparaissent aux hommes, afin de leur rappeler, par la couleur de leur vêtement, dans quelle innocence elles doivent vivre au milieu des âmes flétries qu'elles travaillent à purifier.

D. Comment le Père Eudes connut-il clairement qu'il devait adopter le costume blanc pour ses religieuses ?

R. D'après " Les Origines de Notre-Dame de Charité, par le révérend Père Joseph Marie Ory, 1891," la sainte Vierge, dans une vision qu'avait eue Marie Desvallées, en 1644 ou 1645, aurait fait connaître que telle était sa volonté. Cette blancheur du costume doit rappeler à celles qui le portent la grande pureté dont elles font profession, et le zèle dont elle doivent être animées pour inspirer cette vertu aux âmes confiées à leurs soins. Une croix bleue se trouve à l'intérieur de la robe : c'est afin de leur remettre en mémoire les souffrances de Notre-Seigneur pour leur salut et celui des pauvres pécheurs, et les exciter à supporter généreusement et sans faiblesse les croix attachées à leur vocation. La couleur bleue ou céleste leur montre le ciel, récompense de leurs travaux.

Le pieux fondateur voulut encore qu'elles portassent à leur cou un cœur d'argent, sur lequel se dessine l'image de la sainte Vierge tenant entre ses bras le divin Enfant, avec une branche de lis d'un côté et une branche de roses de l'autre. C'était la première fois qu'apparaissait dans le costume

religieux un symbole aussi significatif de la dévotion aux Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie.

D. Qu'était Marie Desvallées ?

R. Une âme vraiment sainte, qui vécut dans le monde sans être du monde, et qui passa par de grandes épreuves tant extérieures qu'intérieures. Toujours soumise à la volonté divine, elle se sanctifia en marchant dans les voies les plus ardues, et parvint à un sublime degré d'oraison. Son influence fut très considérable à l'origine de l'Ordre de Notre-Dame de Charité. Elle le soutint de ses prières et de ses aumônes : elle l'encouragea dans ses moments d'angoisses, en lui faisant connaître que la sainte Vierge et son divin Fils voulaient qu'il s'établît, malgré tous les obstacles qui se dressaient contre son érection. Son influence sur la fondation de la Congrégation de Jésus et Marie ne fut pas moins considérable. Enfin, tout porte à croire qu'elle contribua beaucoup à affermir le Père Eudes dans sa résolution de propager le culte des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie.

D. Où et en quelle année naquit Marie

Desvallées, et en quelle année mourut-elle ?

R. Elle naquit à Saint-Sauveur Lendelin, diocèse de Coutances, le 25 septembre 1590. Pauvre selon le monde et sans instruction, elle fut enrichie, encore tout jeune, des biens de la grâce qui opéra en elle d'une manière merveilleuse. Aussi, grandit-elle dans la pratique de toutes les vertus, bien qu'elle fut entourée d'exemples peu édifiants. Le Saint Esprit lui inspira surtout un amour peu commun alors pour la belle vertu de pureté. Elle mourut à Coutances, le 25 février 1656, à l'âge de 66 ans; elle en avait passé 47 dans les états les plus extraordinaires. Toute la ville avait en grande estime sa vertu, et plusieurs corporations se disputèrent ses restes mortels. Le chapitre voulut l'enterrer dans son église, honneur qu'il ne faisait qu'aux personnes les plus distinguées. Les Dominicains, à cause de sa dévotion au Rosaire, réclamèrent également son corps. Le séminaire, de son côté, faisait valoir les droits que lui donnait la volonté clairement manifestée de la défunte. Ce fut le curé de la paroisse Saint-Nicolas qui, s'appuyant sur ses droits

curiaux, l'inhuma dans la chapelle Saint-Joseph de son église. Mais quelques mois plus tard, M. de Langrie, président du parlement de Normandie et conseiller du roi, par un acte qui ne manquait pas de hardiesse, rendit ses restes au séminaire.

Sa réputation de sainteté, appuyée sur des faits miraculeux, se répandit au loin et jusqu'au Canada. Le Père Eudes eut de nombreuses relations avec les premiers apôtres de notre pays, surtout avec le premier vicaire apostolique, Mgr de Laval. Ce prélat reçut même en présent un exemplaire de la vie de Marie Desvallées, écrite par le Bienheureux ; le manuscrit a été retrouvé à Québec, par le révérend Père Le Doré, supérieur général des Eudistes.

CHAPITRE DEUXIEME

Formation des premières Mères à la vie religieuse

Par qui furent formées à la vie religieuse les premières filles du Père Eudes qui se consacrèrent à l'œuvre du Refuge ?

R. Par la révérende Mère Françoise Patin, religieuse visitandine du couvent de Caen. Elle consentit, sur la demande du P. Eudes, à aller avec deux de ses compagnes prendre la direction de la nouvelle communauté (1644 à1647). Au bout de trois ans, elle fut rappelée comme supérieure dans son monastère. Son éloignement fut un coup terrible pour l'Ordre encore au berceau. Mais devenue libre après son triennat, l'excellente Mère fut si vivement sollicitée qu'elle revint se fixer au Refuge, Dieu d'ailleurs lui ayant fait connaître sa volonté par une apparition de saint François de Sales qui la guérit d'une maladie grave " pour rendre

service à Notre-Dame de Charité." Elle gouverna sagement l'Institut naissant et l'embauma du parfum de ses vertus depuis le 14 juin 1651 jusqu'à sa mort, 31 octobre 1668, c'est-à-dire pendant dix-sept ans.

D. Citez une de ses dernières paroles, et dites ce qui fut remarqué après sa mort.

R. "Oh! Filles de la Charité, que vous êtes appelées à de grandes choses! Puisque Dieu veut se plaire en vous, plaisez-vous aussi en lui. Rendez-vous fidèles à vos observances, travaillez efficacement au salut des âmes, et vous goûterez la grandeur de ses miséricordes." Et comme inspirée de Dieu, elle s'écria toute ravie: "Prodige, prodige de grâce sur la petite maison de la Charité!" Après sa mort, son corps, gardé deux jours, demeura si souple que les doigts se pliaient, comme s'il eût été vivant. En outre, il exhalait une agréable odeur dont les linges qui l'avaient touché restèrent longtemps imprégnés.

D. Combien de temps après son établissement Mgr Molé érigea-t-il la petite communauté en congrégation religieuse?

R. Le 8 février 1651, dix ans après son

établissement. L'anniversaire de cette érection se célèbre solennellement le jour de la fête du saint Cœur de Marie.

D. En quelle année l'Institut fut-il approuvé pour la première fois par le Saint-Siège ?

R. Après plusieurs années de négociations à Rome, il fut enfin approuvé le 2 janvier 1666, quinze ans après son érection par Mgr Molé. Ce fut Alexandre VII qui accorda le bref d'approbation et de confirmation du nouvel ordre.

D. Quelles furent les règles que le Père Eudes donna à ses filles ?

R. D'abord la règle de saint Augustin, telle que saint François de Sales l'avait donnée aux filles de la Visitation avec l'intention d'y joindre, dans la suite, des constitutions conformes aux besoins particuliers et aux emplois de l'Institut. Il y ajouta des règlements tout-à-fait indispensables pour une œuvre destinée à la conversion des filles et des femmes pénitentes, comme l'indique le quatrième vœu.

D. En quelle année les constitutions furent-elles imprimées ?

R. Ce ne fut que vingt-neuf ans après l'établissement de l'Institut, et quatre ans après son approbation par le Saint-Siège, que parut en 1670, la première édition des règles et des constitutions; depuis longtemps, le Bienheureux Père y travaillait avec la Mère Patin, apportant avec sagesse les changements dont l'expérience démontrait l'utilité. La seconde édition parut en 1681, un an après la mort du fondateur, mais c'était lui-même qui, en 1679, l'avait soigneusement revisée, aidé de sa nièce, 2e supérieure de l'Ordre, et de la Mère Marie de l'Enfant-Jésus de Bois-David.

D. D'où furent empruntées les constitutions ?

R. A la règle de saint Augustin, furent ajoutées les constitutions de la Visitation, modifiées pour les fins de l'Institut. Le directoire spirituel est entièrement celui de saint François de Sales. Le coutumier fut rédigé par le Bienheureux Père et les premières Mères. L'ensemble constitue un véritable chef-d'œuvre de tact, de sagesse, de mesure. Il suffit de lire la première constitution pour se rendre compte de la nature, du but et du prix de l'œuvre.

D. Signalez la principale différence entre l'esprit des deux règles ?

R. Pour peu que l'on compare le code de Notre-Dame de Charité à celui de la Visitation, on remarque qn'il a un cachet propre. L'onction si suave de saint François de Sales est demeurée, mais elle s'est, pour ainsi dire, revêtue de force, ornée de zèle. Destinées à régir des natures gâtées, toujours difficiles, souvent rebelles, les Religieuses de Notre-Dame de Charité devaient être fortement trempées. Aussi leur fondateur n'a-t-il pas craint de prescrire plus d'austérités, de recommander l'amour de " ce que la sainte Vierge a le plus aimé après Dieu, c'est-à-dire la croix de son Fils." L'esprit de ces constitutions se résumerait bien dans ces paroles de la Sagesse, VIII, 1 : *Attingit a fine usque ad finem fortiter, et disponet omnia suaviter* ; " il tend à son but avec force et dispose tout avec suavité." Fidèles aux enseignements de leur fondateur, les Religieuses, dès le début, apportèrent une sainte ardeur à l'œuvre des âmes : prières, travail, dévouement, tout convergea vers ce but ; quelqu'une des

pauvres pénitentes résistait-t-elle à la grâce, les Sœurs fléchissaient le ciel en multipliant les austérités et les pieuses veilles devant le saint Sacrement. Aussi Dieu semait-il les merveilles. (*Lire à ce sujet les Origines de Notre-Dame de Charité par le révérend Père Ory, eudiste*).

D. En quelle année et à quel âge mourut le Père Eudes?

R. Le 19 août 1680, à l'âge de 78 ans, 9 mois et 5 jours.

D. Combien de maisons comptait l'Institut à la mort de son fondateur?

R. Quatre maisons: celle de Caen, fondée le 8 décembre 1641; de Rennes, en 1673; de Guingamp et d'Hennebont, en 1676. Celle d'Hennebont fut plus tard supprimée, parce qu'elle avait été fondée sans lettres patentes du roi.

D. En quelle année s'imprima le bréviaire propre à l'Ordre?

R. En 1705. Il contenait les offices des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, tels que composés par le Bienheureux Père fondateur.

D. Quel changement s'opéra vers la même époque?

R. On reçut non seulement des pénitentes de bonne volonté, mais encore celles qui étaient placées par les parents ou par les officiers de la police : ce changement date de la Mère Marie de Saint-Isidore Hellouin du Bocage, qui divisa les pénitentes en deux classes et disposa à cet effet des bâtiments spéciaux. Depuis, cet usage s'est toujours continué dans l'Ordre.[1]

D. En quelle année les constitutions et le coutumier furent-ils révisés, et les constitutions de nouveau approuvées par Benoit XIV ?

R. A une assemblée générale, tenue dans la maison de Caen, du 9 octobre au 5 novembre 1734. Cette réunion était formée de la Mère Supérieure, de l'assistante, des conseillères de Caen et de deux députées des quatre autres maisons de l'Institut. On y délibéra sur divers points des constitutions qui paraissaient obscurs. On retrancha du coutumier beaucoup d'articles inutiles, ou uniquement propres à la Visitation. C'est alors que toutes les cérémonies du chœur furent rendues conformes au rite romain. Dans l'examen que Mgr de Luynes fit des

actes de l'assemblée, il déclara que l'esprit de Dieu y avait présidé. Néanmoins, il exigea qu'on fit l'expérience des divers points modifiées avant de donner son approbation en forme. Après un essai de quatre ans, il signa, en 1738, ces actes capitulaires. Immédiatement commencèrent en cour de Rome les démarches nécessaires pour l'approbation des modifications qui avaient été faites dans les constitutions. Malgré l'opposition de quelques cardinaux, prévenus contre l'Ordre, l'affaire, après une période de trois ans, se termina heureusement, et le 26 septembre 1741, Benoit XIV signa le bref d'approbation.

D. A l'époque de la révolution française, en 1792, c'est-à-dire, cent cinquante ans après l'établissement de la première maison, combien existait-il de maisons de l'Institut ?

R. Seulement sept maisons. Outre les trois déjà mentionnées, qui existaient à la mort du Père Eudes, quatre autres avaient été fondées depuis : une à Vannes, en 1683 ; une autre à Tours, en 1714 ; une troisième à La Rochelle, en 1715, et une quatrième à Paris, en 1724.

D. Combien de ces maisons se relevèrent après la révolution ?

R. A l'exception de celle de Vannes, toutes les autres se relevèrent ; puis il s'en fonda trois nouvelles : la première à Versailles, en 1804 ; la seconde à Nantes, en 1809 ; la troisième à Lyon, en 1811. Toutefois l'Institut avait pris peu d'extension. Au commencement du siècle dernier, l'œuvre du Père Eudes ne comptait que neuf ou dix monastères, complètement indépendants les uns des autres.

D. Que fallait-il donc pour le plein succès et une plus rapide propagation de l'œuvre ?

R. Comme les maisons du Refuge déjà existantes étaient indépendantes les unes des autres, et que leur champ d'activité se trouvait par là même assez restreint, il fallait, si possible, les grouper en un seul faisceau, en leur faisant accepter le gouvernement d'une maison principale ; il fallait de plus conséquemment que toutes les fondations de cette même maison demeurassent sous sa dépendance. Par ce moyen, l'œuvre pourrait plus aisément se dilater, s'étendre à tous les pays et jusqu'aux extrémités du

monde. C'est ce que réussit à faire, deux siècles plus tard, une femme à l'âme magnanime, au cœur ardent et plein de compassion pour les misères humaines. Cette femme remarquable, c'est notre vénérable Mère Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier qui établit le généralat, en 1835.



CHAPITRE TROISIEME

Enfance, vocation, premières années de vie religieuse.

Où et en quelle année naquit notre vénérable Mère Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier?

R. Le 31 juillet 1796, dans l'île de Noirmoutier, du diocèse de Luçon, en France.

Donnez-nous le nom de ses parents?

R. Julien Pelletier, chirurgien, et Anne Mourin. On la baptisa le même jour sous le nom de Rose-Virginie. Née en temps de révolution et en l'absence de tout prêtre, elle ne reçut le complément des cérémonies du baptême qu'un an après sa naissance.

D. Dites brièvement ce que furent l'enfance et l'adolescence de Rose-Virginie?

R. Eprise des choses de Dieu et constamment adonnée à la pratique de la piété, soit à l'église, soit au foyer paternel, elle honorait d'un culte particulier saint Philibert, patron de l'île. Elle aimait à visiter avec ses compagnes une caverne, creusée par la

mer dans les rochers de la côte, où le saint se retirait, dit-on, pour méditer et prier. Lorsqu'elle y entrait, Rose-Virginie était saisie d'un pieux recueillement. Elle se livrait avec tant d'application à l'étude de l'histoire sainte et de la doctrine chrétienne qu'elle mérita une récompense pour ces matières.

D. Faites connaître saint Philibert.

R. Saint Philibert. un des premiers moines qui évangélisèrent et civilisèrent la France, avait été le page de Dagobert, l'ami de saint Ouen, l'apôtre de Noirmoutier. Il apprit aux habitants de l'île à recueillir le sel et à endiguer la mer. C'était un saint très aimable. Son nom et son souvenir se retrouvaient partout dans ce pays, dont il avait procuré le bien spirituel et temporel.

D. A quel âge Rose-Virginie perdit-elle son père ?

R. Elle était dans sa treizième année quand il mourut ; elle demeura encore deux ans auprès de sa mère, qu'elle consola dans son veuvage.

D. Vers quel âge fut-elle conduite en pension ?

R. Elle fut conduite à Tours vers l'âge de 15 ans, et placée dans l'institution de Madame Chobelet, dite *Association chrétienne.* C'est là qu'elle trouva une maîtresse d'élite dans la personne de Mademoiselle de Lignac, âgée de 20 ans, laquelle fut plus tard supérieure des religieuses Ursulines de Tours, et sut dès lors reconnaître et apprécier l'intelligence et la vertu de Rose-Virginie.

D. Vers quel temps perdit-elle sa mère ?

R. Environ trois ans après son entrée dans l'Association. Ce triste événement, qui lui brisa le cœur, fut un stimulant nouveau pour la faire aspirer à l'état religieux.

D. D'où lui vint la détermination d'entrer au Refuge ?

R. La lecture des ouvrages et des lettres de sainte Thérèse lui avait communiqué le zèle pour le salut des âmes ; c'est ce qui l'attira dans la Congrégation de Notre-Dame de Charité du Refuge, dont le but est de travailler à cette grande œuvre.

D. En quelle année et à quel âge entra-t-elle au noviciat ?

R. Le 20 octobre 1814, à l'âge de 18 ans.

elle quitta l'établissement de Madame Chobelet et passa dans la maison du Refuge, à quelques pas de sa pension. On lui fit un tendre accueil, et, en souvenir de son entrée, qui eut lieu le jour où l'Institut solennisait la fête du Sacré-Cœur de Jésus, on l'appela la postulante du Sacré-Cœur.

D. Combien de temps dura son postulat ?

R. On la laissa postulante onze mois pour éprouver sa vocation et laisser tomber les difficultés venant de son tuteur, Monsieur Marsaud, qui avait autorisé son entrée à la condition qu'elle ne ferait ses vœux solennels qu'à 21 ans. Elle employa ce temps à étudier les règles et les constitutions de l'Ordre.

D. A quelle date prit-elle le saint habit ?

R. Le 6 septembre 1815, Rose-Virginie revêtit enfin l'habit blanc qui avait excité ses désirs d'enfant, quand elle était élève de l'*Association chrétienne.* Elle connaissait le sens symbolique que le Père Eudes avait attaché à ce costume, et n'eut rien tant à cœur que de ne le perdre jamais de vue.

D. Quel nom de religion choisit-elle, de l'agrément de sa supérieure ?

R. Elle désirait porter celui de sainte Thérèse, envers laquelle elle professait une tendre dévotion. La supérieure lui fit remarquer qu'il y aurait peut-être quelque présomption à choisir un nom si brillant dans l'histoire du cloître. Toute confuse, Rose-Virginie alla chercher un nom plus humble : avec l'agrément de sa supérieure, elle en choisit un bien caché dans l'histoire des saints, celui de sainte Euphrasie. Cette sainte, particulièrement honorée dans l'église grecque pour son don des miracles et ses victoires sur le démon, s'était retirée dans le cloître, où elle avait été poussée par son goût pour l'oraison et son amour de l'humilité. Elle était alliée à la famille de l'empereur Théodose-le-Jeune. Sa mère l'avait élevée dans une grande piété. L'histoire nous apprend qu'elle mourut à l'âge de 30 ans.

D. Quelle analogie y a-t-il entre le nom de sa patronne et les œuvres qu'elle aura mission de fonder ?

R. L'étymologie de ce nom d'Euphrasie : " celle qui parle bien ", la novice la vérifia plus tard, en répétant continuellement par son œuvre, propagée dans les cinq parties

du monde, les bienfaits et la miséricordieuse tendresse du bon Pasteur.

D. Quelles vertus brillèrent chez elle pendant ses deux années de noviciat ?

R. Elle passa ce temps précieux dans une grande ferveur, ne désirant que s'immoler au service du prochain pour la plus grande gloire de Dieu, à l'exemple du divin Rédempteur. Elle passait quelquefois des nuits entières à pleurer en présence des obstacles qui comprimaient son zèle ; elle chérissait les emplois les plus humbles, et s'attachait avec ferveur à toutes les observances religieuses, ainsi qu'à la pratique de l'obéissance parfaite, dont des lumières spéciales lui avaient fait connaître toute la beauté et la grandeur. Son amour pour cette vertu était si grand, qu'elle demanda et obtint la faveur de faire en secret le vœu d'obéissance avant le temps de sa profession, et de porter le cœur d'argent sous ses vêtements.

D. En quelle année et à quel âge Sœur Marie de Sainte-Euphrasie fit-elle profession ?

R. Après un noviciat tout d'immolation,

elle émit ses vœux le 9 septembre 1817, à l'âge de 21 ans. Ce jour-là et plus tard, d'anciennes religieuses lui firent des prédictions étonnantes. Il semble que le ciel laissât entrevoir à ces bonnes anciennes que tant d'entrain pour le progrès des âmes devait réaliser des choses extraordinaires.

D. Qu'avez-vous à nous dire des premières années de la vie religieuse de la jeune professe ?

R. Ayant été adjointe pendant son noviciat à la Mère Marie de Sainte-Victoire pour la direction de la classe des pénitentes, elle continua après sa profession d'exercer cet emploi de seconde maîtresse. Elle avait compris que son zèle, pour être béni de Dieu, devait être exercé avec abnégation et soumis au contrôle de la première maîtresse ; qu'elle devait travailler avec et non à côté de sa compagne. Aussi, était-elle ingénieuse à porter les enfants à la confiance dans leur maîtresse ; elle vantait en toute occasion ses qualités, soutenait son gouvernement, savait dans son humilité s'oublier toujours pour ne mettre en évidence, aux yeux des pénitentes, que leur première maîtresse.

D. Combien de temps après sa profession fut-elle nommée première maîtresse des pénitentes ?

R. Un peu plus tard, la Mère Marie de Sainte-Victoire fut nommée infirmière, et Sœur Marie de Sainte-Euphrasie, bien que très jeune professe, fut nommée première maîtresse de la classe des pénitentes. Quel bonheur pour elle de travailler directement à la conversion des âmes! Être entourée des pénitentes, se dévouer, se mortifier, souffrir, prier pour les gagner à Dieu ; adoucir les aspérités et la rudesse de leur caractère ; détruire en elles le péché et réformer leur vie, telle était l'ambition que faisait naître en Sœur Marie de Sainte-Euphrasie la ferme résolution d'accomplir fidèlement son quatrième vœu. Elle n'avait qu'un regret, celui de ne pas avoir un plus nombreux troupeau. Elle souffrait de ce désir ; c'était comme le martyre de son âme. " Oh ! disait-elle, si nous avions un jour soixante pénitentes ! "—" Imagination de jeunesse" répondaient les Sœurs anciennes.

D. Eut-elle à souffrir quelque épreuve intérieure ?

R. Depuis sa profession, les épreuves intérieures n'avait cessé d'envahir son âme, et elle passa plusieurs années dans ce pénible état. Plus tard, elle disait à ses filles : " Si vous voulez enlever au démon ses victimes, il ne faut pas vous étonner qu'il se déchaîne contre vous. Vous pourrez même mesurer l'étendue de vos conquêtes par la force et la rage qu'il déploiera contre vous." Elle parlait d'expérience.

D. Comment la Providence la préparait-elle à la charge de supérieure ?

R. Le 27 mai 1819, la Mère Marie de Sainte-Victoire de Botmilliau succéda à la Mère Le Roux fort âgée. L'élue était une ancienne professe de Vannes, que les malheurs et les travaux avaient mûrie, et que la Providence avait amenée au Refuge de Tours pour l'extension et la prospérité de ce monastère. Elle apprécia vite les qualités de Sœur Marie de Sainte-Euphrasie ; elle la nomma économe et l'initia aux affaires de la maison. Sœur Marie de Sainte-Euphrasie était jeune ; mais sa vertu et ses grandes qualités étaient si remarquables que, après le second triennat de la Mère

Marie de Sainte-Victoire elle fut élue supérieure, à l'unanimité des suffrages de la communauté, le 21 mai 1825.

D. Par qui fut confirmée son élection ?

R. Par le supérieur ecclésiastique de la communauté, M. Monnereau. Il avait demandé et obtenu les dispenses requises pour l'élue ; aussi déclara-t-il son élection canonique.

D. Quel âge avait-elle ?

R. 29 ans d'âge et 8 ans de profession.

D. Quelle ligne de conduite suivit la nouvelle supérieure ?

R. Son humilité se sentit effrayée de se voir à la tête de la communauté. Mais confiante en Dieu, elle se mit résolument à l'œuvre. Elle parvint en peu de temps à augmenter le nombre des pénitentes, comme elle l'avait toujours désiré ; elle agrandit sa maison pour abriter ces nouvelles brebis. Sa réputation de grande charité ne tarda pas à lui attirer de nombreux bienfaiteurs qui favorisèrent son zèle.

D. Quelle œuvre remarquable entreprit-elle la première année de son supériorat ?

R. La fondation des Madeleines.

D. Racontez-nous cette fondation.

R. Cette création était depuis longtemps méditée par la Mère Marie de Sainte-Euphrasie. Parmi les pénitentes ramenées à Dieu par ses soins, elle avait trouvé des âmes d'élite, qui, une fois qu'elles avaient goûté les saintes joies de la vie surnaturelle, n'aspiraient plus qu'à la perfection et aux austérités de la vie religieuse. La Mère Marie de Sainte-Euphrasie, dont l'esprit s'était nourri de l'Évangile, dont le cœur avait reçu quelque chose de l'amour de Notre-Seigneur pour les âmes pénitentes, se rappelait les attentions, les tendresses du divin Maître pour elles. Elle voyait Marie Madeleine aux pieds de Jésus et ne le quittant plus, pas même au Calvaire, après qu'il lui eût pardonné ses péchés : sainte Madeleine établie patronne d'une communauté de pénitentes désireuses de l'imiter, c'était un projet capable de faire accomplir des prodiges de travail à la nouvelle supérieure.

D. De quel côté lui vint-il des oppositions ?

R. Du dehors. On lui prédisait peu de succès, vu l'inconstance de ces sortes de

personnes ; mais elle ne se laissa pas décourager.

D. Quel plan adopta-t-elle pour mieux assurer la réussite de son projet ?

R. Elle pensait qu'en prenant la règle d'un ordre fondé par des saints et éprouvé par le temps, elle ne pouvait faire fausse route. Elle adopta donc avec certaines modifications, la règle et le costume des Carmélites qui, avec bonté, lui prêtèrent leur Règle et fournirent l'étoffe pour la prise d'habit des quatre premières Madeleines.

D. En quelle année fut approuvé le cérémonial de la vêture et de la profession des Madeleines ?

R. Le 9 novembre 1825, par M. Dufêtre, vicaire général à Tours.

D. Quel a été le résultat de cette œuvre si florissante encore de nos jours ?

R. Elle a donné bien des âmes d'élite au cloître, et au ciel de grandes saintes.



CHAPITRE QUATRIEME

Fondation d'Angers

Comment la Providence inspira-t-elle l'idée de fonder une maison de Refuge dans la ville d'Angers ?

R. Une pénitente, originaire de cette ville, avait été envoyée au Refuge de Caen. Cette jeune fille, quand elle fut revenue à Dieu, ne voulut plus quitter la maison qui l'avait accueillie et où elle avait trouvé le salut. Étant tombée malade et sur le point de mourir, elle fit demander une dame, sa compatriote, qui était dans la maison. Elle la pria d'écrire à Mgr l'évêque d'Angers pour le supplier de fonder, dans sa ville épiscopale, une maison de refuge pour les pauvres pécheresses, qui, comme elle, voudraient revenir à Dieu. Cette dame, regardant comme sacré ce désir de la jeune mourante, écrivit à Mgr Montault, qui, touché de cette demande et de

la façon dont Dieu la lui faisait adresser, conçut dès ce moment l'idée de fonder une maison de pénitentes dans sa ville épiscopale.

D. Comment la Providence prépara-t-elle ensuite cette fondation ?

R. Mgr Montault vit les événements se disposer comme d'eux-mêmes pour la fondation d'un Refuge. Dieu parla au cœur de personnes bien disposées qui lui obéirent sans résistance. De ce nombre fut Madame la comtesse de Lentivi, veuve du comte de la Potherie de Neuville, qui laissa par testament, en 1827, la somme de trente mille francs. Cette somme fut remise par son fils à Mgr Montault. Mais les esprits étant encore à cette époque agités par la révolution, l'évêque crut prudent de différer la fondation.

D. En quelle année fut commencée la fondation d'Angers ?

R. En 1829.

D. Quelles sont les personnes qui y travaillèrent ?

R. D'abord, cinq des principaux curés de la ville d'Angers se concertèrent sur les

moyens à prendre pour fonder une maison de pénitentes, dont tout le clergé de la ville sentait un besoin pressant. Ils firent une collecte et prièrent une charitable angevine, Madame Filion, de recueillir dans une maison particulière les pénitentes qu'ils lui enverraient. Celle-ci, malgré son zèle admirable, ne crut pouvoir accepter une tâche que des religieuses seules, disait-elle, étaient capables de bien accomplir, parce qu'elles sont préparées pour ce genre de ministère et qu'elles s'y sont exercées.

D. A qui s'adressèrent de nouveau messieurs les curés ?

R. M. Breton, curé de la cathédrale, s'adressa à Madame d'Andigné de Villequier, noble angevine, et lui demanda de vouloir bien chercher une communauté, à laquelle ils pourraient confier l'œuvre qu'ils avaient en vue. La dame répondit qu'elle connaissait des religieuses qui rempliraient parfaitement leur intention, et leur indiqua le Refuge de Tours.

D. Comment madame d'Andigné avait-elle été mise en relation avec le Refuge de Tours ?

R. Elle avait d'abord été liée d'une sainte amitié avec la Mère Marie de Saint-Hyppolite de Botmilliau. Plus tard, dans ses visites à Tours, elle fit la connaissance de Sœur Marie de Sainte-Euphrasie dont elle apprécia bien vite les grandes qualités et les vertus. Dans la suite, elle se laissera gagner par le zèle qui consumait la Mère Marie de Sainte-Euphrasie, et sera comptée parmi les plus puissantes auxiliaires du Bon-Pasteur d'Angers.

D. Les indications données par Madame d'Andigné furent-elles suivies par messieurs les curés?

R. Oui M. Breton, après s'être entendu avec ses confrères, écrivit à l'évêque de Tours, Mgr de Montblanc, qui accéda à la demande, à condition que les religieuses du Refuge de Tours acceptassent la fondation.

D. Quelles démarches fit aussitôt M. Breton ?

R. Accompagné d'un de ses vicaires, il partit pour Tours et se rendit au Refuge, qu'il visita en détail. Très touché de ce qu'il voyait, il exposa ses projets à la Mère

Marie de Sainte-Euphrasie. Elle, qui ne rêvait que l'extension de son Ordre, en ressentit une grande joie. "Quand Mgr Montault nous envoya, à Tours, un délégué pour nous proposer la fondation d'une maison à Angers, ma joie fut si vive, disait plus tard la bonne Mère, que je croyais presque être au ciel."

D. Le conseil de la maison du Refuge à Tours accueillit-il avec la même joie la proposition de M. Breton ?

R. Les sœurs les plus âgées du conseil, qui avaient encore présents les tristes souvenirs de la révolution, et qui croyaient à une crise prochaine dans la société, s'opposèrent à toute fondation nouvelle. La Mère Marie de Sainte-Euphrasie dut donc d'abord refuser les offres de M. Breton.

D. M. Breton se laissa-t-il déconcerter par ce refus ?

R. Au contraire ; il se rendit chez Mgr de Montblanc qu'il mit dans ses intérêts. La Mère, de son côté, insista fortement auprès du conseil et les choses s'arrangèrent.

D. Qu'advint-il ensuite ?

R. La Mère Marie de Ste-Euphrasie et la Mère Marie de Ste-Victoire de Botmilliau

partirent avec M. Breton pour Angers, afin d'y choisir une maison pour l'établissement. Elle y arrivèrent le deuxième jour après leur départ de Tours.

D. De quelle manière le bon curé les introduisit-il dans la ville ?

R. M. Breton, dont le zèle ne manquait pas d'originalité, fit descendre les religieuses de voiture avant d'entrer dans la ville. " Comment, mesdames, leur dit-il, vous voulez imiter les apôtres et vous entreriez en voiture à Angers ! " Les deux religieuses firent à pied le reste de la route à la suite du curé. La chaleur était excessive. Monsieur Breton, qui savait combien le peuple est facile aux bonnes impressions et comme il les garde longtemps, voulut montrer aux habitants d'Angers ces nouvelles missionnaires dans la sainte pauvreté évangélique.

D. A leur arrivée à Angers, où M. Breton les conduisit-il ?

R. Chez Mgr Montault, pour lui demander sa bénédiction, puis il les amena loger à sa cure, dite de saint Maurice.

D. Par qui furent conduites les deux religieuses sur les propriétés, qu'on avait en vue ?

R. Par M. Breton et M. le comte Augustin de Neuville, dont la Mère avait légué deux ans auparavant une somme considérable pour une maison de ce genre.

D. A quelle propriété s'arrêta le choix ?

R. A une ancienne manufacture de cotonnade, nommée " *Tournemine*," ayant de vastes hangars encore occupés par des métiers. Vu ses dismensions et sa position, car elle était située à l'ombre de l'église Saint-Jacques, sur la rive droite de la Maine, elle sembla avantageuse à la Mère Marie de Sainte-Euphrasie. Le choix fait, elle repartit aussitôt pour Tours.

D. Comment, à Tours, procéda l'autorité ecclésiastique, à propos de la fondation projetée ?

R. Mgr de Montblanc et M. Dufêtre, supérieur ecclésiastique de la communauté, étant partis pour Rome, MM. Fustier et Dugied, vicaires généraux, provoquèrent une réunion du conseil du Refuge, afin d'examiner la proposition de l'évêque et des curés d'Angers, et de prendre une détermination à ce sujet.

D. Quelles étaient les garanties maté-

rielles qu'offraient MM. les curés d'Angers ?

R. Une maison spacieuse et un vaste enclos, les meubles nécessaires et une pension alimentaire pour les six religieuses qu'on demandait pour le nouvel établissement.

D. Ces conditions furent-elles acceptées ?

R. Le 29 mai, elles furent unanimement acceptées par le chapitre, dans une séance tenue à cet effet.

D. Quels sont les sujets que le chapitre du Refuge désigna le 1er juin pour faire la fondation à Angers ?

R. Sœur Marie de Saint-Paul Bodin, supérieure ; Sœur Marie de Saint-Stanislas Bedouet, assistante ; Sœur Marie de Saint-Dominique Begat ; Sœur Marie de Sainte-Geneviève Fourmier ; Sœur Marie de Ste-Chantal Moreau ; Sœur Marie de Sainte-Gertrude David, novice, appelée plus tard Sœur Marie de Saint-Jean de la Croix. Bien que la supérieure fût nommée officiellement, il fut décidé que la Mère Marie de Sainte-Euphrasie irait elle-même organiser le nouveau monastère.

D. Qu'enjoignirent spécialement les deux vicaires généraux à la Mère M. de Sainte-

Euphrasie, dans l'obédience qui l'autorisait à aller commencer l'établissement projeté ?

R. De revenir à Tours aussitôt après avoir organisé suffisamment la fondation et installé la supérieure, qui ne devait s'y rendre qu'un peu plus tard.

D. Combien de temps, après être revenue à Tours, la Mère M. de Sainte-Euphrasie repartit-elle avec sa petite colonie pour Angers ?

R. Après quatre jours seulement, le 3 juin.

D. Combien de personnes composaient la petite colonie ?

R. Neuf personnes: La Mère Pelletier, les cinq fondatrices et une pénitente qu'on amenait de Tours, madame d'Andigné et sa femme de chambre.

D. Quels furent les incidents du voyage ?

R. Elles eurent beaucoup à souffrir de la chaleur qui était excessive et la Mère Marie de Sainte-Euphrasie fut prise de vomissement. Pour comble d'ennui, le cocher, en état d'ivresse, faillit les jeter dans le fleuve. Elles regardèrent toujours comme une protection de la Providence de n'avoir pas été, ce soir-là, tuées contre les pierres ou noyées dans la Loire.

Q. A quelle heure arrivèrent-elles aux portes d'Angers ?

R. Il était près de minuit.

Q. Où allèrent-elles demander l'hospitalité ?

R. Madame d'Andigné, voulant leur éviter les ennuis d'une arrivée à pareille heure dans une maison inoccupée, les conduisit chez mademoiselle Blouin qu'elle connaissait très bien, et, qui, depuis cinquante ans, avait la direction de l'asile des sourds-muets, dit Mille-Pieds. La respectable directrice, qui mourut quelques mois plus tard, les accueillit avec une charité vraiment chrétienne.

Q. A qui les religieuses firent-elles le lendemain leur première visite ?

R. Elles se rendirent à l'évêché, où elles furent reçues dans la salle synodale, d'abord par M. Prieur, vicaire général, puis par Mgr Montault.

D. Où allèrent ensuite loger la Mère et ses religieuses ?

R. Encore à la cure de Saint-Maurice, où elles furent accueillies comme la première fois, par l'excellent curé, M. Breton.

D. De quelle manière M. Breton les conduisit-il le lendemain à leur nouvelle maison ?

R. Le lendemain, 6 juin, veille de la Pentecôte, le bon curé conduisit lui-même les fondatrices à leur demeure. Pour frapper l'imagination du peuple, il les fit passer par les rues mal famées de la ville en disant : " Que toutes les mauvaises filles viennent à ces dames pour se convertir."

D. Où allèrent-elles entendre la messe le lendemain, jour de la Pentecôte ?

R. A l'église Saint-Jacques, où elles se rendirent dès quatre heures du matin.

D. Et de quoi déjeunèrent-elles ?

R. Rentrées dans leur manufacture en désordre, elles déjeunèrent du peu qui leur était resté de leurs petites provisions de voyage qu'elles épuisèrent.

D. Comment dînèrent-elles

R. Dans la matinée, la Providence leur adressa le vénérable curé de Saint-Jacques, M. Vincent, qui s'informa de leurs ressources. Ayant vu leur complet dénûment, il leur envoya, à son retour chez lui, son dîner déjà préparé et servi sur sa table.

D. Que résulta-t-il de cet acte de touchante charité.

R. Il fit naître entre la cure et le monastère des relations de dévouement et de bons offices, qui existent encore aujourd'hui : M. Vincent devint l'ami et le protecteur du couvent. La Mère M. de Ste-Euphrasie ne cessa de lui témoigner sa confiance et sa reconnaissance par des attentions de toutes sortes.

D. Outre les curés d'Angers, quels furent ceux qui fournirent les fonds pour acheter la manufacture de Tournemine, et la transformer en maison de Refuge ?

R. Mgr Montault et son vicaire général, M. Montalent, madame la comtesse d'Andigné, mademoiselle de Boutigny, madame de Villebois, madame de Boylesve, M. de Neuville et beaucoup d'autres.

D. Mentionnez les dons considérables de M. de Neuville en faveur de l'œuvre.

R. Ayant un jour rencontré son curé, M. Breton, qui avait quêté dans toute sa paroisse en faveur de l'œuvre qu'il avait tant à cœur d'établir solidement : "Mon curé, lui dit M. de Neuville, je croyais que vous me

regardiez comme un de vos bons paroissiens. Qu'ai-je donc fait pour qu'il n'en soit pas ainsi? J'apprends que vous quêtez de toutes parts, pour l'érection d'une maison de pénitentes, et vous me laissez de côté!" —" Non pas, répondit M. Breton; mais c'est qu'au contraire, je suis sûr de vous; je vous garde pour la *bonne bouche*." "*A la bonne heure!*" reprit M. de Neuville, je tiens d'autant plus à entrer pour ma part dans l'érection d'une maison du Bon-Pasteur, que c'est vers cette œuvre que se portaient le plus ardemment les pensées et les désirs de ma vénérée mère. C'est pour cela qu'elle a réuni les réserves qu'elle m'a laissées. Son âme eût été consolée, si elle avait vu réaliser ce projet avant de mourir."

D. Quelle somme M. de Neuville versa-t-il pour le premier établissement du Bon-Pasteur?

R. Trente-huit mille francs (7,600 piastres). Il en devint le fondateur. Il lui donna dans la suite presque toute sa fortune. Jusqu'à sa mort, il demeura l'ami et l'appui de cette maison.

D. Racontez-nous un trait de hardiesse de M. Breton, en faveur de l'œuvre ?

R. Ayant appris que les officiers du 17e avaient un grand dîner en l'honneur de leur général, le comte de la Houssaye, il demanda à être introduit auprès d'eux pendant le repas pour quêter. Entré dans la salle, il dit à ces officiers : " *Mes amis*, vous avez sans doute fait quelques petites *fredaines* dans votre vie ; je viens vous proposer un moyen de les réparer. On fonde à Angers une maison destinée à recevoir les pauvres filles entraînées dans le mal. Voulez-vous contribuer à l'achat de la maison ?" Aussitôt les officiers abandonnèrent au bon curé leur solde d'un jour.

D. Comment MM. les curés d'Angers employèrent-ils le produit de leurs quêtes?

R. Elle leur permit d'acquérir à leur nom la maison de Tournemine, et de promettre aux religieuses une pension de quinze cents francs (300 piastres) .

D. Ne cédèrent-ils pas ensuite la propriété aux religieuses?

R. Oui, ils la leur transmirent quelque temps après. Elles achevèrent de la payer,

et commencèrent à réparer et à organiser la maison.

D. Qui présida à tout ce travail ?

R. Ce fut la Mère M. de Sainte-Euphrasie. Elle et ses religeuses se préoccupèrent d'abord d'établir une chapelle pour recevoir Notre-Seigneur Jésus-Christ, la source de leur zèle et la consolation de leurs sacrifices ; la pieuse Mère choisit la chambre la meilleure et la plus en état de servir à cette fin. Puis, toutes travaillèrent à nettoyer et à réparer la maison qui était fort délabrée.

D. Dites-nous quelque chose de leur pauvreté.

R· Elles manquaient de tout : c'était la sainte pauvreté de Bethléem. Elles n'avaient à manger que des herbes et du pain noir, et encore elles en manquaient souvent. Pour s'éclairer, elles n'avaient qu'une chandelle de suif, que supportait, en guise de chandelier, un verre cassé. Pour vivre, elles travaillaient à la couture. La Mère Marie de Sainte-Euphrasie, qui se disait peu habile à ce travail, faisait des paquets de carottes, cultivées dans le jardin, et que

la jeune pénitente, arrivée de Tours, allait vendre au marché. Il arrivait quelquefois que la petite communauté était obligée d'attendre que la pauvre enfant, très laborieuse et fort dévouée, fut de retour, le soir, pour avoir de quoi acheter des vivres pour le lendemain.

D. En quel jour de fête fut célébrée la première messe ?

R. Le jour de la fête du Saint-Sacrement.

D. Quels furent les amis de la maison qui tinrent à honneur de fournir quelque chose pour l'inauguration de la chapelle ?

R. Madame d'Andigné donna un ostensoir et un encensoir ; Mgr Montault, des burettes en argent ; M. Breton et M. de Neuville fournirent le reste de ce qui était nécessaire à la sacristie.

D. Combien de temps la Mère Marie de Sainte-Euphrasie resta-t-elle à Angers ?

R. Près de deux mois.

D. Par qui fut-elle rappelée à Tours ?

R. Par le conseil du Refuge.

D. Quel acte important précéda son départ pour Tours ?

R. L'établissement de la clôture du cou-

vent, qui eut lieu le 31 juillet 1829, fête de saint Ignace et anniversaire de la naissance de la Mère Pelletier. M. Prieur, délégué par Mgr Montault, bénit aussi en ce jour les bâtiments du nouveau Bon-Pasteur. Les bienfaiteurs de l'œuvre étaient présents. Mais tout se fit sans éclat, et la Mère Marie de Sainte-Euphrasie rappelait plus tard que, durant le sermon, les religieuses étaient à genoux dans le jardin, sous la pluie et dans la boue.

D. Quand partit pour Tours la Mère Marie de Sainte-Euphrasie.

R. Le lendemain de la bénédiction du couvent, le 1er août.

D. Quelle religieuse la remplaça à Angers?

R. La Mère Marie de Saint-Paul Bodin, qui était arrivée dans la nouvelle fondation, le 30 juillet, avec une sœur tourière.

D. Comment la Mère Marie de Sainte-Euphrasie fut-elle reçue à son retour au Refuge de Tours ?

R. Avec une grande joie. Pour la fêter, les plus jeunes sœurs avaient fait de petites poésies.

D. Que se passa-t-il à Angers après le

départ de la Mère M. de Ste-Euphrasie ?

R. A peine fut-elle partie que la vie sembla s'arrêter dans la nouvelle fondation. Les restaurations de la vieille maison furent discontinuées, les ardeurs s'éteignirent, les rapports entre pénitentes et religieuses devinrent tendus, les bienfaiteurs se refroidirent et oublièrent un peu leur œuvre. M. de Neuville lui-même s'éloigna. On avait voulu, sous l'impulsion que la Mère Marie de Sainte-Euphrasie avait imprimé aux bonnes volontés, étendre le nouveau monastère et faire bâtir une chapelle. Mais depuis le départ de la fondatrice, on ne répondait aux beaux projets des amis de l'œuvre que par des réponses de crainte et de défiance. L'ardeur, pleine de hardiesse de la Mère Marie de Sainte-Euphrasie, avait été plus efficace que tant de prudence, qui refroidissait les bienfaiteurs. L'hiver de 1829 fut extrêmement rigoureux ; le froid et la disette, qui se faisaient sentir chez toutes les familles pauvres, éprouvèrent particulièrement la petite communauté, qui manqua même de pain. Ces épreuves augmentèrent dans le cœur des pénitentes le regret qu'y

avait causé le départ de la Mère Marie de Sainte-Euphrasie. Elles avaient, en effet, connu l'entrain qu'elle savait communiquer au travail, ses industries merveilleuses pour sortir de toutes les difficultés et pour semer la joie et la paix autour d'elle.

D. Dans quelles circonstances demandèrent-elles le retour de la Mère Marie de Sainte-Euphrasie ?

R. M. Dufêtre, supérieur du Refuge de Tours, alla à Angers pour y prêcher le carême. Dans l'intervalle, il visita les pénitentes du Bon-Pasteur, leur parla, et, pour les récompenser de leurs pieuses dispositions présentes, il promit de leur accorder ce qu'elles lui demanderaient. Elles lui demandèrent le retour de la Mère Marie de Sainte-Euphrasie. M. Dufêtre était loin de soupçonner à quel point la Mère Marie de Sainte-Euphrasie était toujours vivante dans le souvenir de ces pauvres filles.

D. Combien de mois la Mère Marie de Sainte-Euphrasie fut-elle absente de sa chère fondation du Bon-Pasteur d'Angers ?

R. Treize mois.

D. Que se passa-t-il dans son cœur pendant ce laps de temps ?

R. Son cœur était attiré à Angers par une force invisible. C'était la volonté de Dieu se manifestant chez elle par un attrait qui allait toujours croissant. Les lettres qu'elle écrivait à Sœur Marie de Saint-Stanislas Bedouet, assistante au Bon-Pasteur, sont pleines de ses désirs, de son amour de la maison d'Angers. Elle craignait, disait-elle, que ses péchés ne fissent obstacle aux desseins de Dieu. Ce fut son directeur, M. Alleron, qui la confirma dans la volonté de Dieu sur elle. Ce fut un autre ecclésiastique qui lui annonça les grandes choses que Dieu voulait faire par son moyen dans la maison du Bon-Pasteur d'Angers. M. Dufêtre, vicaire général de Tours et supérieur du Refuge, visitant le Bon-Pasteur le 8 mars 1831, écrivit à la Mère Marie de Sainte-Euphrasie : " L'établissement d'Angers aurait grand besoin de votre zèle et de votre habitude du gouvernement ; il serait capable de prendre de grands accroissements".

D. Quelle circonstance amena sa nomination à Angers ?

R. Son second triennat ayant expiré à

l'Ascension de cette même année, les sœurs du Refuge de Tours élurent pour supérieure la Mère Marie de Saint-Paul Bodin, et la Mère Marie de Sainte-Euphrasie fut désignée pour être supérieure à Angers. C'était le commencement d'un supériorat qui ne devait finir qu'avec la vie de la titulaire, et qui devait étendre son action jusqu'aux extrémités du monde.

D. Quelle fut, quant à sa durée, l'obédience que la Mère Marie de Sainte-Euphrasie reçut de Mgr de Montblanc pour se rendre à Angers?

R. Mgr de Montblanc signa cette obédience sans y mettre de restriction, ni de délimitation de temps. C'est ce qui contribua, trois ans plus tard, à terminer les pénibles débats entre l'évêque d'Angers et l'archevêque de Tours, au sujet du rappel de la Mère Marie de Sainte-Euphrasie au Refuge de Tours.

D. Quelles furent les angoisses de la Mère Marie de Sainte-Euphrasie à son départ de Tours?

R. Quand il fallut quitter ses sœurs, qu'elle avait vénérées et aimées depuis son

entrée au Refuge, elle sentit toutes les douleurs de la séparation. Elle n'eut pas le courage d'affronter les adieux, et se rendit secrètement chez les dames de Ste-Ursule, où était religieuse son amie et ancienne maîtresse de pension, madame de Lignac. Elle avait conservé pour cette dernière un amour filial et une extrême confiance; aussi, jamais peine n'aurait pu être confiée à cœur plus digne de la recevoir. Mais, à 9 heures du soir, quand elle fut seule dans sa cellule, elle sentit son courage défaillir; elle avait un pressentiment qu'elle quittait ses sœurs pour toujours, et elle était tentée de retourner vers elles.

D. Quel saint prêtre Dieu lui envoya-t-il pour lui aider à supporter cette tentation?

R. M. Pasquier, chanoine de Tours, qui était en grande vénération auprès des fidèles et confesseur de Mgr de Montblanc. M. Pasquier la demanda au parloir, et, inspiré par l'Esprit de Dieu, lui dit: " Gardez-vous bien, ma Mère, de retourner dans votre maison de Tours. Ce que vous éprouvez est une tentation; Dieu vient de me le faire connaître. La moindre pensée que vous auriez

de retourner l'offenserait ; il m'a chargé de vous manifester sa volonté et ses desseins sur vous. Partez pour Angers : Dieu veut y faire par vous de grandes œuvres pour sa gloire."

D. Quel effet ces paroles produisirent-elles sur la Mère Marie de Ste-Euphrasie ?

R. Elles la calmèrent et lui donnèrent un courage indomptable, avec la ferme espérance du succès. Le lendemain matin, elle partait pour Angers, avec ses deux compagnes, dont l'une était Sœur Marie de Saint-Philippe Mercier.

D. Comment voyagèrent-elles ?

R. En voiture publique, avec des hommes exaltés, coiffés de bonnets rouges et proférant des cris de guerre, car la France était encore en pleine révolution. Bientôt cependant ces hommes, touchés de l'aspect de ces religieuses dont le costume rappelle le dévouement et la charité, se montrèrent pleins de prévenance pour nos trois voyageuses et les prirent sous leur protection.

D. A quelle date arrivèrent-elles à Angers ?

R. Le 21 mai 1831.

D. Où allèrent-elles à leur arrivée, avant de se rendre au Bon-Pasteur ?

R. Elles allèrent recevoir la bénédiction de Mgr Montault. Mais bien des cœurs impatients les attendaient au Bon-Pasteur ; aussi, dès qu'on entendit le bruit de la voiture qui les amenait, l'unique cloche de la maison se mit en branle pour annoncer leur arrivée. La joie de la communauté, à la vue de la Mère Marie de Sainte-Euphrasie, était celle d'une famille qui reçoit sa tendre mère, après de longs jours d'absence.

D. Dans quelle disposition d'esprit la Mère trouva-t-elle les pénitentes ?

R. L'esprit d'insubordination existait chez elles; mais sous l'effet de sa parole ardente, de ses exhortations persuasives, pleines de l'esprit de l'évangile, cette fougue de mauvais vent fit bientôt place à l'ordre, à l'obéissance et à la piété. Quatre mois plus tard, trois pénitentes prenaient l'habit des Madeleines pour se consacrer à la vie religieuse.

D. Quel changement remarquable se produisit dans toute la maison ?

R. La vie la plus active y reparut comme au premier jour de la fondation, avec cette ferveur particulière, propre au début d'une œuvre.

D. Que fit encore la Mère ?

R. Dès le premier jour elle se remit en rapport avec M. de Neuville, qui devait s'associer à toutes ses œuvres, et devenir le digne confident de ses grands projets. A partir de ce moment, M. de Neuville devint non-seulement le fondateur temporel, mais encore comme le second fondateur spirituel du Bon-Pasteur. Presque toujours son action demeura cachée aux yeux du monde, parce que son humilité égalait sa générosité.

D. Comment avait-on tenté de prévenir M. de Neuville contre la Mère ?

R. On la lui avait représentée comme une femme trop hardie dans ses projets, et mue par un insatiable besoin de nouveautés. M. de Neuville, qui avait la science des saints et le discernement des esprits conduits par Dieu, ne put s'entretenir avec la Mère Marie de Sainte-Euphrasie, sans constater de plus en plus qu'elle ne cher-

chait en tout que la gloire de Dieu ; que sa reconnaissance était sans retour sur elle-même ; que sa simplicité et sa droiture égalaient son dévouement. Aussi lui voua-t-il, ainsi qu'à sa communauté, un respectueux attachement, source féconde d'où jaillirent pendant toute sa vie des actions de charité héroïque.

D. Faites-nous connaître M. de Neuville.

R. Augustin de la Potherie de Neuville avait été élève des Jésuites, à Liège, en Belgique. Quand la révolution ferma cette maison, il avait suivi avec onze de ses condisciples ses maîtres en Angleterre, où M. Thomas Weld mit généreusement à la disposition des religieux expulsés sa belle résidence de Stonyhurst. Il aimait à raconter les soins que les Pères Jésuites avaient prodigués à son enfance, lorsque, pendant les jours pénibles de l'exil, il n'avait pas un sou pour subvenir à ses dépenses comme élève de Stonyhurst. Il ne parlait qu'avec admiration de la science des Pères Jésuites. Sa bibliothèque était riche d'ouvrages de la Compagnie de Jésus, non seulement en français, mais en grec, en latin, en alle-

mand, en italien et en anglais. Il écrivait et parlait ces langues avec élégance. " L'anglais, disait-il, est ma langue préférée." Il écrivait souvent aux premières religieuses anglaises du Bon-Pasteur dans leur langue, et quelquefois il ajoutait, au bas de sa lettre, une petite poésie. Bien qu'il eût mené une vie toujours irréprochable, il aimait à parler de lui comme d'un pécheur. Il voulut plusieurs fois entrer à la Trappe pour faire pénitence, disait-il. Il ne voulait aucune marque de distinction au Bon-Pasteur. Un jour il écrivit une lettre attristée à la Mère Marie de Sainte-Euphrasie, qui avait voulu faire mettre l'écusson des Neuville sur les murs du couvent ; il la suppliait de n'en rien faire. Son humilité n'avait d'égale que sa dévotion à la sainte Vierge, qu'il trouvait à satisfaire dans la maison de Notre-Dame de Charité. Chaque jour, à l'heure de minuit, après avoir médité sur les abaissements du Verbe, il récitait l'office de l'Immaculée Conception : les fatigues de la vieillesse ne lui firent point omettre cette sainte pratique. Le nom de la sainte Vierge était sans cesse sur ses lèvres ; il aimait à l'appe-

ler sa Dame, sa Reine, sa Mère admirable.

M. de Neuville, qui avait abandonné son château de la Fresnais, à Saint-Aubin de Luigné, et son grand train de maison, pour se dévouer aux bonnes œuvres, se donna aux saintes austérités de la pauvreté évangélique. Aussi sa bourse fut toujours ouverte à la Mère Marie de Sainte-Euphrasie et à sa communauté. Il aimait à se regarder comme l'instrument de la Mère de miséricorde à leur égard. Quand les religieuses le remerciaient de ses bienfaits : " Ne me remerciez pas, disait-il, ce n'est pas à vous que je donne, c'est à la sainte Vierge."

D. Par quel acte de charité la Mère Marie de Sainte-Euphrasie commença-t-elle à étendre son œuvre ?

R. Par la réception des enfants de la Providence, qu'une association de dames charitables soutenait depuis cinq ans, sous la direction de mademoiselle de Montergon. Cette pieuse demoiselle ne pouvant plus continuer sa mission, la présidente de l'association, madame de Villebois, vint offrir l'œuvre à la Mère Marie de Sainte-Euphrasie, qui s'empressa d'accepter. La pension

de chaque enfant fut fixée à cinquante écus. Le 10 juin 1832, la Mère Marie de Sainte-Euphrasie les recevait au nombre de vingt. Elle avait su leur ménager, par son zèle industrieux, des salles complètement séparées des pénitentes et de la communauté. C'était une nouvelle division du Bon-Pasteur. Mgr Montault vint quelques jours plus tard remercier la Mère M. de Sainte-Euphrasie, et lui témoigner sa joie de voir ces enfants sous sa direction. La charité de la digne Mère devait être récompensée dans l'avenir.

D. Quelle œuvre importante fut en second lieu l'objet de son zèle toujours croissant?

R. L'établissement des Madeleines. M. de Neuville, qui comprenait si bien l'âme de la Mère Marie de Sainte-Euphrasie, et qui voyait tout le bien que Dieu pouvait tirer pour sa gloire de tant de zèle et de dévouement, fut pris du désir de doter le Bon-Pasteur de cette nouvelle communauté. Il acheta, au nom du Bon-Pasteur, une maison avec jardin, près de Tournemine.

D. Quel jour prit naissance cet établissement?

R. Le 28 août 1832, jour de la fête de Saint-Augustin et patron de M. de Neuville.

D. Comment fut constituée la nouvelle petite communauté ?

R. La Mère Marie de Sainte-Euphrasie donna aux Madeleines le costume des Madeleines de Tours, qu'elle avait fondées, et dont la couleur rappelait celui des Carmélites. Le règlement emprunté en bien des points à celui du Carmel, fut approuvé en 1833 par Mgr Montault. Alors les vœux et les prédictions de Marguerite Deshaies, plus de cent cinquante ans auparavant (25 oct. 1660) furent accomplis.

D. Qu'avait été Marguerite Deshaies ?

R. Une sainte religieuse du 17e siècle. Connue sous le nom de Sœur Thérèse, elle fut la seconde supérieure de l'ancien Bon-Pasteur à Angers, établi dans une maison située sur la rue Saint-Nicolas, et qu'elle dirigea pendant trente-quatre ans. Elle était fille d'un couvreur en ardoise d'Angers, et avait exercé le métier de lingère, avant son entrée au couvent du Bon-Pasteur, appelé alors maison de Sainte-Madeleine. Par ses vertus éminentes, elle avait

obtenu des grâces spéciales et extraordinaires pour le discernement des esprits, et même pour la connaissance de certains événements futurs, concernant l'œuvre des pénitentes. C'est ainsi que, dans l'un des billets qu'elle écrivait sur l'ordre de son directeur pour rendre compte des faveurs que Dieu lui faisait, elle prédit la fondation éloignée des couvents de la Mère Pelletier. Elle parle du bien que Dieu veut opérer, dans la suite des temps, en faisant deux communautés séparées de pénitentes. Dans l'une, resteraient les commençantes, les imparfaites ; dans l'autre, seraient placées les véritables converties, les mieux disposées, les plus humbles et les plus ponctuelles à l'obéissance. Puis, elle supplie la sainte Vierge d'obtenir de son Fils ce miracle de grâce.

D. Trouve-t-on, entre Sœur Thérèse et la Mère Marie de Sainte-Euphrasie, quelques traits de ressemblance dans la manière de traiter les pénitentes ?

D. Leur méthode et leur mode d'action vis-à-vis d'elles se ressemblaient beaucoup. Aussitôt qu'une de ces pauvres infortunées

leur était amenée, les saintes religieuses l'abordaient d'une manière agréable et douce, et tâchaient tout d'abord de détruire l'impression, trop commune chez les nouvelles venues, qu'elles seraient traitées avec rigueur. Une fois qu'elles avaient pris de l'empire sur son esprit, elles lui montraient combien elle était redevable à Dieu qui l'avait retirée de l'abîme. Si elles rencontraient quelque résistance, elles se séparaient doucement de la nouvelle pénitente, et allaient se prosterner devant l'autel aux pieds de Notre-Seigneur. Là, dans une prière souvent accompagnée de larmes, elles puisaient de nouvelles lumières, se fortifiaient de nouvelles raisons, et s'imposaient quelques mortifications pour le succès de leur mission. Puis elles recommandaient la conversion aux autres religieuses.

D. Racontez la vision de Sœur Claire, une religieuse de l'ancien Bon-Pasteur.

R. Sous une forme symbolique, Dieu avait montré à Sœur Claire l'avenir du Bon-Pasteur. Elle avait vu un champ immense tout couvert de pâquerettes, et, dans ce champ, une multitude de religieuses vêtues de

blanc, puis, au milieu d'elles la sainte Vierge. Cette divine Mère lui dit que " cet ordre se consacrerait au salut des âmes, et qu'il ferait beaucoup de fondations." Puis, joignant les mains, elle ajouta : "Oh ! elles seront à l'infini ! " Ces paroles prophétiques donnaient à la Mère Marie de Sainte-Euphrasie une ardeur inexprimable pour continuer son œuvre.

D. Quelles œuvres marquèrent la première année du supériorat de la Mère Marie de Sainte-Euphrasie ?

R. Ce furent l'acceptation des enfants de la Providence, la fondation des Madeleines, l'organisation de la maison et le défrichement des terrains couverts de broussailles. La lettre circulaire, que les religieuses d'Angers envoyèrent à la fin de l'année à toutes les maisons du Refuge, parlait de l'activité de la nouvelle supérieure, qui, aux soins donnés aux âmes, savait allier les travaux manuels les plus durs.

D. A la fin de la première année de son supériorat, quelle joie fut ménagée à la Mère Marie de Sainte-Euphrasie ?

R. Ce fut l'entrée au noviciat d'une veuve de grande vertu, dont les qualités, les relations et la fortune favorisèrent les débuts de la petite communauté.

D. Quelle était donc cette personne de qualité ?

R. Madame Cesbron de la Roche, veuve depuis dix-neuf ans. Depuis longtemps elle aspirait à la vie religieuse. Elle avait visité plusieurs fois les hospitalières de Beauport; mais Dieu, qui ne l'y voulait pas, lui suscita des embarras de famille et des procès qui tombèrent comme d'eux-mêmes, quand elle eut connu le Bon-Pasteur, pour lequel elle se sentit aussitôt un attrait invincible.

D. Quel nom de religion reçut-elle à sa prise d'habit ?

R. Celui de Marie Chantal de Jésus, en souvenir de l'illustre veuve dont elle imitait l'héroïsme. Dès le lendemain de sa vêture, elle fut nommée économe de la maison, tant ses qualités étaient éminentes. Plus tard elle fut assistante, et la Mère Marie de Sainte-Euphrasie écrira en parlant d'elle : " Notre chère assistante est

toujours la vertu même, régulière, zélée, obéissante. C'est une vraie religieuse et sûrement une colonne du généralat."

D. Quelle épreuve eut surtout à supporter la Mère M. de Sainte-Euphrasie pendant son premier triennat ?

R. La maladie priva pendant quelques temps ses établissements de maîtresses. Malade elle-même elle alla en demander au Refuge de Nantes qui ne put lui en fournir, à cause de sa pénurie de sujets. Elle en demanda à Tours, mais en vain. Elle prit alors parmi les novices les plus capables, et les établit à la tête des classes.

D. Une autre épreuve ne fut-elle pas bien sensible à toute la communauté ?

R. Oui, le départ de M. l'abbé Perché. Il passa plus tard en Amérique, fut l'un des missionnaires plus actifs des États-Unis et devint archevêque de la Nouvelle-Orléans. Trente ans plus tard, les religieuses du Bon-Pasteur s'établissaient dans sa ville épiscopale. Quelques-unes se rappelaient qu'il leur avait donné rendez-vous dans les missions du Nouveau-Monde. Sa prédiction s'était accomplie à la lettre.

D. Qui succéda à M. Perché comme aumônier du Bon-Pasteur ?

D. M. l'abbé Mainguy ecclésiastique. Ce prêtre zélé, au contact de religieuses si éprises de la gloire de Dieu et du salut des âmes, conçut et mit à exécution le désir d'une vie plus parfaite. Il entra dans la Compagnie de Jésus, et alla consacrer sa vie sacerdotale aux missions d'Amérique. Il eut plus tard le bonheur de retrouver les Sœurs du Bon-Pasteur établies à Montréal.

D. Quelle prédiction fut faite vers ce temps ?

R. A la vue des merveilles que Dieu opérait au milieu de la détresse des premiers temps, le Père Gloriot, de la Compagnie de Jésus, prêchant un jour dans ce pauvre sanctuaire, eut comme une illumination soudaine : " Petite Bethléem, s'écria-t-il, de toi sortiront de nombreux rameaux qui recouvriront toute la terre. Oui, petite tribu, tu seras un jour la reine des nations."

D, Quel pieux dessein M. de Neuville mit-il à exécution en 1832 ?

R. Celui de faire construire une église digne de la communauté et appropriée à

ses différentes classes. Quand il eut formé, au moyen de ses épargnes, une somme suffisante pour commencer la construction, il la porta à la Mère Marie de Sainte-Euphrasie.

D. Que fit-elle dans les transports de sa reconnaissance ?

R. Elle se mit aussitôt à l'œuvre, avec ses religieuses et ses novices, pour extraire elle-même les pierres nécessaires à la construction. Le zèle de la maison de Dieu les stimulait et les soutenait : qui les eut vues dans leur joyeux entrain la bêche et la pioche à la main au fond de leur carrière, aurait admiré tant de joie unie à tant de travail. La pensée de Dieu et le désir de lui construire une église doublaient leur force.

D. En combien de temps se fit la construction ?

R. Dans l'espace d'une année. Les ouvriers, excités au travail par l'ardeur qui régnait dans la communauté, déployèrent une grande activité. On les entendait quelquefois répéter, au milieu de leurs travaux, les cantiques qui étaient chantés par les enfants du Bon-Pasteur. La voix de l'ouvrier

se purifiait, en s'unissant ainsi au son de ces pieuses voix.

D. Citez quelques paroles de M. de Neuville.

R. La Mère Marie de Sainte-Euphrasie avait voulu tout d'abord un chœur capable de contenir au plus quarante personnes. " Madame, lui dit M. de Neuville, sachez que votre œuvre n'est point une œuvre ordinaire ; elle croîtra et vous aurez ici plus de trois cents religieuses : " ce qui se vérifia à la lettre.

D. A quelle date eut lieu la bénédiction solennelle du nouveau temple ?

R. Le 14 mai 1832, par Mgr Montault, entouré d'un nombreux clergé. La nouvelle chapelle fut placée sous le vocable de l'Assomption.

D. Que fit à cette occasion Mère Marie de Sainte-Euphrasie pour témoigner sa grande joie ?

R. Elle composa, pour la bénédiction du petit temple, un cantique tout plein de la piété la plus tendre et la plus reconnaissante.

D. Les travaux de construction, de défri-

chement, etc., arrêtèrent-ils le développement des différentes classes ?

R. Non, loin de là. Dans le cours de l'année 1833, la Mère Marie de Sainte-Euphrasie établit, avec l'agrément de son chapitre et l'autorisation de M. Montalent, vicaire général et supérieur de la maison, une troisième classe, appelée de la *Préservation* et destinée aux petits agneaux de ses bergeries. C'étaient des enfants innocentes, que la pauvreté et la misère laissaient à l'abandon.

D. Les travaux extérieurs absorbaient-ils complètement les heures de la Mère Marie de Sainte-Euphrasie ?

R. Non, elle donnait en outre les soins les plus attentifs au noviciat, dont devait dépendre tout l'avenir de sa communauté. D'abord, elle le voulut aussi nombreux que possible ; et, pour y arriver, elle accueillit les postulantes qui n'avaient point de dot à offrir, mais seulement une grande bonne volonté. Pour la Mère Marie de Sainte-Euphrasie, l'or et l'argent n'étaient rien ; le zèle des âmes était tout.

D. Quel esprit la Mère Marie de Sainte Euphrasie s'efforçait-elle de faire régner dans le noviciat ?

R. L'esprit d'humilité et de recueillement, l'amour de la vie cachée : "Notre unique ambition, disait-elle à ses novices, est de n'être connues que de Dieu ; cachez-vous aux yeux des créatures, car une religieuse qui aime à paraître n'est digne que de mépris."

D. Par quel moyen introduisait-elle l'esprit de recueillement chez les novices ?

R. Par l'exacte pratique du silence religieux. Elle imposait certaines petites mortifications aux novices qui y manquaient, estimant que le calme et l'oubli du monde favorisent les entretiens avec Dieu. Mais elle ne voulait pas que le silence et le recueillement se changeassent en tristesse. Elle était contente quand elle voyait la joie sur tous les visages.



CHAPITRE CINQUIEME

Du Généralat

COMMENT notre vénérable Mère Marie de Sainte-Euphrasie eut-elle l'idée d'un généralat ?

R. Voyant les œuvres croître et se développer sous les bénédictions de Dieu, recevant de nombreux sujets d'élite, elle se sentit poussée à établir des maisons de refuge par toute la terre ; bien souvent, dans l'oraison, cette pensée lui venait et elle voyait clairement que le moyen d'étendre ainsi le Bon-Pasteur dans le monde entier était de l'ériger en généralat.

D. Pourquoi ?

R. Car, dans un généralat, le zèle de chaque maison est un stimulant pour les maisons-sœurs ; elles travaillent à l'envi les unes des autres pour atteindre l'idéal proposé par la règle. Si la ferveur se ralentit, les visites de la Mère générale ou de sa représentante viennent la raviver. Les succès de

chaque maison deviennent des succès communs, et si un monastère voit ses finances embarrassées, les autres se portent à son secours. C'est surtout dans la distribution des sujets que se montrent les avantages d'un généralat. Une grande communauté-mère, qui commande à de nombreuses maisons, distribue ses sujets suivant leurs aptitudes, et peut facilement choisir, pour les différentes maisons, des supérieures bien douées.

D. A qui communiqua-t-elle son dessein?

R. A M. l'abbé Perché, qui l'ayant approuvé, en parla à Mgr Montault. Ce saint évêque, dont l'esprit était sage et tout épris de la gloire de Dieu, voyant les merveilleux accroissements du Bon-Pasteur et l'inaltérable générosité de ses bienfaiteurs, crut en effet qu'un généralat augmenterait à l'infini le bien de cette maison, et qu'il ne serait pas au-dessus de ses forces et de ses ressources providentielles. Il promit d'écrire au Saint Père à ce sujet.

D. Quel personnage important vint à Angers et prit à cœur la cause du généralat?

R. Le Père Vaures, mineur conventuel, pénitencier à Saint-Pierre de Rome.

D. Mère Marie de Sainte-Euphrasie parla-t-elle de son projet à la communauté?

R. Oui, en des termes brûlants, qui communiquèrent son ardeur à ses filles. Bientôt ce fut dans la maison un enthousiasme sans bornes. A la récréation, les jeunes professes et les novices venaient s'asseoir autour de la Mère supérieure pour s'entretenir avec elle de l'extension de l'Institut. Que de projets! On parlait déjà de fondations en Amérique, sans se douter que l'avenir réaliserait promptement ces rêves.

D. Quelles prières extraordinaires furent faites pour connaître la volonté de Dieu?

R. La communauté chanta l'*Inviolata* pendant deux ans, et fit la sainte communion quinze samedis consécutifs. Plusieurs professes et novices reçurent l'autorisation de pratiquer des austérités corporelles.

D. Que permit Mgr Montault?

R. En attendant que le Saint-Siège eut approuvé le généralat, il permit au Bon-Pasteur de faire toutes les fondations qui seraient demandées, et ajouta trois articles aux constitutions:

1o Toutes les maisons, fondées par la mai-

son d'Angers, en dépendront toujours et se soutiendront mutuellement ;

2° Les novices seront toutes formées dans la maison-mère d'Angers, afin d'en prendre l'esprit ;

3° Les sujets qui désirent, pour cause raisonnable, revenir à la maison-mère, seront toujours libres de le faire.

D. Au milieu de si belles espérances, quelles croix lui vinrent du dedans et du dehors ?

R. Sur les six religieuses du Refuge, venues de Tours, trois s'opposèrent à l'idée d'un généralat et regagnèrent leur communauté. Cette séparation causa un profond chagrin à Mère M. de Sainte-Euphrasie ; mais les trois autres adoucirent ses peines par leur fidélité et leur dévouement. C'étaient Sœur M. de Saint-Stanislas Bedouet, Sœur Marie de Saint-Philippe Mercier et Sœur M. de Saint-Jean de la Croix David.

D. D'où lui vinrent les croix du dehors ?

R. Des autres maisons du Refuge, qui, ne comprenant pas la grandeur de ses projets et tout ce qu'il y avait de surnaturel dans ses motifs, crièrent à l'hérésie et au schisme.

Les Eudistes prirent fait et cause pour les Refuges. L'archevêque de Tours et son vicaire général M. Dufêtre, supérieur du Refuge, prévenus contre Angers, crurent que le Bon-Pasteur était tombé dans des erreurs graves. On accusait hautement la servante de Dieu d'être une femme intrigante, ambitieuse, avide de domination. On projeta de la rappeler à Tours afin de couper court à ses projets; mais qui pourrait arrêter ce que Dieu inspire et ce que l'Église approuve? Notre bienheureux Père Eudes lui-même, au 17e siècle, eut approuvé le généralat, parce qu'il y aurait vu un sûr moyen d'étendre son œuvre de salut pour les pécheresses.

D. Quelle fut alors l'inquiétude de la communauté d'Angers?

R. Elle fut grande. On ne se rassura qu'en relisant l'acte d'obédience, donné par Mgr de Montblanc pour un temps illimité. Cet acte enlevait les fondatrices à la juridiction de l'archevêque de Tours, et Mgr Montault leur affirma que lui seul était leur supérieur.

D. Que fit Mgr l'archevêque de Tours?

R. Au mois de juillet 1833, il vint à Angers pour faire ses réclamations. Mgr Montault l'accueillit avec toutes les délicatesses de l'hospitalité et avec tous les égards respectueux d'un évêque pour son métropolitain. Ils se rendirent tous deux au Bon-Pasteur, et la Mère Marie de Ste-Euphrasie s'empressa de rendre ses hommages à l'archevêque ; celui-ci, après lui avoir témoigné son mécontentement, lui demanda une conférence particulière, mais elle ne voulut recevoir ses réclamations qu'en présence de son évêque et du chapitre de sa communauté. L'archevêque l'accabla de reproches, en répétant tout ce dont la calomnie l'avait accusée.

D. Que répondit notre Vénérable Mère ?

R. Elle exposa avec simplicité les faits qui la justifiaient par eux-mêmes. On montra à Mgr de Montblanc l'acte d'obédience qu'il avait signé lui-même et qui mettait notre Mère sous la juridiction de l'évêque d'Angers. L'archevêque persistant toujours à demander son retour au Refuge, Mgr Montault, pour mettre fin à ces débats, se jeta avec humilité aux pieds de l'archevêque.

Celui-ci très ému se hâta de le relever. Ils s'embrassèrent et l'harmonie se rétablit.

D. Où furent fondées les quatre premières maisons dépendantes d'Angers?

R. Au Mans, en 1833; à Poitiers, en 1833; à Grenoble, en 1833 et à Metz, en 1834.

D. Qu'arriva-t-il alors au noviciat?

R. Les sujets se multiplièrent, plusieurs de grande distinction et de haute position sociale. Notre Vénérable Mère les entraînait à sa suite dans la pratique de toutes les vertus religieuses. Il régnait dans le noviciat un grand amour pour la pauvreté et la mortification: on recherchait ce qu'il y avait de plus grossier dans les habits, ce qui était rapiécé, les livres les plus usés; plusieurs, outre les austérités de règle, pratiquaient des mortifications extraordinaires; on s'employait gaiement aux gros travaux, comme faire la lessive, travailler le jardin, porter et scier du bois pour la cuisine, et même extraire de la pierre. On se levait de grand matin, et l'on faisait une heure de travail avant l'oraison. Le zèle de ces âmes ferventes ne se rebutait d'aucun obstacle, ni d'aucune épreuve.

D. Que disait le saint M. de Neuville au sujet du travail qu'exigent le maintien et le développement de nos œuvres?

R. Il disait: "Si quelque postulante vous avoue que son but n'est point de se livrer à tant de travaux, parce qu'elle aime mieux la méditation et le repos en Dieu, dites-lui bien vite: ma fille, soyez bénie! Allez demander d'être reçue chez les Mères du Carmel ou de la Visitation; ce n'est point ici que le bon Dieu vous veut."

D. Et notre Vénérable Mère?

R. Comme saint Pierre l'exige de tous ceux qui ont charge d'âmes, elle était réellement "le modèle du troupeau". A la fois accablée de travaux absorbants et toute recueillie, cette âme si bien équilibrée se dépensait pour Dieu, sous le regard de Dieu. Sa vertu douce et souriante était enracinée dans l'humilité et nourrie par la croix. Elle avait le don d'affectionner à la mortification, et endurait si gaiement les privations que ses filles l'imitaient sans peine. La première rendue à tous les exercices, elle ne demandait rien à ses filles qu'elle ne fît elle-même. Mortifiée dans ses sens

extérieurs et intérieurs, elle menait une vie qui se rapprochait de celle des anges, tant elle oubliait son corps. La petite quantité de nourriture commune dont elle se contentait, semblait à peine suffisante pour entretenir ses forces. Quoique d'une santé délicate et souvent malade, elle s'imposait des pénitences très rudes. Dans l'habillement, dans l'ameublement, à table, elle ne se distinguait des autres que par une plus grande pauvreté. Mais sa vertu maîtresse était le zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, feu dévorant qui la consumait, qui la martyrisait, qui la brûlait du désir de faire aimer le Dieu auquel elle avait donné tout son cœur.

D. Comment employait-elle les dons ?

R. Si la servante de Dieu recevait de l'argent, elle s'en servait soit pour accueillir d'autres pénitentes ou orphelines, soit pour procurer aux classes quelque amélioration désirable ; jamais elle ne l'employait au bien-être du monastère. Quant aux dons en nature, les enfants étaient encore les premières à en bénéficier ; c'était toujours à elles, que pensait cette Mère incomparable.

Les Religieuses n'étaient pas toujours à l'abri de la disette. La Providence venait alors en aide, quelquefois d'une façon bien extraordinaire. Voici un fait entre plusieurs : un jour, la Supérieure, à bout de ressources, s'en va aux Madeleines, et dit à une novice qui s'occupait du jardin : "Mon enfant, je n'ai rien à donner à nos Sœurs : allez cueillir des haricots que l'on mêlera à quelques pommes de terre. — Mais, ma Mère, il y a deux jours, j'ai serré tout ce qu'il y en avait ; le carré est complètement épuisé : il ne reste que quelques feuilles vertes. — Allez quand même, mon enfant, en vertu de la sainte Obéissance : vous trouverez si vous avez la foi." L'humble sœur partit avec d'autres novices, disant tout bas : " O mon Dieu, faites donc un miracle ; épargnez à la bonne Mère la douleur de me voir revenir les mains vides. Avec un sentiment de joyeuse stupéfaction dont la vivacité n'était point émoussée après cinquante ans, elle rapporta de quoi préparer un plat pour la Communauté, qui commençait à être nombreuse.

D. La maison du Mans resta-t-elle toujours attachée à celle d'Angers ?

R. L'évêque du Mans, Mgr Bouvier, la détacha de celle d'Angers un an après sa fondation. Comme cette maison était la première colonie de la Mère Marie de Sainte-Euphrasie, cette séparation fut un pénible déchirement pour son cœur.

D. Quelle consolation Dieu voulut-il ménager à la Mère M. de Sainte-Euphrasie, à la fin de l'année 1833 ?

R. Madame d'Andigné de Villequier fut admise dans la communauté comme grande pensionnaire ; précieuse acquisition que celle d'une personne si dévouée, dont les conseils expérimentés étaient une grande lumière. Cette noble dame s'attacha de plus en plus à la prospérité de l'Institut.

D. Que devenait l'affaire du généralat ?

R. Mgr Montault, tout de zèle pour le projet, avait envoyé une supplique à Grégoire XVI qui la prit en considération. Notre Vénérable Mère elle-même, sous l'influence d'une impulsion irrésistible, avait écrit au cardinal Odescalchi, cardinal vicaire, pour lui exposer son désir,

ceux de l'évêque et de sa communauté. Elle avait écrit en même temps au Père Vaures, qui, au moment de sa visite au Bon-Pasteur, avait offert ses bons offices. Le bon Père se constitua le postulateur, et déploya une telle activité qu'en un jour il fit six fois le trajet du Quirinal au Vatican pour cette affaire.

D. Qui se dévoua encore à la cause ?

R. Le Père Kohlman, jésuite et consulteur de la Congrégation des Evêques et Réguliers. Il écrivit à Angers lettres sur lettres pour indiquer tous les détails de la marche à suivre.

D. Quelle lettre reçut-on le 3 août 1834 ?

R. Une lettre du cardinal de Gregorio, exhortant à continuer l'œuvre. Il disait que l'extension du généralat réjouirait grandement le cœur du Saint Père, qui plus tard l'approuverait à la demande des évêques.

D. Quels personnages se liguèrent pour faire échouer à Rome ce projet du généralat ?

R. M. l'abbé Moreau, directeur du grand séminaire au Mans, et M. Dufêtre, vicaire général de Tours. Ils avaient rallié à leur

campagne contre la maison d'Angers treize évêques. Ils se faisaient en cela, croyaient-ils, les défenseurs des maisons du Refuge établies dans leurs diocèses. En écrivant à Rome pour empêcher l'érection du généralat d'Angers, Mgr de Monblanc, archevêque de Tours, se montra encore plus ardent que les autres. On traitait les religieuses d'Angers de schismatiques ; on dépeignait la Mère Marie de Sainte-Euphrasie comme une ambitieuse, qui voulait goûter les satisfactions d'une gloire toute humaine.

D. Quels évêques écrivirent à Rome en faveur du généralat ?

R. Les évêques de Poitiers, de Grenoble et Mgr Montault, évêque d'Angers. Ce dernier surtout se montra le plus ferme appui. Il expédia aux congrégations romaines un rapport détaillé et une supplique fortement motivée. On ne vit pas sans surprise dans un vieillard de quatre-vingts ans, une telle vigueur de logique, une telle clarté et une telle précision. Le factum de Mgr Montault leva tous les obstacles. Le bref du Pape en fut la suite.

D. Qu'écrivait ce Père à Mgr Montault ?

R. Que non seulement les Sœurs du Bon-Pasteur auraient leur bref; mais qu'elles seraient probablement appelées à Rome pour y prendre la direction d'une maison de charité, tant elles étaient estimées du cardinal Odescalchi, et du Saint-Père lui-même.

D. Qu'écrivait le même Père à la Mère Marie de Sainte-Chantal de Jésus ?

R. " Je ne puis vous dire combien je suis épris de cette grande idée, d'étendre autant qu'il dépend de vous cette grande œuvre à toutes les parties du monde. Je ne puis assez admirer et bénir la divine Providence dans le choix qu'elle a fait de grandes âmes pour avancer cette belle œuvre, laquelle, ce me semble, doit donner tant de gloire à Dieu et arracher tant d'âmes à l'enfer. Réjouissez-vous dans le Seigneur et regardez votre approbation comme certaine. "

D. Que disait encore le dévoué jésuite ?

R. Il suggérait d'ajouter " d'Angers " au titre officiel des Sœurs du " Bon-Pasteur," pour bien indiquer, à toutes les maisons fondées, quelle est leur origine, leur maison-mère. Il fait ensuite cette remarque :

" Vous désirez que l'évêque d'Angers soit déclaré votre supérieur général... Votre vénérable évêque actuel est parfaitement d'accord avec vous : mais tous ses successeurs le seront-ils ? quelles angoisses pour la supérieure générale d'uu Ordre d'avoir à litiger contre un évêque, supérieur général ! La supérieure générale, assistée de ses conseillères, doit être parfaitement libre dans le gouvernement de l'Ordre, dans la distribution des sujets, etc. Croyez que par cette demande, vous vous liez une verge sur le dos ; que, pour les ordres religieux qui veulent s'étendre, il n'y a pas de meilleur supérieur général que le Souverain Pontife, et que c'est sous l'immédiate juridiction et protection du Saint Siège qu'ils prospèrent le plus."

D. Ces conseils furent-ils suivis ?

R. Oui, et ils contribuèrent grandement au progrès du Bon-Pasteur. Il semble que Dieu, qui voulait son extension presque miraculeuse, ait pris soin, à ses débuts, d'écarter toutes les entraves, capables, un jour, d'arrêter sa marche.

D. Qu'éprouva un jour au chœur notre Vénérable Mère pendant le *Magnificat?*

R. La pensée du généralat s'empara de son esprit avec une telle force, qu'elle ne put maîtriser son émotion, ni retenir ses larmes. Elle sortit précipitamment. S'enfermant dans sa cellule, elle écrivit au cardinal vicaire, le cardinal Odescalchi, pour lui exposer ses désirs, ceux de son évêque et de sa communauté. Sa lettre était pleine d'humilité. Elle se terminait par cette profession de soumission: "Je ne désire que la plus grande gloire de Dieu : si le Souverain Pontife et Votre Éminence trouvent des obstacles à l'érection du généralat, je me soumets très humblement."

D. Quels faits, vraiment surprenants, notre Mère a-t-elle racontés plus tard, à ce sujet?

R. Dans un entretien à ses filles, le 23 janvier 1858, elle rapporta les faits suivants: "Quelque temps après avoir écrit au cardinal vicaire, il m'arriva une chose extraordinaire. Une nuit, comme je venais de m'endormir d'un sommeil bien plus calme que de coutume, il me sembla voir un

prélat, que je ne connaissais pas ; il portait l'habit de cardinal ; sa figure respirait la douceur, la sainteté, et toute sa personne inspirait le respect. Il me dit : " Ne craignez rien, ma fille ! votre œuvre sera approuvée ; Dieu m'a choisi pour en être le protecteur." Après ces mots, il disparut, et me laissa pleine de confiance et de consolation. Quelle ne fut pas ma surprise lorsque, quelques années plus tard, étant allée à Rome, je reconnus dans Son Éminence le cardinal Odescalchi, notre vénérable protecteur, le prélat qui m'était apparu. Je lui racontai naïvement mon songe. Il prit alors un air profondément réfléchi et me dit : " Il y a quelque chose d'extraordinaire. Je vais vous rapporter, à mon tour, ce qui m'est arrivé à votre sujet. Depuis quelque temps, j'étais préoccupé du désir de connaître un ordre de femmes, qui fut consacré au salut des pauvres pécheresses. Parmi les congrégations d'hommes, plusieurs sont vouées à cette œuvre, mais je n'en connaissais point pour les jeunes filles. Je demandais sans cesse à Dieu qu'il lui plût d'exaucer mon désir. Or, un jour que je

célébrais la messe à Saint-Pierre, je demandais, par l'intercession de la sainte Vierge, la grâce de connaître cet ordre que j'avais dans la pensée. Et voilà que ce même jour m'arrive votre lettre."

D. Citez quelques faits qui font ressortir les qualités éminentes du cardinal Odescalchi, et son zèle remarquable pour le salut des âmes pécheresses.

R. La grande intelligence et la puissante autorité, à Rome, du cardinal Odescalchi avaient été mises au service de l'Eglise, quand il n'était encore que simple prêtre, mais tout dévoué au salut du peuple. Ses missions apostoliques à travers les États pontificaux, où il avait eu pour collaborateur le jeune Mastaï, plus tard Pie IX; ses retraites, prêchées à Rome pour les pécheurs et les pécheresses les plus délaissés, lui avaient fait souvent désirer une communauté, ayant pour but la conversion et la sanctification des âmes abandonnées. C'est pourquoi il accueillit avec empressement les desseins de notre Vénérable Mère. Plus tard, quand il quitta les honneurs de la pourpre romaine pour entrer dans la Com-

pagnie de Jésus, il continua à prêcher et à évangéliser la partie la plus délaissée du troupeau de Jésus-Christ.

D. Que répondit le vénéré cardinal?

R. Une lettre pleine d'encouragements et de consolations, indiquant la marche à suivre pour arriver sûrement au but. Il promettait son concours pour présenter la demande à la Congrégation et au Pape, aussitôt que Mgr Montault aurait écrit lui-même au Saint Père.

D. Que fit alors Mgr Montault?

R. A la vue de cette lettre, il s'empressa de rédiger une supplique, pour être déposé aux pieds du Pape Grégoire XVI.

D. Notre Vénérable Mère écrivit-elle aussi à la Sacrée Congrégation?

R. Oui, elle s'y décida sur les conseils des amis du Bon-Pasteur. Elle exposa ses intentions, le but et les avantages de ses desseins, et se taisait sur ses ennemis.

D. Quel effet produisit cette lettre?

R. Quand les consulteurs se réunirent, le Père Kolhman prit connaissance de cette lettre, la remit sur la table, et, après quelques instants de recueillement, posant la

main sur elle : " La vérité est là," dit-il. Son opinion fut unanimement adoptée quand l'affaire fut traitée dans la séance décisive de la Sacrée Congrégation.

D. Que demanda le Père Kolhman ?

R. Quand on fut arrivé au passage du décret où il est dit que la supérieure d'Angers pourra fonder des maisons en France, le Père Kolhman se leva et demanda la permission de parler : " Cette phrase, dit-il, me paraît incomplète ; il faudrait ajouter qu'il lui sera permis de fonder dans tout l'univers." Le cardinal Odescalchi lui dit en souriant : " Père Kolhman, vous voulez donc faire de cette congrégation une seconde Compagnie de Jésus ?" — " Vous l'avez dit," répondit le Père Kolhman, et il se remit à sa place. Il fut fait selon son désir.

D. Que se passa-t-il d'extraordinaire à Angers, au moment où l'assemblée des cardinaux approuvait le généralat ?

R. La cloche du monastère sonna trois coups, sans qu'on pût découvrir une cause naturelle de ce fait extraordinaire, attesté par toutes les sœurs de la maison d'Angers.

D. Par qui Mgr Montault fit-il annoncer au Bon-Pasteur la bonne nouvelle ?

R. Par son vicaire général, M. Régnier, qui tout d'abord avait été très opposé au généralat, mais qui ensuite s'y attacha. (A peine fut-il nommé évêque d'Angoulême, qu'il manifesta le désir d'avoir le Bon-Pasteur dans sa ville épiscopale.) En entendant la lecture du décret papal, les religieuses versèrent des larmes de reconnaissance.

D. Quel vœu fit notre Mère, pour témoigner à Dieu sa reconnaissance ?

R. Elle promit neuf processions en l'honneur de la sainte Vierge, et de réciter l'office de l'Immaculée-Conception pendant trois ans.

D. Les religieuses furent-elles les seules à se réjouir ?

R. Les classes elles-mêmes furent dans la joie et dans l'action de grâces. Les petites préservées, ne comprenant rien à une joie si extraordinaire, voulurent en connaître la raison. Il fut difficile de la leur expliquer. Elles crurent et se répétèrent les unes aux autres "que M. le Décret et M. le Généralat étaient arrivés de Rome."

D. Comment cette nouvelle fut-elle accueillie par les amis de la communauté?

R. Les félicitations abondèrent. Un bon chanoine honoraire envoya deux cents francs pour témoigner de sa joie.

D. Qu'envoyèrent à leur maison-mère les fondations de Poitiers, Grenoble et Metz?

R. En témoignage de leur inaltérable attachement, elles envoyèrent un cœur doré: dans ces trois maisons, la joie et la reconnaissance étaient aussi grandes qu'à Angers.

D. Modifia-t-on le costume pour se conformer au désir du Saint-Siège?

R. Oui, mais légèrement. On grava sur le cœur d'argent une image du Bon-Pasteur, et au lieu du cordon blanc, on en prit un bleu, en l'honneur de Notre-Dame de Fourvières.

D. Quelle faveur fut accordée par le SaintPère à l'occasion du décret?

R. Une indulgence de sept ans et sept quarantaines pour les religieuses et leurs protégées, pour les fondateurs et bienfaiteurs d'Angers, de Grenoble, de Metz et de Poitiers. En l'accordant, le Pape écrivit de sa propre main les mots: " *Pro gratia* ".

D. Citez la lettre que le cardinal Isla, préfet de la Congrégation des Evêques et Réguliers, écrivit à Mgr Montault, en lui transmettant le décret.

R. " Je ne suis pas surpris que Votre Grandeur travaille avec le plus grand zèle à procurer aux Sœurs du Bon-Pasteur une constitution, d'après laquelle la maison d'Angers et toutes les maisons qu'elle aura fondées ou qu'elle fondera à l'avenir, ne fassent qu'une seule famille, et soient toutes sous l'autorité de la supérieure d'Angers, qui en sera comme la mère. En effet, le gouvernement d'une seule supérieure et l'unité de direction dans les affaires, faciliteront et rendront plus abondantes les œuvres excellentes de charité, qui sont propres à cet Institut. Je me plais à vous informer que les Éminentissimes Pères de la Congrégation ont donné de grands éloges à la piété, à la libéralité et au généreux dévouement du comte de la Potherie et de la supérieure Marie de Sainte-Euphrasie."

D. Qu'écrivait le cardinal de Gregorio, en réponse à la lettre de remerciements que le Bon-Pasteur lui avait adressée ?

R. " Enfin votre patience et celle de vos bonnes Sœurs ont été couronnées, et vous avez triomphé de ce qu'on cherchait à répandre contre vous. C'est à Dieu, c'est à la protection de la sainte Vierge que vous devez un si grand bienfait. Je suis persuadé qu'en reconnaissance d'une grâce qui porte le calme et la paix dans la congrégation, tout le monde s'animera à redoubler de zèle pour maintenir l'ordre le plus parfait, l'union et la charité, qui doivent être le vrai bien d'une communauté religieuse, bien qui réduit ses membres à n'avoir qu'un cœur et qu'une âme. Demandez instamment au bon Dieu, que cet esprit de ferveur, qui vous anime ne se relâche jamais, et que votre exemple soit toujours un véritable modèle de religion et de piété." (Rome, avril 1835).

D. Qu'écrivait le même cardinal quelques semaines plus tard ?

R. " Il est consolant pour moi d'avoir été choisi par la bonté divine pour concourir à consolider une œuvre, qui promet à l'Eglise de si grands et de si précieux avantages." (30 avril 1835).

D. Après le décret du généralat, les ennemis du Bon-Pasteur déposèrent-ils les armes ?

R. On écrivit au Pape pour lui représenter que la bonne foi des Congrégations avait été surprise, que l'on avait rédigé les articles autrement qu'ils n'avaient été présentés. Le Pape parla même de casser le décret; mais le cardinal de Gregorio n'eut pas de peine à justifier les Sœurs du Bon-Pasteur et ceux qui prenaient leur défense. Alors Grégoire XVI se recueillant : " Combien d'évêques sont contre la Mère Marie de Sainte-Euphrasie ?" —" Treize, Très Saint-Père." — " Qu'a-t-elle répondu pour se défendre ? " — " Rien." — " Alors, repartit le Pape, le bon droit est de son côté ; et je vais confirmer par un bref le décret du généralat." Ce qui fut fait.

D. Que répondit Sa Sainteté à la lettre de doléances que lui avait adressée Mgr de Montblanc ?

R. Que les faveurs accordées au Bon-Pasteur d'Angers ne changeaient en rien la situation du Refuge de Tours, qui restait dans les mêmes droits que le passé ; que la

maison d'Angers n'excercerait son autorité que sur les maisons par elle fondées.

D. L'archevêque de Tours resta-t-il toujours opposé au généralat ?

R. Non. Un jour, Mgr Montault vint annoncer au Bon-Pasteur que Mgr de Montblanc s'était rendu à Angers tout exprès pour faire la paix avec son suffragant, et lui dire qu'il avait été induit en erreur sur le généralat et sur la Mère Marie de Sainte-Euphrasie ; et qu'il s'en était retourné pénétré d'estime pour la bonne Mère. Celle-ci se sentit soulagée de la peine qu'elle portait dans son cœur depuis si longtemps. Elle remercia Dieu en déployant une ardeur de plus en plus grande pour l'extension de son œuvre ; elle se montra encore plus saintement hardie.

D. Que répondit Grégoire XVI au Père Vaures qui lui faisait part du retour d'estime de Mgr de Montblanc pour le généralat ?

R. " Remercions Dieu ; nous en sommes bien enchanté. Sans doute que ce bon archevêque avait été induit en erreur ; nous espérions toujours qu'il serait éclairé. Si vous écrivez au respectable évêque d'An-

gers, dites-lui combien cette nouvelle nous fait plaisir. Nous lui envoyons notre bénédiction. Dieu continuera à bénir les religieuses du Bon-Pasteur d'Angers."

D. Comment fut accueilli le Père Vaures quand il revint visiter Angers, peu de temps après la réception du bref du Pape ?

R. Avec toutes les marques de la plus vive reconnaissance, pour les services qu'il avait rendus à la cause du généralat. Il conseilla de demander au Pape un cardinal protecteur, qui serait en même temps le supérieur général de l'Institut.

D. Lequel des cardinaux leur indiqua-t-il comme devant mieux sauvegarder les intérêts de l'Institut ?

R. Le cardinal Odescalchi, cardinal vicaire en renom de grande sainteté. Son zèle pour les œuvres de charité en faisait un admirateur dévoué du Bon-Pasteur. Notre Vénérable Mère écrivit sans retard au cardinal, et en obtint l'objet de sa demande. Elle écrivit ensuite au Pape, avec le même succès.

D. A quelle date fut signé le bref d'érection du généralat ?

R. Le 3 avril 1835. Il formait du Bon-Pasteur un institut distinct, mais il stipulait expressément que ce dernier jouirait de tous les privilèges et grâces de Notre-Dame de Charité du Refuge.

D. Où et quand furent réimprimées les constitutions ?

D. A Rome, par l'entremise du cardinal Odescalchi qui confia au Père Kohlman le soin de les reviser et de les adapter au bref du généralat. Le travail du savant et saint jésuite reçut l'approbation, le 1er novembre 1836, et au mois de mars 1837, le Père Vaures expédiait de Rome les nouvelles constitutions, imprimées sous la surveillance du Père de Villefort, secrétaire du Généralat des Jésuites. Il ne manquait plus rien à l'organisation du généralat ; il était prêt à étendre à travers le monde ses bienfaisantes colonies.

CHAPITRE SIXIEME

Suite de l'admirable Vie de Vénérable Mère Marie de Sainte-Euphrasie. — Sa précieuse mort.

QUE devint le Bon-Pasteur après l'érection du généralat ?

R. Il prit un essor de plus en plus grand. Tous les ans, s'établissaient de nouvelles maisons ; il s'en fonda jusqu'à cinq, six et même sept dans la même année. Les bénédictions du Seigneur pleuvaient. Avec une sainte émulation, toute la Communauté courait dans les voies de la charité la plus vive, de l'humilité la plus profonde, du zèle le plus ardent et de toutes les vertus religieuses. Les Madeleines redoublèrent de ferveur. Il s'opéra de grandes et solides conversions dans la classe des pénitentes. Les lumières et les grâces divines se répandaient davantage encore sur celle qui était l'âme de tout ce bien, notre Vénérable Mère Marie de Sainte-Euphrasie.

D. Comment prouva-t-elle à Dieu sa reconnaissance ?

R. Sûre désormais de n'être point contrecarrée dans ses desseins, elle se remit à l'œuvre avec une ardeur nouvelle, malgré les défaillances de sa santé, ce qui ne l'empêchait pas non plus de pratiquer la vertu avec une perfection croissante. " La fièvre ne la quitte pas, écrivait à cette époque la sœur secrétaire ; son grand zèle et son courage ne lui font point laisser de travailler, de diriger, de tenir le noviciat tous les jours ; elle se consume pour procurer à Dieu des âmes ferventes et consommées dans la vertu". Cette bonne Mère voyait ses infirmités corporelles augmenter d'année en année. Malgré une maladie de foie qui rendait très laborieuse sa digestion, impitoyable devant la débilité de son estomac et de fréquents vomissements, elle garda jusqu'à la mort les lois de l'Eglise, et refusait ce qui sortait de l'ordinaire, disant que " le relâchement dans la vie commune, surtout de la part des supérieures, est très dommageable aux communautés." Cela devenait héroïque chez elle, car le matin, elle ne pouvait prendre que quelques bouchées de pain avec un peu de café ; demandée

parfois au parloir à l'heure du dîner, elle y allait, se rendait ensuite à la récréation, donnait l'instruction aux novices et ne se mettait à table qu'à deux heures. Quand elle était plus gravement malade, elle n'acceptait pas pour elle-même les soulagements qu'elle était heureuse de procurer à ses filles malades. Son travail ne finissait pas avec le jour : elle ne prenait qu'un court sommeil ; sans compter l'oraison supplémentaire qu'elle faisait le soir pendant une heure, ses occupations se prolongeaient souvent fort tard.

D. Quelle autre vertu était non moins remarquable chez elle ?

R. Son esprit de pauvreté était aussi remarquable que sa mortification : elle ne voulait pas que ses vêtements fussent d'une autre étoffe que ceux des sœurs ; un jour qu'on voulut lui faire prendre un voile plus fin, elle le repoussa avec indignation ; on voulut remplacer sa chandelle de suif par une bougie qui aurait ménagé ses yeux, elle n'y consentit jamais ; elle n'avait qu'un petit pupitre de bois et une chaise de paille, sur le dossier de laquelle on ne la vit

jamais s'appuyer ; son vieux et dur matelas était de crin tandis que les autres étaient mélangés d'un peu de laine ; elle se servait d'un pot-à-l'eau ébréché ; en un mot, elle voulait être plus pauvre que toutes. Dans ses chapitres, elle parlait avec une pénétrante onction, des beautés et des bénédictions de la vertu de pauvreté : " son plus grand charme, disait-elle, est de nous être un moyen pour sauver un plus grand nombre d'âmes, parce qu'avec de l'économie, de l'ordre et de l'industrie, nous pourrons soutenir les œuvres déjà établies et en établir d'autres. Abriter le plus grand nombre de pénitentes était sa constante préoccupation ; elle évitait toute dépense inutile et eut regardé comme un crime de consumer en dépenses non strictement nécessaires un argent qui pouvait être si fructueusement consacré à sauver les âmes de l'enfer. Dans les constructions, elle voulait que tout fût vaste, solide, aéré, mais d'une sévérité monastique. Formées à son école, ses filles savaient affronter généreusement les sacrifices de la pauvreté ; la bonne Mère ne les soutenait pas seulement de son fortifiant

exemple, mais encore par sa méthode d'administration et ses conseils répétés. Sa vigilance pour le maintien parfait de la vie commune s'étendait jusqu'aux plus petites choses; elle ne permettait aucune singularité, et ne voulait pas qu'on sortît de l'ordinaire sans une nécessité véritable. Rien n'échappait à son attention sur ce point : ni la qualité du papier, ni les épingles, ni les habits qu'on devait soigner extrêmement afin de les faire durer, ni l'emploi du temps; car, disait-elle, en raison de nos œuvres, l'emploi du temps, l'ordre, la propreté, l'économie, l'industrie font pour nous partie du vœu de pauvreté.

D. Continuez à citer ses vertus.

R. Sa virginité était angélique : il s'exhalait de sa personne comme un parfum de modestie qui inspirait autour d'elle la pureté du cœur et des sens; on avait toujours lieu d'être édifié de sa grande réserve et de sa parfaite circonspection, qui n'avaient cependant rien d'apprêté; tout son extérieur était doucement composé selon les prescriptions de la vie religieuse. Admirables aussi son incroyable humilité, sa

patience, sa confiance en Dieu, sa loyauté parfaite : jamais elle n'aurait consenti à tromper, soit en paroles, soit par des actes, ni à employer ces feintes ou cette diplomatie qui est regardée trop souvent comme le comble de l'habileté. La justice était une de ses vertus préférées : sa nature droite et loyale s'y plaisait ; cette vertu brillait surtout dans son culte envers Dieu et tout ce qui est de Dieu, son profond respect envers les prêtres, même les plus jeunes et les plus humbles ; elle resplendissait dans sa reconnaissance envers ses bienfaiteurs, et dans sa générosité envers les pauvres ; elle paraissait encore dans son souci de distribuer les charges selon les aptitudes et le mérite, de donner avec équité les éloges ou les blâmes : "l'ordre et la discipline ne se maintiennent que si une main ferme fait respecter la règle, redresse les torts, réprime les abus." Et que dire de la bonté, de l'affection, de la confiance avec laquelle elle traitait ses religieuses ; elle leur faisait part de ses joies, de ses peines, de ses travaux, de ses projets ; elle les consultait, les entourait de soins, de prévenances. En

retour, elle était si aimée qu'elle pouvait dire un jour : "Je n'ai jamais commandé: mes filles ont toujours exécuté mes désirs." Toutes les vertus étaient en elle harmonieusement ordonnées vers l'amour de Dieu et la charité envers le prochain, dans l'accomplissement desquels est renfermée toute la loi de Dieu, toute la perfection religieuse.

D. Dites un premier résultat de la soigneuse économie dont vous avez parlé ?

R. C'est, premièrement, qu'on pouvait recevoir un plus grand nombre de protégées de toutes catégories : la maison regorgeait de monde ; mais les religieuses, l'heureuse Mère le constatait avec joie, aimaient mieux faire des sacrifices que de refuser les âmes envoyées par le bon Dieu. Voici ce que raconte une lettre du temps :"A toutes les heures du jour et de la nuit, il nous arrive quatre, cinq personnes à la fois ; c'est ordinairement notre chère sœur Assistante qui est chargée de ces *hautes réceptions ;* elle va trouver notre bonne Mère et lui dit : " Voilà tel nombre de personnes ; il n'y a "point de lits pour les coucher !" Notre Mère répond aimablement : " Allez, cela ne fait

rien... vous en trouverez." Alors on a recours à notre charitable Maîtresse des novices qui veut bien donner des lits, cédés avec empressement par ses jeunes religieuses. La chère Assistante va de nouveau trouver notre Mère : " Ma Mère, il y a des lits, "mais il n'y a point de place pour les mettre." —" Allez, cela ne fait rien, vous trouverez " de la place : vous avez la grâce." Le sourire sur les lèvres, soeur Assistante s'en va et sa charité ingénieuse trouve de la place."

D. Citez un second résultat ?

R. La possibilité, pour la maison-mère, de venir en aide aux fondations pauvres. Combien de fois, en effet, ne les empêcha-t-elle pas de sombrer, en envoyant des sommes généreuses, fruit souvent d'héroïques privations ! On pouvait aussi par là fonder des maisons nouvelles : " Nos Seigneurs les Prélats, disait notre Vénérable Mère, nous désirent dans leurs diocèses ; cependant quelques-uns n'ont rien à nous donner ; quand nous offrons de subvenir aux frais d'installation, ils sont heureux de nous recevoir, alors qu'autrement ce serait impossible. Ces asiles qui s'ouvrent ainsi, par

suite de votre soin à chacune d'économiser toutes choses, de vos industries pour augmenter le trésor de Marie (c'est ainsi que la bonne Mère nommait la petite caisse de réserve), ces asiles sont donc bien votre ouvrage, mes chères filles, et à cause des âmes qui y sont sauvées, l'abondance des bénédictions du ciel descendra sur vous." D'ailleurs on ne craignait pas de fonder sur la pauvreté et sur la confiance en Dieu, car l'on remarquait que les fondations nées dans le plus extrême dénument étaient celles qui avaient ensuite le bonheur de voir le plus grand nombre de conversions; c'est pourquoi la vénérée Mère disait: "Nos monastères ont deux forteresses: la pauvreté et la classe des pénitentes." Les considérations d'argent n'empêchaient jamais une fondation quand il y avait du bien à faire et des âmes à sauver. La maison de Londres fut pendant de longues années aussi pauvre que l'étable de Bethléem; celle de Namur s'ouvrit avec 44 francs; Strasbourg avait à peine plus, etc. Pour la première maison d'Amérique, Louisville, on n'avait que le prix des passages; notre zélée Mère,

en faisant partir ses filles, leur dit avec une foi admirable : "Je n'ai ni or ni argent, mais ce que j'ai, je vous le donne : au nom du bon Pasteur, levez-vous et marchez à la conquête du Nouveau-Monde ! " Les faits prouvèrent qu'elle avait agi avec la prudence des enfants de lumière.

D. Pourriez-vous citer un troisième résultat de cette sage économie ?

R. Oui. La Communauté se trouvait par là plus en état de répandre de généreuses aumônes : pendant une disette générale, malgré le peu de ressources du monastère, on établit un fourneau gratuit qui distribua des milliers de repas. Si les parents des religieuses, des enfants, et même des employés et les fournisseurs étaient dans la gêne, on venait à leur aide. L'hospitalité envers les religieuses des autres instituts était toujours cordialement pratiquée ; afin même de leur témoigner plus de charité, on leur faisait visiter la maison, après s'être munies des permissions nécessaires. Les évêques, les prêtres, les religieux de passage, trouvaient à l'aumônerie une réception empressée, une table frugale mais abon-

dante et, une hospitalité respectueuse. Les communautés qui vinrent s'établir à Angers, Jésuites, Oblats, Carmélites, Visitandines, Barnabites, Frères de la Doctrine Chrétienne, etc., reçurent de généreux secours; en un mot, toute détresse et toute nécessité sitôt connues étaient secourues. Et l'on n'attendait pas d'avoir du superflu pour agir ainsi: on donnait souvent jusqu'au dernier sou de la maison ; mais Celui qui a dit : " Donnez, et l'on vous donnera", et dont la parole ne passe pas, ne manqua jamais de rétribuer au centuple.

D. Quelles œuvres se créèrent à la Maison-Mère, vers cette époque ?

R. Pour séparer les plus jeunes pénitentes des plus âgées, on fonda la classe ou section Saint-Michel. Peu après, le préfet d'Angers, visitant l'établissement, fut si frappé de sa bonne tenue qu'il proposa de confier au Bon-Pasteur les jeunes filles au-dessous de quinze ans, condamnées à la détention, ce qui fut accepté avec bonheur par notre Vénérable Mère.

D. N'y eut-il pas une autre création ?

R. Celles des Consacrées en faveur des pénitentes qui, n'éprouvant aucun attrait pour la vie retirée des Madeleines, désiraient se consacrer à Dieu, tout en demeurant parmi leurs compagnes dont elles seraient les apôtres; comprenant les précieux services que rendraient de telles auxiliaires, la Servante de Dieu obtint sans peine de Mgr Montault la permission de les grouper en congrégation. Les Consacrées suivent la même règle que les autres pénitentes à qui elles doivent donner le bon exemple, mais elles portent un costume spécial et, après quelques années d'épreuve, s'engagent en présence du prêtre à servir Dieu toute leur vie. Elles renouvellent ensuite cette consécration tous les ans en y joignant le vœu annuel de ne pas sortir du monastère. Elles récitent chaque jour le petit office de Notre-Dame des Sept-Douleurs, que disent les Servites de Marie. Notre Vénérable Mère obtint même pour elles un diplôme d'affiliation à ce saint Ordre, en sorte que toute Consacrée peut en gagner les indulgences, et participer à de nombreux avantages spirituels.

D. Quelle personne de grande distinction entra au noviciat en 1836 ?

R. Madame de Couespel qui reçut le nom de Sœur Marie-Thérèse de Jésus et qui, après avoir été la bienfaitrice de la maison, devint une religieuse de grand mérite.

D. Quels religieux prirent une grande part dans le progrès et l'extension de l'Institut ?

R. Les révérends Pères Jésuites. Ils suscitaient des vocations sur tous les points de la France ou envoyaient des pénitentes. Le Père Barthès et le Père Gloriot déployèrent surtout une grande activité : en même temps qu'ils trouvaient d'excellents sujets, ils stimulaient la charité publique et préparaient des fondations. Le Père Barthès, à lui seul, contribua efficacement à la fondation de cinq monastères, en deux années. Il disait souvent : " Je ne crains pas de placer l'établissement du Bon-Pasteur parmi les chefs-d'œuvre de la toute-puissance et de la miséricorde de Dieu. " Notre Vénérable Mère recommandait de confier souvent les retraites annuelles à ces saints religieux dont l'Insti-

tut, disait-elle, a tant de similitude avec le nôtre ; elle aimait qu'on les choisît pour confesseurs extraordinaires ; elle-même recourait souvent à leurs conseils. Elle avait encore en singulière estime les Oblats de Marie Immaculée ; l'un d'eux, le Révérend Père Roux, fut longtemps son confesseur. Eux aussi prêchèrent des retraites à la Maison-Mère.

D. Ces religieux sont-ils les seuls auxquels notre Institut doit de la reconnaissance ?

R. Non ; en différents pays, beaucoup de religieux aidèrent nos monastères à s'établir ou à progresser, de sorte qu'il n'est guère, dans la sainte Eglise, d'Ordres religieux auxquels nous ne soyons redevables.

D. Quelle fondation, en 1838, vint grandement réjouir la Servante de Dieu ?

R. Celle de Rome. Le Bon-Pasteur y était appelé par le cardinal Odescalchi, avec l'approbation de Sa Sainteté ; on lui donna un ancien couvent de la Pénitence qui abritait 12 pauvres filles sales, paresseuses, indisciplinées. (Ce couvent devait avoir un saint succès. Par une direction à la fois douce et ferme, par des prodiges

d'ordre et d'économie, les Sœurs transformèrent la maison et ses habitantes, et le Bon-Pasteur devint bientôt très populaire dans toutes les classes de la société.)

D. Notre Vénérable Mère alla-t-elle elle-même conduire ses filles à Rome ?

R. Oui, et eut ainsi le bonheur de s'agenouiller aux pieds du Père des fidèles qui l'accueillit avec une grande bonté, la fit asseoir et lui parla longtemps avec zèle, force et affection. A son tour, le cardinal Odescalchi lui accorda une audience particulière ; au cours de l'entretien, qui dura une heure, la Servante de Dieu " reçut tant de grâces et de lumières qu'elle regardait ce jour comme un des plus précieux de sa vie."

D. Quelle ère nouvelle marqua la fondation de Rome ?

R. L'ère des fondations à l'étranger : l'Italie, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Amérique reçurent bientôt de nombreuses colonies de blanches bergères à la recherche des âmes égarées.

D. Comment la Maison-Mère pouvait-elle répondre à tant de demandes ?

R. A cause du nombreux noviciat, habituellement composé de 120 à 130 novices, françaises, italiennes, anglaises, allemandes ; on eût dit un séminaire pour les missions étrangères.

D. Notre Vénérable Mère bornait-elle aux pays civilisés les désirs de son zèle ?

R. Non, elle rêvait les missions en pays infidèles et disait que la propagation de la foi fait partie de notre programme de relèvement de la femme. Lorsque Monsieur Boré revint de son premier voyage en Orient, où il avait servi la foi aussi bien que la science, elle pria ce vertueux missionnaire laïque de venir raconter au Bon-Pasteur les merveilles que l'Eglise accomplissait dans ces lointains pays : il entretint en effet les Sœurs des missions d'Asie, du grand bien qu'elles y pourraient faire, des moyens pratiques de s'y établir. (Monsieur Boré entra plus tard chez les Lazaristes dont il devint le supérieur général.) Dans les desseins de la Providence, l'Afrique devait passer la première. Monseigneur l'évêque d'Alger réclama des religieuses, disant : "J'en demande à genoux". L'enthousiasme fut grand

dans la communauté : toutes les sœurs auraient voulu partir ; la supérieure choisie fut Sœur Marie de Sainte-Thérèse, baronne de Stransky, jeune professe allemande d'un rare mérite et d'une haute piété, qui fonda solidement l'œuvre. Quelques années plus tard, on demanda une fondation à Bangalore ; cette fois encore, un grand nombre de sœurs sollicitèrent la faveur de s'embarquer ; la haute prudence de Mère Pelletier choisit pour diriger la colonie Sœur Marie de Sainte-Thérèse, fille du baron Werner de Schorlemer, âme humble avec des talents remarquables, mortifiée, généreuse, ardente. Prodigieux le bien que fit le monastère de Bangalore ; en quelques années, on y baptisa plus de 5000 personnes. Détail à remarquer : aucune religieuse du Bon-Pasteur n'y fut jamais mordue par les serpents, pourtant nombreux et dangereux.

D. Mgr Montault assista-t-il au développement complet de l'Institut ?

R. Non, le saint évêque mourut pieusement en 1839. Il fut remplacé par Mgr Paysant qui se montra bien bon pour l'Œuvre.

D. En fut-il de même de son successeur ?

R. Non, Mgr Angebault, prélat d'ailleurs vertueux, garda toujours contre le généralat des préjugés qui firent beaucoup souffrir notre Vénérable Mère ; ce fut la grande épreuve de sa vie d'être obligée de lutter contre son évêque pour le maintien des privilèges que Rome lui avait garantis. Elle ne s'en montra pas moins toujours empressée envers lui, s'ingéniant à lui faire plaisir et lui obéissant en tout ce qui n'était pas contraire aux décrets du Saint Siège.

D. L'Institut fut-il reconnu légalement par le gouvernement français ?

R. Oui, en l'année 1852, par un décret impérial. Cette année-là même, Mère Marie de Ste-Euphrasie, acheta une propriété située à une demi-lieue de la ville ; depuis longtemps elle avait dessein d'établir une grande ferme qui permît au monastère de suffire à ses propres besoins. Elle ne voulait pas seulement en tirer un avantage temporel ; établir une ferme modèle, faire une vaste colonie agricole, où les jeunes pénitentes et détenues seraient formées aux travaux de la campagne, tout en recevant une bonne éducation, tel était son dessein

Dieu bénit ce projet comme il avait béni les autres, et la dévouée Mère pouvait dire : "Nos jardins sont admirables, les arbres ploient sous les fruits, il n'y a rien de pareil dans la contrée. Une bonne jardinière est un trésor."

D. La Communauté secondait-elle les vues de notre Vénérable Mère ?

R. Oui de tout cœur, ainsi que l'atteste la circulaire de 1861 : Comme notre digne Mère Générale nous entretient souvent de l'économie, de l'ordre, de la bonne administration, nous tâchons de bien mettre en pratique ses sages conseils. Chacune s'étudie à prendre de petits moyens économiques, afin de diminuer la dépense commune. C'est une des consolations de cette bien-aimée Mère, de voir le soin que met la Communauté à ne rien perdre, à utiliser toutes choses, à s'efforcer de lui adoucir les soucis du temporel. Sa Charité nous recommande fréquemment de bien soigner l'ouvrage. Grâce à Dieu, nous n'en avons point manqué ; mais que serions-nous devenues si, par négligence à le surveiller, nos enfants étaient demeurées sans rien faire ?"

Notre vénérée Mère croyait avec raison qu'une seule heure d'oisiveté est très nuisible aux chères pénitentes.

D. Quelles furent les deux pures joies de l'Institut en 1854 ?

R. 1o. La proclamation du dogme de l'Immaculée Conception ; 2o. la béatification de Germaine Cousin, qui avait accompli en notre monastère de Bourges les deux miracles requis. Pendant tout un hiver, la chère petite sainte s'était fait un jeu de multiplier, de diverses façons, le pain et la farine.

D. Qu'y eut-il d'important en l'année 1855 ?

R. La division de l'Institut en provinces ; il y en eut d'abord sept, mais le nombre augmenta bientôt.

D. Quels en furent les résultats ?

R. Les résultats furent féconds. Les postulantes, n'étant plus obligées de quitter leur pays, se présentèrent en foule aux noviciats institués dans chaque monastère provincial, sans qu'une diminution fut constatée à la Maison-Mère. Quant aux fondations, elles augmentèrent d'une façon in-

croyable : de 1855 à 1868, dans les treize dernières années de notre Vénérable Mère, il y eut cinquante-cinq établissements nouveaux.

D. Quel événement marqua 1859 ?

R. La consécration de la chapelle restaurée ; pour cette restauration, notre Vénérable Mère ouvrit au monastère, une souscription de 20 francs par personne; avec une sainte émulation. Religieuses, Madeleines, Enfants des différentes catégories, voulant apporter leur pierre à la maison de Dieu, s'ingénièrent, par des travaux supplémentaires, à former la somme demandée. Tant de bonne volonté fut bénie, et on réussit à transformer l'église extérieure, pauvre et simple, en une magnifique chapelle du plus pur style roman du XIIe siècle.

D. A quelle date le Bon-Pasteur célébra-t-il le cinquantième anniversaire de profession de la Mère Marie de Sainte-Euphrasie ?

R. Le 8 septembre 1867. La piété de ses filles fit vraiment de ce jour une fête d'or, une fête de famille. Il y eut prise d'habit et profession. Deux monuments, au Sacré-Cœur et à Notre-Dame de la Salette, furent bénits en ce jour.

D. Racontez la maladie et la mort édifiante de notre Vénérable Mère ?

R. Notre Vénerable Mère Marie de Ste-Euphrasie, qui, pendant cinquante ans, s'était usée aux travaux de tout genre, sentit ses forces diminuer pendant les premiers mois de 1868. Le 13 mars, jour de sa fête, elle descendit au réfectoire pour la dernière fois. Puis elle fit un pèlerinage aux oratoires des jardins et le termina devant la statue de saint Joseph "Saint Joseph, dit-elle à haute voix, cœur royal et grand protecteur de l'œuvre du Bon-Pasteur, priez pour nous."

Le 29 mars, dimanche de la Passion, elle se leva encore à cinq heures et reçut la sainte communion à la grille du chœur.

A midi, elle se rendit à la salle de communauté ; rentrée dans sa chambre, elle se jeta dans son fauteuil en disant : " O mon Jésus, c'est donc ma dernière visite à mes filles. Que votre volonté soit faite !" Jusque-là, elle s'était toujours rendue aux exercices avec la communauté, malgré les représentations de son infirmière. Elle se sentait frappée à mort, elle le disait ; mais, pour

prouver son amour à Dieu et donner l'exemple aux générations futures, elle voulut suivre la règle tant qu'il lui fut possible de faire un pas. Le soir même de ce 29 mars, le médecin déclara que la Mère Générale avait une maladie organique de l'estomac et que l'état était grave. Ce fut une consternation générale dans le monastère. Le 1er avril, la pieuse malade s'occupa encore des fondations, et nomma les religieuses qui devaient aller à Aden, aux Indes et ailleurs.

Le 3, fête de la Compassion de la sainte Vierge, elle communia en viatique. Pendant la journée, elle souffrit d'effroyables douleurs. On l'entendait répéter ; "Mon Dieu, que votre volonté soit faite ! Mon Dieu, je ne veux que votre volonté !"

Le lendemain, se sentant plus mal, elle demanda à être administrée. La communauté se rendit à la porte de sa chambre. La Mère avait voulu voir toutes ses filles : "Venez, mes enfants, entrez toutes." Quand le saint Sacrement fut dans sa cellule, elle demanda pardon à toute la communauté, comme elle pardonnait à tous ceux qui

pouvaient l'avoir offensée. Les sanglots de ses filles éclatèrent. Mais elle toujours de poursuivre : "Je déclare mourir fille de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine." Quand elle eut reçu la sainte Hostie, elle demeura longtemps les yeux fermés, plongée en Dieu. On voulut lui donner à boire : elle refusa quoiqu'elle fût dévorée par les ardeurs de la soif. "O Jésus, soupirait-elle, je vous offre ma vie ; je veux ce que vous voulez." Elle recommanda de nouveau à ses filles l'union, la fidélité à l'Institut. "Oh ! ce cher Institut, dit-elle, aimez-le bien, promettez-moi que vous le soutiendrez toujours." — "Nous vous le promettons," répondirent ses filles. "Surtout mes filles chéries, restez toujours attachées à Rome, au Saint Père... Là est la vraie lumière qui éclaire le monde..." Elle termina par ces mots : "Ayez bien soin de nos chères pénitentes, de nos pauvres enfants !"

Le lendemain, dimanche des Rameaux, arriva un télégramme du cardinal Patrizi, lui envoyant la bénédiction papale. A cette nouvelle, la vénérée Mère fit un grand signe de croix et laissa déborder sa joie.

Le soir, Mgr Angebault vint lui apporter sa bénédiction. Puis arrivèrent plusieurs Mères prieures. A toutes, elle recommandait l'attachement à l'Institut. "Que rien ne puisse vous en détacher. A cette source, vous trouverez la vie de nos œuvres. Je désire que l'on redise cela à tous nos monastères de quelque pays qu'ils soient."

D. Comment priaient les enfants des classes pour leur grande bienfaitrice ?

R. Leur prière était ardente, leur conduite exemplaire. Dans toutes les classes, la pensée de la bonne Mère élevait les cœurs vers Dieu. Les Madeleines avaient fait dire des messes à la Sainte-Baume. "Oh ! pour celles-là, pour nos bonnes Madeleines, je puis dire que je suis leur fondatrice, dit notre Mère ; sainte Madeleine m'est d'un grand secours. Vous savez qu'elle est ma patronne," ajoutait avec humilité, celle dont la vie avait été si pure.

D. Comment passa-t-elle la Semaine Sainte ?

R. Dans d'indicibles souffrances. La semaine de Pâques lui réservait une grande joie : le cardinal Patrizi écrivait : "Notre

Saint Père le pape ne cesse, aussi bien que moi, de prier pour elle." Elle fut également consolée par les bénédictions que lui envoyèrent les archevêques de Cambrai, d'Aix, de Westminster; les évêques d'Arras, d'Orléans, de Poitiers et de beaucoup d'autres villes.

D. Comment souffrait-elle ?

R. Avec une patience admirable qui ne se démentit point, et pourtant elle endurait un véritable martyre. "Je ne veux pas faire une seule imperfection dans cette maladie," disait-elle. Jusqu'au bout elle poussa très loin l'esprit de mortification ; plutôt que de déranger son infirmière la nuit, elle restait sans aucun rafraîchissement dans les ardeurs de la fièvre. Son intelligence était toujours aussi vive ; elle offrait ses souffrances pour ses filles, pour les pénitentes, pour tout l'Institut. Elle répétait souvent de pieuses aspirations : " O Jésus, vous êtes ma force ; je n'ai de force qu'en vous. Je serre la volonté de Dieu sur mon cœur. Les souffrances m'ont été offertes ; je les ai acceptées. Il m'a brisée d'un double brisement. Mon cœur est dans un océan de

paix ; je sens Dieu en moi et souffrant avec moi. Le zèle du salut des âmes me dévore."

D. Perdit-elle le souci de sa communauté ?

R. Nullement. Quand la cloche sonnait, elle faisait signe aux religieuses qui étaient près d'elle, de se rendre aux exercices annoncés. Après une nuit de grand vent, elle envoyait une sœur inspecter le jardin pour voir s'il y avait des dommages, ou quelques arbres arrachés. Un autre jour, elle faisait mettre sous enveloppe quelques centaines de francs, pour être remis après sa mort à plusieurs monastères qu'elle savait être dans la gêne. Elle continuait à tout diriger avec une grande lucidité d'esprit. Son affabilité resta toujours la même au milieu des plus vives souffrances.

D. Quels furent ses derniers moments ?

R. Les 20 et 21 avril, elle eut le bonheur de recevoir la sainte communion dont des vomissements l'avaient privée depuis douze jours, immense sacrifice pour son cœur. Le 22, elle fit sa dernière communion. Son union à Dieu demeurait très étroite et elle continuait à voir les reli-

gieuses auxquelles elle avait de particulières recommandations à adresser. Elle était ainsi occupée dans l'exercice de la charité et des fonctions de sa charge quand tout à coup, se sentant défaillir, elle s'écria : "Adieu !... Adieu, mes Filles !..." Et elle entra en agonie. Vers six heures, elle remit doucement sa belle âme à Dieu. C'était le 24 avril 1868, avant-veille de la fête du Bon-Pasteur. Son visage souriant et gracieux, sembla recouvrer la fraîcheur de la jeunesse. Calmes et reposés, ses traits donnaient l'impression d'un bienfaisant sommeil ; en effet, fatiguée de ses pénibles courses apostoliques, la vaillante sauveuse d'âmes s'était endormie dans le repos du Seigneur.

D. Quelle émotion produisit ce décès ?

R. Ce fut une explosion de douleur et de larmes dans tous les couvents de l'Ordre. Les différentes classes rivalisaient de zèle avec les religieuses pour apporter leur tribut de regrets et de reconnaissance à celle dont le cœur compatissant leur avait préparé de si doux abris.

Du dehors arrivèrent les condoléances

les plus touchantes; on ne tarissait pas d'éloges sur les aimables et précieuses qualités de cette grande servante de Dieu, toujours si dévouée aux pauvres et si gracieuse pour les humbles. Jamais, disait-on, ne s'était rencontré tant de bonté, tant de sainteté. De tous côtés, on accourait déposer des bouquets dans ses mains ou à ses pieds que "nulle blessure n'avait pu détourner de ce chemin du dévouement où les fleurs sont si rares et les épines si nombreuses."

D. Où fut mis son corps vénéré?

R. Avec l'autorisation du maire d'Angers, on l'enterra dans la chapelle de l'Immaculée Conception, érigée à l'extrémité des jardins du monastère général.

D. Durant combien d'années la Mère Marie de Sainte Euphrasie avait-elle dirigé le Bon-Pasteur d'Angers?

R. Pendant 39 ans, dont 33 depuis l'érection du généralat.

D. Combien de monastères furent fondés pendant ces 33 années?

R. 110 monastères, tous régulièrement constitués en seize provinces; les fondations

s'étaient multipliées comme par enchantement :"Une Providence miraculeuse veille sur nous", disait la Vénérable Mère.

D. Quel était le personnel de la maison d'Angers à la mort de la Mère fondatrice ?

R. En 1829,la Mère Marie de Sainte-Euphrasie était venue à Angers avec cinq religieuses ; le 24 avril 1868, lors de son décès, la maison d'Angers comptait 910 personnes, reparties comme suit : 178 religieuses professes, 140 sœurs novices, 10 sœurs tourières, 71 sœurs Madeleines, 140 pénitentes, 361 enfants et détenues.

D. Et quel était alorle le personnel de la Congrégation ?

R. De 18,577 personnes. Elles se répartissaient ainsi : religieuses professes 2067 ; sœurs novices 384 ; sœurs tourières 309 ; sœurs Madeleines 962 ; pénitentes 6372 ; enfants de diverses catégories et détenues 8483. C'est ainsi que le bon Dieu avait béni le petit grain de séneyé jeté en terre par celle qui ne comptait que sur lui.

D. Qu'arriva-t-il après la mort de la Mère Marie de Sainte-Euphrasie ?

R. Dieu se plut à manifester, par des mi-

racles, la sainteté de sa fidèle servante, qui, au milieu de travaux incessants, de cruelles épreuves, d'oppositions formidables et et de difficultés sans cesse renaissantes, avait fondé par amour pour lui et par dévo emeut pour les âmes, un Institut qui grandissait admirablement en répandant partout des fruits de grâce et de salut.

D. Quels sont ces miracles ?

R. Entr'autres, plusieurs guérisons obtenues. A propos de quelques-unes, des médecins attestèrent qu'elles étaient tout à fait extraordinaires et scientifiquement inexplicables. Dès lors, les religieuses du Bon-Pasteur entretinrent la douce espérance que la sainte Eglise placerait un jour sur les autels leur admirable Mère Fondatrice.



SUPPLEMENT AU CHAPITRE SIXIEME

Description du tombeau de notre Vénérable Mère Fondatrice

Le monument funèbre, en marbre noir, est d'une grande simplicité: pour tout ornement, il porte une belle croix rustique de marbre blanc, sur les quatre extrémités de laquelle sont écrits en lettres d'or: *Pauvreté, Chasteté, Obéissance, Zèle du salut des âmes.* L'épitaphe, gravée sur une pierre de marbre blanc adossée à la muraille de la chapelle, est ainsi conçue:

Ci-gît
Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier
Supérieure Générale de la
Congrégation de Notre-Dame de Charité
du Bon-Pasteur d'Angers,
née le 31 juillet 1796,
fonda le Généralat
le 9 janvier 1835,
décédée le 24 avril 1868,
âgée de 72 ans,
dans la paix du Seigneur.

REQUIECAT IN PACE!

Je serre la volonté de Dieu
sur mon cœur.

Seigneur, le zèle de votre maison
m'a dévoré. Ps.

Elle bâtit un temple au Seigneur et se
plut à rendre belle la maison de Dieu.

CHAPITRE SEPTIEME

Histoire de l'Institut sous le gouvernement de la très Honorée Mere M. de St-Pierre de Coudenhove, deuxième Supérieure Générale
1868 — 1892

QUE devint l'œuvre magnifique du généralat après la disparition de la fondatrice ?

R. Les prudents du siècle s'imaginaient qu'un tel colosse ne pouvait que s'écrouler, quand il ne serait plus soutenu par la main ferme et habile qui l'avait construit. Mais la servante de Dieu l'avait prédit à ses filles : au ciel, elle devait leur être plus utile que sur la terre. Des hauteurs du bienheureux séjour, comme une sentinelle infatigable, elle veille sur son cher Institut, non seulement pour le maintenir dans la ferveur, mais encore pour en accroître l'étendue et la sphère d'action.

D. Qui lui succéda dans le gouvernement de l'Institut ?

R. L'Assistante Générale, Mère Marie de Saint-Pierre de Coudenhove, que notre Vénérable Mère nommait "Ma joie dans le Seigneur". Elle fut élue par le chapitre général convoqué à Angers pour la circonstance. Comme Elisée fut l'héritier d'Elie, ainsi l'esprit de la fondatrice passa dans la nouvelle Supérieure Générale, sans détruire son tempérament particulier. Elle avait un immense désir de conserver, en le développant, le dépôt laissé par sa devancière.

D. Y réussit-elle ?

R Merveilleusement. Pendant les 24 années que dura son généralat, c'est-à-dire, jusqu'à sa mort en 1892, elle fonda 85 monastères.

D. En croissant ainsi, l'Institut se modifia-t-il ?

Non, il se maintint dans son esprit primitif. Fidèle aux leçons et aux exemples de notre Vénérable Mère M. de Sainte-Euphrasie, la Très Honorée Mère M. de S int-Pierre de Coudenhove n'oublia jamais que la sauvegarde du Bon-Pasteur et ce qui le rend invulnérable, c'est la charité envers

le prochain, poussée jusqu'au dépouillement absolu. Aussi aimait-elle à citer cette parole de notre Vénérable Mère : "Nos monastères ont deux forteresses : la pauvreté et la classe des pénitentes." De même que saint Laurent avait pour trésors les pauvres assistés par lui, ainsi la richesse de la Congrégation consiste dans les pénitentes qu'elle arrache au mal et rend à Dieu.

D. Lors de l'élection de la Très Honorée Mère M. de Saint Pierre, quelles étaient les circonstances ?

R. Difficiles. Le cardinal Patrizi s'empressa de lui tracer la ligne de conduite qu'elle aurait à suivre envers son évêque. L'épreuve ne devait pas durer longtemps. Mgr Angebault s'éteignit pieusement le 2 octobre 1869. Moins de deux mois après Mgr Freppel était nommé à l'évêché d'Angers. Désormais était close l'ère des difficultés avec l'Ordinaire.

D. Quelles épreuves poignantes ne tardèrent pas à remplacer celle-ci ?

R. Victor-Emmanuel consommait ses forfaits en s'emparant de Rome. Aux angoisses causées par les malheurs de l'Eglise s'a-

joutaient les désastres inouïs de la guerre de 1870, qui, chaque jour, apportaient aux cœurs français quelque nouveau martyre. La Mère Générale ne goûtait plus un instant de repos. Les monastères de Nancy, de Reims, d'Amiens, de Sens, de Dôle, d'Orléans, de Conflans, surtout de Metz et de Strasbourg, eurent beaucoup à souffrir. Si la Maison-Mère ne vit pas de près les horreurs de la guerre, elle paya largement son tribut : elle donna logement et nourriture à cinquante, soixante, et même quatre-vingts soldats à la fois. De plus, elle installa une ambulance de cinq salles, sans compter un fourneau économique qui distribua aux malheureux plus de 10 000 rations.

D. Quel anniversaire fut solennellement célébré en 1885 ?

R. Le cinquantième anniversaire de l'érection du généralat. On choisit, pour le solenniser, le 10 mars, fête de sainte Euphrasie. La décoration la plus significative consistait dans 150 bannières portant chacune le nom d'un monastère du Bon-Pasteur, et proclamant ainsi que dans 150 maisons, plus de 4 000 religieuses prodi-

guaient leurs soins dévoués à plus de 20 000 âmes.

D. Quelle épreuve marqua pour la Maison-Mère cette même année 1885 ?

R. Le gouvernement retira les jeunes détenues et les enfants de la classe correctionnelle tout en reconnaissant qu'on n'avait aucun reproche à adresser. Ces pauvres enfants partirent avec des sanglots déchirants et des cris de douleur. Les vides furent bientôt comblés par des orphelines ou des petites filles appartenant à des familles indigentes ou peu for unées. Dans les années suivantes, le Bon-Pasteur eut à souffrir de plusieurs mesures vexatoires.

D. Quel livre précieux fut imprimé la même année 1885 ?

R. Le livre des Entretiens de notre Vénérable Mère, à la rédaction duquel la Mère M. de Sainte-Olympie Daumas avait travaillé avec persévérance jusqu'à sa mort et qu'avait revu soigneusement le chanoine Battaglini, depuis Cardinal-Archevêque de Bologne. Tous les frais d'impression furent payés par le Chili, que notre Vénérable Mère appelait "la mission de son amour".

D. Qu'y eut-il de remarquable en l'année 1886 ?

R. La Cause de béatification de notre Vénérable Mère Fondatrice fut inscrite au secrétariat de la S. Congrégation des Rites, 17 novembre 1886.

D. A qui est dû l'honneur d'avoir pris l'initiave en cette affaire ?

R. A la Très Honorée Mère M. Augustin de Jésus Fernandez Concha, provinciale du Chili, et à la Mère M. de Sainte Thérèse Letocart, originaire de Lille et alors Supérieure de San-Felipe. Venues au chapitre général de 1886, qui réélut pour un quatrième sexennat la Très Honorée Mère M. de Saint-Pierre, elles signèrent avec les 93 autres Supérieures présentes, une requête à la vénérée Mère Générale, la suppliant de travailler à la Cause de la béatification de notre Vénérable Mère.

D. Celle-ci accéda-t-elle à ce désir unanime ?

R. De grand cœur. Avec les religieuses plus haut nommées, elle insista auprès de Mgr Freppel pour qu'il entreprît le Procès Ordinaire d'information. L'illustre évêque

promit de s'en occuper.

D. Quelles furent les suites de cette promesse ?

R. Le 15 septembre, après entente préalable, un notaire épiscopal, accompagné de deux autres ecclésiastiques, venait assister à la nomination que le chapitre de la Maison-Mère fit d'un postulateur à Rome pour la Cause de béatification de la fondatrice du généralat du Bon-Pasteur. Les religieuses signèrent, avec une joie inexprimable, cette pièce où leur vénérée Mère recevait par l'autorité de l'Eglise, le titre de Servante de Dieu.

D. Quelles déléguées la Mère Générale envoya-t-elle à Rome ?

R. La Mère M. Augustin de Jésus et la Mère M. de Sainte-Thérèse. Grâce au Cardinal Protecteur et à la bienveillance d'autres éminents personnages, elles réussirent à merveille. Elles eurent une audience du Saint Père Léon XIII qui bénit les travaux de la Cause laquelle, comme nous l'avons dit, fut inscrite dès le 17 novembre de la même année 1886.

D. Que fit alors Mgr Freppel ?

R. Il nomma les juges ecclésiastiques pour le Procès d'information.

D. Combien de temps dura ce Procès ?

R. Commencé en février 1887, il fut clos en septembre 1890. Il dura donc plus de 3 ans et occupa 230 sessions.

D. Qu'arriva-t-il pendant ce Procès ?

R. A peine est-il commencé que de toutes parts arrivent à la Maison-Mère, et souvent appuyés par des certificats de médecins, des récits de guérisons, de grâces remarquables, obtenues à la suite de prières adressées à la Servante de Dieu. Le vénéré chanoine Portais, rédacteur des conférences ecclésiastiques du diocèse d'Angers, ne craignit pas d'écrire dans la Vie qu'il a publiée de notre Vénérable Mère :"Il n'y a guère de causes, au XIXe siècle où la puissance thaumaturgique se soit révélée par des faits aussi nombreux et aussi éclatants. Du moins on peut affirmer qu'aucune ne présente un tel caractère d'universalité dans les bienfaits reçus. Tous les pays du monde profitent du crédit immense de celle à qui l'univers entier est redevable de la diffusion du Bon-Pasteur."

D. Qu'y eut-il encore de remarquable pendant ce Procès ?

R. Le nombre des fondations augmenta considérablement. Dans une année, il y en eut jusqu'à 10, chiffre qui n'avait pas encore été atteint.

D. Quel témoin important déposa dans le Procès ?

R. Le R. Père Ange Le Doré, Supérieur général des Eudistes. Sa remarquable déposition nous fait connaître comment les Eudistes revenus de leurs préventions, nouèrent des relations avec notre Vénérable Mère Marie de Ste-Euphrasie. Celle-ci dont le grand cœur ne savait se souvenir que des bienfaits, s'y était prêtée avec joie et reconnaisssance.

D. Citez quelques extraits de ce témoignage.

R. "C'est au mois de septembre 1865, dit le R. Père Le Doré, que je suis allé pour la première fois au monastère du Bon-Pasteur d'Angers. J'étais alors Assistant du Supérieur de notre Congrégation, et j'étais envoyé officiellement, par suite d'une décision de la 35e Assemblée générale en

notre Maison Saint-Martin de Tours... Il fut question du Bon-Pasteur d'Angers, à l'établissement duquel s'était fortement opposé le R. P. Louis, alors Supérieur de notre Congrégation... Bien que les relations fraternelles eussent cessé avec cet Institut, je n'eus pas de peine à faire comprendre aux Pères de l'Assemblée par quels liens intimes le Bon-Pasteur se rattachait au Vénérable Père Eudes. Les Constitutions, le but, les dévotions, l'esprit étaient ceux de l'Ordre de Notre-Dame de Charité. Le zèle qui avait dévoré l'âme de notre bien-aimé Père brûlait avec la même force dans le cœur de la vénérée Mère Marie de Ste-Euphrasie. L'expérience avait déjà prouvé, d'ailleurs,que la modification introduite par le Généralat était une inspiration de la divine Providence. Cette organisation permettait à l'Ordre de Notre-Dame de Charité de prendre une extension qu'il n'avait jamais connue. Les faits manifestaient d'eux-mêmes que le doigt de Dieu était là. Rome aussi avait parlé.

La conclusion se tirait d'elle-même. Aussi, dans une décision explicite, l'Assemblée

reconnut "la Congrégation du Bon-Pasteur d'Angers comme une branche de la famille du Vénérable Père Eudes. Par suite elle approuvait l'esprit et la conduite de la Très Révérende Mère Marie de Ste-Euphrasie.

Quand, en vertu de cette décision, je me présentai au monastère d'Angers, la Très Révérende Mère Fondatrice m'accueillit avec le plus charitable empressement. Elle éprouva une grande joie des communications que je venais lui faire de la part du Très Révérend Père Gaudoin, Supérieur Général, et de l'Assemblée de 1865. Elle parut heureuse de renouer des relations fraternelles et cordiales avec les Fils du Vénérable Père Eudes, dont elle-même se plaisait à se dire la fille ; elle accepta de grand cœur l'union de prières et la communauté de bonnes œuvres et de biens spirituels que j'étais chargé de lui proposer ; et elle se réjouit tout particulièrement d'apprendre que nous avions déjà fait quelques démarches pour introduire la cause de béatification de notre Vénérable Père.

J'eus la consolation de revoir une dernière fois avant sa mort la Très Honorée

Mère Marie de Ste-Euphrasie au monastère d'Angers. Et, dans ces deux circonstances, je pus apprécier l'héroïsme de sa sainteté, en même temps que l'énergie et la bonté de son caractère...

Ces entretiens me révélèrent en elle des qualités et des vertus que je ne connaissais pas. Elle me parla avec un grand abandon et une confiance fraternelle de ses pensées, de ses peines et de ses joies. J'admirai la patience qu'elle avait montrée dans ses épreuves. Mais j'admirai encore plus la réserve et la charité avec lesquelles elle me parla de ceux qui lui avaient fait opposition...

C'est en obéissant à ces souvenirs que j'ai sollicité l'avantage de servir de témoin dans la cause de sa Béatification.

D. Que fit-on lorsque, en décembre 1890, le Procès fut clos à Angers?

R. On en porta toutes les pièces à Rome et l'on pria plus fervemment que jamais. Plus de vingt cardinaux, trente archevêques et cent évêques adressèrent des requêtes au Saint Siège pour le prier de hâter les procédures.

D. La Très Honorée Mére Marie de St-

Pierre de Coudenhove vécut-elle encore longtemps ?

R. Non, elle mourait deux ans après en 1892, le jour de l'Ascension, après avoir, comme le divin Maître, recommandé au Père céleste, celles qui lui avaient été confiées. Elle avait gouverné l'Institut pendant 24 ans et fondé 85 monastères. Elle fut inhumée auprès de notre Vénérable Mère. Le tombeau de celle-ci porte une croix et celui de sa fille est ornée d'un lys.

D. Combien comptait-on de monastères en cette année 1892 ?

R. Il y en avait 195, répartis en 29 provinces, dont 11 pour l'Europe, 14 pour les deux Amériques, 2 pour l'Afrique, 1 pour l'Asie et 1 pour l'Océanie.

D. Combien de personnes dans les cinq parties du monde, vivaient alors sous la houlette du Bon-Pasteur ?

R. Plus de 35 000, presque le double de ce qu'elles étaient à la mort de notre Vénérable Mère.

D. Quel était le personnel d'Angers ?

R. Plus de 1000.

Appendice au chapitre septième

D. Quelle religieuse remarquable mourut un an après la Mère Marie de Saint-Pierre ?

R. La Vénérée Mère Marie de la Visitation Leusch, Provinciale de Bangolore, qui, à sa mort, fut proclamée par la voix publique : "une des plus bienfaisantes sinon une des plus grandes femmes que les Indes aient connues."

D. Qu'avait-elle fait de remarquable ?

R. A son arrivée dans les Indes en 1862, elle y trouva un petit couvent et quelques sœurs avec une classe d'enfants. Après 31 ans, elle y laissa toute une province avec un noviciat canoniquement érigé, un grand monastère, une belle église, deux classes de pénitentes, une pour les européennes, une pour les indigènes, deux orphelinats, un asile pour les petits enfants trouvés dans les rues, une fervente communauté de Madeleines, un pensionnat "le plus beau de l'Inde", et un nombreux externat. Mais ce qu'il faut admirer davantage, ce sont les moyens ingénieux que son zèle lui suggéra

pour l'extension du royaume de Dieu. Voyant les malades si misérablement soignés par les indigènes, elle fonda avec la permission de ses supérieures, un vaste hôpital, établissant pour en faire le service, les Sœurs de Sainte-Marthe, toutes européennes, de très bonnes familles, et recevant de nos sœurs la formation religieuse. Les conversions furent innombrables ; on les évaluait à 11 000 en 1893.

Ce n'était pas encore assez pour cette digne fille d'Euphrasie. Elle organisa les Sœurs de Sainte-Anne ; ces religieuses indigènes font des vœux annuels et deviennent des auxiliaires précieuses pour les missionnaires dans les paroisses et les villages ; elles enseignent le catéchisme, elles tiennent les écoles, soignent les malades et bien souvent baptisent les mourants. A époques régulières, elles viennent se renouveler dans la ferveur de leur vocation et se retremper dans la retraite sous la direction de leurs Mères du Bon-Pasteur.

L'activité de la bonne Mère Marie de la Visitation reçut la bénédiction divine, parce qu'elle était inspirée et soutenue par

une profonde humilité. Elle avait, en 1875. prononcé le vœu de faire toujours ce qui lui semblerait le plus agréable au bon Dieu. Elle se levait de grand matin pour pouvoir prier davantage. C'est au pied des autels qu'elle entretenait le zèle ardent qui la dévorait. Elle eut le bonheur de mourir à Rome dans un pèlerinage, après avoir suivi tous les exercices de la Semaine Sainte.

NOTE. — Dans l'île de Ceylan, les religieuses indigènes sont organisées sous le nom de " Sœurs de Saint-François-Xavier," avec un noviciat à Negombo.

En 1911, les "PetitesSœurs " indigènes étaient plus de 200, et enseignaient à des milliers d'enfants.

Nationalité des Petites Sœurs en 1909

Indiennes	18
Parates de différentes castes	26
Tamoules	54
Canaras	6
Hindouses	10
Birmanes	21
Singhalaises	78
Burghes	3
Total	212

CHAPITRE HUITIEME

L'Institut sous le gouvernement de sa troisième Supérieure générale la T. H. Mère Marie de Sainte-Marine Verger. 1892 — 1905

Qui succéda à la Très Honorée Mère Marie de Saint-Pierre de Coudenhove ?

R. Ce fut la Très Honorée Mère Marie de Sainte-Marine Verger, provinciale de France, que la Vénérable Mère Marie de Saint-Pierre avait surnommée "l'Ange de la Paix". Trente ans auparavant, notre Vénérable Mère Fondatrice avait fait à son sujet une étonnante prédiction.

D. Citez cette prédiction.

R. Avant le départ de la jeune Sœur Marie de Sainte-Marine pour Perpignan, l'année même de sa profession, notre Vénérable Mère Fondatrice lui dit : "Vous serez toujours fille d'obéissance, mon enfant chérie ; toujours simple, zélée, bien humble.

Vous nous bâtirez une belle maison à Perpignan, vous sauverez beaucoup de pénitentes, vous les aimerez bien. Vous fonderez à Barcelone et ailleurs, vous aurez beaucoup de peines et de difficultés, mais vous triompherez. Dieu sera avec vous, il vous bénira, ne craignez rien. Vous serez un jour provinciale."

Cette prophétie se vérifia à la lettre et témoigne des lumières surnaturelles dont était favorisée notre Vénérable Mère Fondatrice.

D. Quelle heureuse initiative prit la Très Honoée Mère Marie de Sainte-Marine en octobre 1892 ?

R. En cette première année de son généralat, Sa Charité inaugura le "Bulletin" de la Congrégation.

D. Enumérez quelques avantages du Bulletin.

R. Rendre plus faciles et plus réguliers les rapports entre nos monastères, porter à la connaissance de toutes les religieuses ce qui concerne notre saint Ordre, édifier et réjouir par le récit des grâces accordées dans les diverses maisons, solliciter des

prières pour les œuvres en souffrance, etc. etc. et ainsi provoquer une recr descence de ferveur et de mutuelle charité.

D Ce but a-t-il été atteint ?

R. Oui : la fidèle revue est toujours reçue avec joie et lue avec édification.

D. Par quoi l'année 1893 fut-elle remarquable ?

R. Par la bénédiction de la chapelle du Sacré-Cœur et de la consécration solennelle du Bon-Pasteur tout entier et de ses œuvres au Cœur adorable de Jésus. C'était ratifier la donation totale que le Bienheureux Jean Eudes avait faite de ses Instituts et de tous ses enfants au Cœur du Roi des cœurs.

Cette consécration eut pour corollaire celle du 15 août, au Cœur immaculé de Marie ; l'Institut était d'ailleurs voué depuis longtemps à son service : dans nos constitutions, notre Bx Fondateur nous dit que nous pouvons humblement nous glorifier d'être "les Filles du très saint Cœur de la Reine des cieux."

D. Quels livres furent publiés en 1893 ?

R. Deux Vies de notre Vénérable Mère,

l'une par Mgr Pasquier, l'autre par M. le chanoine Portais, œuvres bien capables de faire connaître et apprécier celle qui fut "un des exemples les plus éclatants de la puissance d'une âme généreuse appelée par Dieu aux labeurs de l'apostolat." Deux ans auparavant, avait paru le livre des Origines de N.-D. de Charité par le R P. Ory, eudiste, aumônier de notre monastère de Conflans, ouvrage d'or où l'on trouve les précieux renseignements sur notre Bienheureux Fondateur et sur nos premières Mères.

D. Quel autre précieux ouvrage fut publié en 1897 ?

R. Les "*Règles pratiques pour la direction des classes*", recueillies et imprimées par les soins de la Très Honorée Mère Marie de Sainte-Marine. Ces règles s'inspirent de l'esprit et des méthodes de notre Vénérable Mère et sont, en grande partie, extraites de ses enseignements.

D. Quelle fondation fut faite à Angers en 1897 ?

R. Celle du juvénat Sainte-Euphrasie. Ce fut une heureuse initiative ; à l'heure

actuelle, ce juvénat a donné plusieurs excellentes vocations. Il *y* a un autre juvénat à Limerick, en Irlande, lequel favorise surtout les vocations pour les missions lointaines.

D En quelle année furent modifiées nos constitutions?

R. En l'année 1897. A une réunion tenue à Angers quatre ans auparavant, on avait proposé divers changements; on les soumit à la Congrégation des Evêques et Réguliers qui imposa certaines modifications. C'était la quatrième transformation que recevaient nos saintes Règles: la première avait eu lieu peu après la fondation de l'Ordre; la seconde après l'établissement du généralat, en 1835; la troisième, lors de la division de l'Institut en provinces, l'an 1867.

D. Quel autre événement eut lieu cette même année 1897?

R. Le 11 décembre 1897, le Saint Père signait l'introduction de la Cause de notre bien-aimée Mère Fondatrice. Par là même, il la déclarait Vénérable, nouvelle que ses filles reçurent avec des transports de joie

et de reconnaissance... C'était la récompense du zèle qu'avait déployé à ce sujet la Très Honorée Mère Marie de Sainte-Marine. En effet à peine avait-elle été délivrée des premiers soucis de sa charge, qu'elle s'en était activement et efficacement occupée.

. Combien de temps les procédures avaient-elles duré ?

R. La Cause étant inscrite depuis janvier 1887, les procédures pour son introduction avaient duré plus de dix ans. Vingt-neuf ans s'étaient écoulés depuis le décès de la Vénérable.

D. Quand fut célébré à Angers le triduum d'actions de grâces ?

R. Les 8, 9 et 10 janvier 1898, en même temps qu'on y célébrait le jubilé d'or de la vénérée Mère Générale. Ce reflet de sainteté s'ajoutant aux fêtes jubilaires, leur donna une splendeur toute spéciale.

D. Qu'y eut-il de particulier en cette même année 1898 ?

R. Nos monastères eurent permission de réciter en public les litanies du Sacré Cœur. En communiquant l'indult, la Très

Honorée Mère Marie de Sainte-Marine écrivait : "Nul plus que nous, mes chères filles, n'a besoin de puiser dans ce Cœur divin le secret de remplir la délicate et difficile mission à laquelle il a daigné nous convier. Aussi nous lui adresserons souvent et avec piété, ces douces invocations. De cette source sacrée, découleront sur nous des flots de grâces et de sanctification qui rendront efficaces les efforts de notre zèle."

D. En quelle année nous fut-il permis de réciter, au second dimanche après Pâques, l'office de Notre-Dame, mère du Bon-Pasteur ?

R. En l'année 1899, d'après une concession de Rome.

D. Par quoi l'année 1899 fut-elle remarquable dans tout le monde entier ?

R. Par la consécration de tout le genre humain au Sacré Cœur de Jésus. N'était-ce pas la réponse à l'appel prophétique de notre Bx Père Eudes dans son Office du Sacré Cœur : "Venez, peuples, accourez au Cœur très doux de votre Père." La consécration universelle avait été demandée par Notre-Seigneur, lui-même, et ce fut une

religieuse du Bon-Pasteur qu'il choisit pour être, en cette occasion, son ambassadrice auprès du très Saint Père.

D. Nommez cette religieuse et résumez sa vie.

R. La vénérée Mère Marie du Divin Cœur Droste zu Vischering, originaire de Munster, supérieure de notre monastère de Porto. Favorisée de précieux dons divins depuis son enfance, elle y avait fidèlement correspondu. Religieuse, elle se distingua par une ardente dévotion au Sacré-Cœur et par un zèle de feu pour le salut des âmes. Quoique recevant des grâces mystiques très puissantes, elle se livrait avec ardeur à toutes les œuvres de la vie active. Confidente du désir divin, elle le transmit à Sa Sainteté Léon XIII, qui, après avoir sérieusement étudié la question, accomplit l'acte demandé par l'humble messagère. Celle-ci mourut trois jours avant la consécration universelle, aux premières vêpres de la fête du Sacré-Cœur, le 8 juin 1899 à l'âge de 35 ans. Elle est sans contredit l'une des plus illustres filles de la Vénérable Mère Marie de Sainte-Euphrasie et une des plus

grandes amantes du Sacré-Cœur de Jésus au XIXe siècle. Sa vie a été écrite par M. l'abbé Chasle et sa Cause de Béatification est introduite en Cour de Rome.

D. Citez une de ses maximes.

R. "La dévotion au Sacré-Cœur, sans l'esprit de sacrifice, n'est qu'imagination. La dévotion pratique, c'est se sacrifier pour la conversion des pécheurs, pour la sainte Eglise."

D. Par quelles paroles exprima-t-elle un jour son amour pou les âmes ?

R. Elle écrivit à la Très Honorée Mère Marie de Sainte-Marie : "Vous savez bien que j'aimerais mieux mourir pour chacune de nos enfants que d'en perdre une."

D Par quoi fut remarquable le 8 décembre 1899 ?

R. Par la prise d'habit des deux premières "Petites Sœurs Marthes", suivies de 6 autres le 8 février suivant.

D. Qu'est-ce que les Petites Sœurs Marthes ?

R. Ce sont des enfants de la classe de Pr servation qui, par une consécration spéciale au Cœur immaculé de Marie, pren-

nent l'engagement d'aider leurs maîtresses et de donner bon exemple à leurs compagnes. A l'exemple de sainte Marthe, actives et dévouées,elle se constituent les humbles servantes et auxiliaires de Jésus dans la personne de leurs Mères et de leurs compagnes. Leur règlement est le résumé de "l'Introduction à la vie dévote" par saint François de Sales. Depuis l'œuvre a prospéré et produit d'excellents résultats.

D. Faites connaître un nouveau mode d'apostolat post-scolaire dans la Classe de Préservation ?

R. En 1901, paraissait "la Voix de Saint-Nicolas", revue destinée à faire du bien aux anciennes élèves de la Préservation, dispersées de par le monde.

D. Quel événement marqua le début du XXe siècle ?

R. Ce fut la visite de nos monastères lointains par la Très Honorée Mère Assistante Générale Marie de Sainte-Domitille et Sœur Marie de Sainte-Scholastique, sa compagne. Leur itinéraire comprenait les Indes, l'Océanie, l'Amérique Septentrionale. Commencées en 1900, leurs pérégri-

nations se terminèrent en 1901. Le passage de la vénérée déléguée encouragea les sœurs missionnaires et fut le principe de bénédictions abondantes. Une relation très intéressante de ce voyage a été imprimée sous le titre : " Le tour du monde par deux religieuses du Bon-Pasteur d'Angers."

D. Quel refuge s'unit au généralat en 1902 ?

R. Celui de Portland, dans les Etats-Unis. A la demande réitérée de huit sur neuf religieuses de cette maison, requête fortement appuyée par Mgr l'Archevêque de Portland et par le rapport favorable des Provinciales de Saint-Louis et de Saint-Paul, le Conseil Général d'Angers vota la réunion de cette maison au généralat ; décision qui fut approuvée par Son Eminence le Cardinal Vivès y Tuto, protecteur. La religieuse dissidente retourna au monastère d'Ottawa, dont elle était professe.

D. Que devenait la Cause de notre Vénérable Mère ?

R. Elle avançait lentement et sûrement. Le temps était arrivé de procéder à la reconnaissance canonique du corps de la Vénérable.

D. A quelle date eut lieu cette exhumation ?

R. Le 16 juin 1903, en présence de Mgr Rumeau, évêque d'Angers et des autres Juges délégués par le Saint-Siége.

D. En quel état fut trouvé le corps ?

R. Ce corps précieux fut trouvé dans une intégrité parfaite, ce qui consola grandement la famille du Bon-Pasteur.

D. Quels événements attristèrent les dernières années de la Très Honorée Mère Marie de Sainte-Marine ?

R. Des attaques injustes contre quelques-uns de nos monastères, un douloureux procès, d'odieuses calomnies colportées par la presse antireligieuse, enfin la fermeture de trois de nos monastères : ceux de Nancy et Pual en 1903, et celui de Troyes en 1904.

D Quelles consolations lui ménagea la divine Providence?

R. Les sympathies affluèrent de toutes parts. Sa Grandeur Mgr Rumeau fit paraître une vigoureuse défense et Son Eminence le Cardinal Vivès y Tuto écrivit une lettre magnifique et bien réconfortante. (Elle est insérée au Bulletin de juin 1905).

D. Citez-en quelques phrases : elles sont si belles!

R. " Le Bon Dieu aime bien votre sainte Congrégation du Bon-Pasteur puisqu'il vous fait l'honneur et la grâce spéciale de souffrir pour sa gloire... Coopératrices du Pasteur céleste, votre récompense dans l'exil de cette terre de larmes, doit être la croix, la persécution, l'ingratitude du monde ennemi du Christ... Souffrez comme le divin et bon Pasteur, avec des sentiments d'amour, de pardon, de prière pour vos persécuteurs. — Le Calvaire a été toujours le chemin de la résurrection... Que l'avenir ne vous épouvante jamais! Jésus crucifié et ressuscité aura soin de vous et de vos filles... Ne craignez pas! car la divine Bergère, cent fois, mille fois rassemblera, reconstituera, défendra et sauvera le mystique troupeau du bon Pasteur son Fils, si cent fois, mille fois, l'ennemi veut le disperser et l'anéantir..."

D. Quand mourut la Très Honorée Mère Marie de Sainte-Marine ?

R. Le 30 mai 1905, à l'âgede 82ans; elle avait gouverné l'Institut pendant 13ans.

D. Au début de son généralat, on comptait 195 monastères ; combien y en avait-il à sa mort, en 1905 ?

R. Il y en avait 240, ce qui marque une augmentation de 45 pendant le 3e généralat.

D. Quel était le nombre des religieuses ?

R. Plus de 6000 ; et les chères ouailles du Bon-Pasteur, de 35000 étaient montées à 55000.

CHAPITRE NEUVIEME

Très Honorée Mère Marie de Sainte-Domitille Larose. Quatrième Supérieure Générale (1905)

Qui remplaça la Très Honorée Mère Marie de Sainte-Marine Verger ?

R. Dans l'Eglise de Jésus, les œuvres ne meurent pas et, suivant l'expression de notre Vénérable Mère, il se trouvera toujours parmi les tribus " un Fils de Bénédiction " pour conduire Israël. En la tête du Sacré-Cœur, le 30 juin 1905, notre vénérée Mère Marie de Sainte-Domitille Larose fut canoniquement élue Supérieure Générale.

D. Faites connaître plus amplement cette vénérée Mère, notre Supérieure Générale actuelle.

R. " L'élue du Sacré Cœur", comme on se plut à la désigner, était née à Montréal, la treizième enfant d'une famille très chrétienne. Ame privilégiée, elle n'avait que quatorze ans lorsqu'elle fut admise au no-

viciat. Ses vertus étaient remarquables; aussi la vénérée Mère Marie de Saint-Gabriel Chauffaux, après avoir longtemps observé la jeune novice, disait : " Voyez cette petite ; elle fera quelque chose ! elle fera certainement quelque chose !" Encore très jeune professe, après avoir collaboré à la fondation de l'Asile Sainte-Darie (maison de détention) à Montréal, elle fut au nombre de celles qui, en 1871, allèrent planter la première tente du Bon-Pasteur sur le sol du Pérou. Les vingt premières années de sa vie s'étaient écoulées dans l'Amérique du Nord ; les vingt-cinq suivantes, elle les passa dans l'Amérique du Sud. Lors d'un voyage à Angers, elle y fut retenue par la Très Honorée Mère Marie de Sainte-Marine qui la nomma Provinciale de France, puis Assistante Générale ; enfin, pour compléter sa formation providentielle et ses connaissances sur l'état de l'Institut, elle avait, en qualité de déléguée, visité nos monastère des Indes, de l'Océanie et de l'Amérique du Nord, laissant partout sur son passage un suave parfum d'édification. Elle était ainsi admirablement prépa-

rée à guider la barque de l'Institut. Pourtant l'humilité la tenait comme écrasée sous le poids de la lourde charge. Son Eminence le Cardinal Vivès y Tuto, protecteur, lui fit parvenir un mot de grand réconfort : "Jésus sera votre force et votre supplément universel." Sa Charité alla ensuite solliciter à Rome la bénédiction du Souverain Pontife. C'est donc en s'appuyant sur Dieu et sur la sainte Eglise qu'elle inaugura son pacifique et maternel gouvernement.

D. Qu'est-ce qui vint réjouir les Instituts eudistiques en cette même année 1905 ?

R. La Publication des Œuvres de notre Bx Père Eudes, entreprise par les révérends Pères Dauphin et Lebrun, eudistes. Avec une magistrale préface de celui-ci, parut en 1905 le premier volume, "prémices d'une mine d'or", écrivait le Cardinal Vivès, et preuve évidente des trésors de science ascétique et de remarquable piété que la publication de tels écrits va nous procurer à tous." En recevant ce premier volume, le Cardinal Vivès l'avait baisé en disant : "Rien ne vaut le langage des Saints." En

cette même année 1905, parut une vie complète de notre Bx Père Eudes, biographie fort détaillée et très exacte, écrite avec charme et piété par le R. Père Boulay, eudiste.

D. Quelle faveur fut accordée à l'Institut en 1906, sur la demande de la nouvelle Supérieure Générale ?

R. Celle d'avoir dans nos monastères, l'exposition du Saint Sacrement les premiers vendredis de chaque mois et le jour de sainte Madeleine, avec l'indulgence plénière aux conditions de la confession de la communion et d'une adoration d'au moins vingt minutes devant le Saint Sacrement exposé. Un peu plus tard, notre Très Honorée Mère Générale nous obtenait le privilège de gagner les indulgences du rosaire lorsque nous le récitons en travaillant, sans avoir le chapelet à la main.

D. Quelles catastrophes marquèrent les années 1906, 1909 et 1910 ?

R. En 1906, tandis que nos Sœurs de Portici et de Villanova avait à souffrir par suite de l'éruption du Vésuve, un terrible tremblement de terre au Chili secoua plu-

sieurs villes où nous avons des monastères ; la vénérée Mère Marie de l'Immaculée-Conception y fut blessée à mort. En 1909, le 28 décembre, eut lieu la catastrophe de Messine, tremblement de terre et raz-de-marée, où 200 000 personnes périrent ; deux de nos monastères furent détruits ; mais on les releva bientôt, à la prière même de notre Saint Père le pape Pie X. Sur la demande du délégué apostolique, nos sœurs visitèrent les pauvres quartiers de la ville en ruines, prenant note, pour l'autorité épiscopale, des malades à soigner, des orphelines à recueillir, des mariages à régulariser, de tous les besoins spirituels et temporels et ramenant chaque soir avec elles, quantité de brebis pour le bercail du Bon-Pasteur.

Enfin, en 1910, la révolution du Portugal ferma deux de nos monastères ; les religieuses chassées durent revenir à Angers après beaucoup de souffrances. Cinq ans après, jour pour jour, une maison fut ouverte à la frontière de l'Espagne pour recueillir les pénitentes du Portugal, qui ne cessaient d'écrire à Angers pour demander

leurs Mères. Nous gardons l'espoir que le cher monastère de Porto, qui garde le corps si pur de notre vénérée Mère Marie du Divin-Cœur, redeviendra bientôt " le refuge du repentir et l'asile de l'innocence exposée."

D. Quelle protection spéciale eut en France notre Institut ?

R. Alors qu'un grand nombre de Communautés étaient expulsées de France. notre Institut, malgré quelques difficultés, put continuer ses œuvres.

D. En 1908, un petit livre fut publié; lequel ?

R. Le petit livre des "Pensées de notre Vénérable Mère ", dédié à notre Très Honorée Mère Générale au 40e anniversaire de sa profession religieuse.

D. Quelle fleur suave notre Institut offrit-il au ciel le 2 février 1908 ?

R. La chère enfant, Nellie Organ, surnommée " la petite violette du Saint Sacrement", qui mourut ce jour-là, en odeur de sainteté à l'âge de quatre ans et demi. Elle avait communié plusieurs fois avec une piété tout angélique. De vénérées person-

nages n'ont pas craint d'affirmer qu'elle fut "l'Ange précurseur du décret *Quam singulari* conviant tous les petits enfants à la table eucharistique."

D. Dans lequel de nos monastères vivait cette enfant privilégiée ?

R. Dans notre monastère de Cork, en Irlande. Ce monastère s'était rendu cher à Dieu par un grand zèle pour les âmes. Avec la permission des Supérieures majeures, l'on y avait ouvert une classe que l'Inspecteur gouvernemental dénommait "la crême de l'Institution" : c'était la "Maison des Anges" où les enfants préservées, après leur sortie, sont toujours maternellement accueillies lorsqu'elles se trouvent sans position, ou malades, ou simplement désireuses de refaire leurs forces morales. Souvent il y a joyeuse et réconfortante réunion de toutes celles qui habitent dans les environs. Un home similaire, sous le nom de "Maison des Saints Cœurs," a été ouvert pour les anciennes pénitentes.

D. Y a-t-il espérance que la petite Violette du Saint Sacrement soit canonisée ?

R. Oui, car ses parfums continuent d'em-

baumer la terre c'est-à-dire qu'on attribue à son intercession plusieurs grâces importantes, dont quelques-unes sont réputées miraculeuses. Sans vouloir devancer le jugement de l'Eglise, nous pouvons avec confiance prier Dieu de glorifier sa petite servante. Mgr l'évêque de Cork a déjà demandé l'introduction de sa Cause de Béatification.

D. Sa vie a-t-elle été écrite ?

R. Sa vie a été délicieusement écrite par un membre de la Fraternité Sacerdotale de Paris. Elle a aussi paru en anglais et en italien. Le Saint Père Pie X a daigné écrire de son auguste main, un souhait bien expressif : " Que Dieu remplisse de *toute bénédiction* ceux qui recommandent la fréquente communion aux petits garçons et aux petites filles. leur proposant pour modèle la petite Nellie."

D. Quel événement rendit à jamais mémorable l'année 1909 ?

R. Le 25 avril 1909, la sainte Eglise décernait les honneurs de la Béatification à notre bien-aimé Fondateur. Avec une joie indicible, ses fils et ses filles disaient et re-

disaient : " Bienheureux Père Eudes, priez pour nous. " Plus de 200 ans s'étaient écoulés depuis sa vertueuse mort, puisqu'elle avait eu lieu le 19 août 1680.

D. Aux fêtes de la Béatification, à Rome, qui représenta le Bon-Pasteur d'Angers ?

R. Notre Très Honorée Mère Générale, Marie de Sainte-Domitille, la Très Honorée Mère Marie de Saint-Camille, Assistante Générale, la Très Honorée Mére Marie de Saint-Dosithée, provinciale de France ; 10 autres Provinciales, 25 Prieures et un certain nombre de Sœurs, parmi lesquelles deux du Chili. Pendant l'année qui suivit, c'est-à-dire du 25 avril 1909 au 25 avril 1910, des triduums d'actions de grâces se succédèrent sur tous les points du globe où il y a un fils ou une fille du Bx Jean Eudes.

D. Quel fut un des résultats de la Béatification de notre Bx Père Eudes ?

R. Ce fut d'unir de plus en plus, dans l'esprit des Saints Cœurs, la famille eudistique.

D. Quelle convention fut passée à cette occasion ?

R. Celle-ci : le 19 août, fête du Bienheureux, tous ses enfants doivent offrir les uns pour les autres, toutes les prières, communions, bonnes œuvres, et saints sacrifices de la journée.

D. Quand nos Sœurs tourières obtinrent-elles de faire le quatrième vœu ?

R. L'année même de la Béatification de notre Bx Père, en 1909, par une décision de la Congrégation des Réguliers ; depuis quelques années, elles émettaient les trois vœux de religion au lieu de l'acte d'oblation qui était primitivement leur seul lien religieux. Maintenant qu'elles font ainsi des vœux, elles suivent régulièrement les exercices du noviciat comme les deux autres catégories de religieuses. Cette faveur du Saint Siège causa de la joie à tout l'Institut, car nos chères Sœurs tourières, dans leurs fonctions externes, ont souvent l'occasion de travailler même directement au salut des âmes. Lorsqu'elles vont recueillir des aumônes, elles opèrent parfois des conversions et, en échange de quelques bienfaits temporels, procurent les biens véritables et éternels. Leur recueillement,

leur douceur et leur modestie ne sont-ils pas une prédication à la manière de saint François ? Une dame de Montréal disait un jour : " Oh ! que votre chère Sœur X fait du bien seulement en passant dans les rues ! Elle est toujours si absorbée en Dieu, toujours son rosaire à la main !" Quelques-unes de ces bien-aimées Sœurs avaient d'ailleurs eu la permission de faire privément notre cher vœu apostolique.

D Qu'est-ce qui eut lieu deux ans après la Béatification, c'est-à-dire en 1911 ?

R. En 1911, le premier sexennat de notre Très Honorée Mère Marie de Sainte-Domitille étant expiré, le chapitre général vota le réélection de l' " élue du Sacré-Cœur."

D. Quel livre Sa Charité offrit-elle à l'Institut l'année suivante ?

R. L'explication de la Règle et des Constitutions, d'après un ancien manuscrit du Refuge de Tours dont notre Vénérable Mère Fondatrice avait une copie. Ce respectable document a dû, ce semble, être apporté de la Visitation par la Révérende Mère Patin, car il se rapporte surtout à

celles de nos Constitutions empruntées aux Visitandines. Le but de cette publication en 1912 fut de faciliter l'uniformité d'action dans nos monastères.

D. Quelle catastrophe devait marquer le second sexennat de notre vénérée Mère Marie de Sainte-Domitille ?

R. La grande et douloureuse guerre mondiale qui se déclara en août 1914, et qui dura quatre longues années. Plusieurs de nos Maisons eurent beaucoup à souffrir, soit dans la zone de guerre, soit dans les colonies, soit simplement par l'universelle cherté des vivres et la perturbation des affaires. Néanmoins la protection de "la sainte Vierge, Mère et Supérieure de notre saint Ordre", fit partout des merveilles pour le Bon-Pasteur, et prouva une fois de plus que "si nous sommes à la merci des événements, les événements demeurent à la merci de Dieu". Même en ces temps troublés, il s'ouvrit de nouveaux bercails et les âmes furent sauvées peut-être en plus grand nombre que jamais. Des ambulances furent établies dans tous nos monastères des pays belligérants ; les vertus admi-

rables pratiquées par nos Sœurs et leurs innombrables actes héroïques ont augmenté le trésor des mérites de notre saint Ordre et vont devenir pour lui une source abondante de grâces et de bénédictions. Le cher Bulletin de la Congrégation ne fut interrompu que pendant une année. A l'heure actuelle, les Monastères avariés se relèvent et se réparent ; aucun, nous l'espérons, ne sera définitivement ruiné.

D. Quel fut le rayon de soleil qui vint réjouir l'Institut pendant ces années douloureuses ?

R. En 1916, après plusieurs procès victorieusement terminés, fut tenue la première des trois grandes réunions de la Congrégation des Rites pour l'examen de l'héroïcité des vertus de notre Vénérable Mère Fondatrice. Cette réunion dite antipréparatoire eut un plein succès. Le grand jour avait été préparé à Angers et dans les fondations par un triduum de prières suppliantes devant le saint Sacrement exposé. Dans les monastères du Refuge, le saint Sacrement avait été exposé aussi, de même qu'au noviciat des révérends Pères Eudistes

C'est donc toute la famille du Bx Jean Eudes qui demandait la glorification de sa vraie fille, si digne héritière de son ardent amour des âmes. Sainte union qui dut beaucoup réjouir notre Vénérable Mère.

D. La chère Cause a-t-elle encore beaucoup de chemin à faire ?

R. Encore deux grandes réunions de Cardinaux pour prononcer sur l'héroïcité des vertus, puis ce sera l'examen des miracles et ensuite la Béatification, s'il plait à Dieu. Multiplions les prières pour obtenir cette précieuse faveur. Et que nos pieux désirs fassent instance auprès du divin Pasteur afin que les étapes ne soient pas trop longues !

D. Qui est actuellement postulateur ?

R. e révérend Père Gabriel Mallet, eudiste ; c'est lui aussi qui est chargé de la Cause de notre Bienheureux Père et de celle de la vénérée Mère Marie du Divin Cœur. Il y met tout son cœur, tout son dévouement et tout son savoir-faire.

D. Les élections purent-elles avoir lieu au temps échu, en 1917 ?

R. Non, la grande guerre durait encore ;

le Chapitre Général fut remis d'année en année, chaque fois avec dispense du Saint-Siège. Il est maintenant sur le point d'avoir lieu, et est convoqué pour la fête de l'Ascension de l'année courante, 1921.

D. Par quoi l'année 1917 fut-elle remarquable ?

R. L'année 1917 se trouvait être en même temps le centenaire de la profession de notre Vble Mère Fondatrice et le cinquantenaire de la profession de notre vénérée Mère Générale Marie de Sainte-Domitille. La piété filiale ne manqua pas de célébrer ces deux chers jubilés.

D. Quelle gracieuse remarque fit Mgr Pasquier, supérieur ecclésiastique du monastère d'Angers, à l'occasion du jubilé de notre Très Honorée Mère Générale ?

R. " Aux noces d'or, dit-il, il est d'usage de réunir la famille. Si celle de la vénérée Jubilaire d'aujourd'hui se trouvait rassemblée, le monastère et ses vastes jardins ne pourraient la contenir ; car les religieuses, ses filles, sont au nombre de 8 000, et leurs enfants adoptives se chiffrent à 60 000. D'être si nombreuse, c'est

une merveille de cette Communauté qui ne compte pas encore cent ans d'existence."

D. Que firent, pour cette fête, tous les monastères du Bon-Pasteur dans le monde ?

R. Excepté ceux que la guerre empêchait de communiquer avec la France, tous adressèrent des témoignages d'amour et de vénération à la bien-aimé Bergère d'Angers. Bangalore entr'autres, envoya un magnifique "bouquet de conversions et de baptêmes", Lima et Monza offrirent chacun un diadème de fleurs d'or. Montréal voulut former, pour celle qui est à la fois "sa fille et sa mère", puisqu'elle est professe de Montréal, "la plus précieuse des couronnes": l'offrande de cent messes de prêtres avec, pour diamants, onze messes d'évêques, toutes célébrées le 21 novembre 1917.

D. Y eut-il deux ans plus tard, un autre anniversaire bien cher à tout l'Institut?

R. En 1919 la Très Honorée Mère Marie de Saint-Adolphe, aujourd'hui 2e Assistante Générale, célébra le jubilé de diamant de sa prise d'habit. Les travaux accomplis par Sa Charité pendant 60 ans, ses

vertus religieuses, son dévouement infatigable que ne ralentissaient pas ses 82 ans, les innombrables services que, par sa correspondance active et empressée elle a rendus à la plupart de nos tribus, en font "une des colonnes de l'Institut". Nous tenons à remercier ici cette vénérée Mère des précieuses notes et des non moins précieux encouragements par lesquels elle a bien voulu contribuer à la présente Histoire de l'Institut.

D. Que fit le Bon-Pasteur en 1920, à l'occasion de la canonisation de sainte Marguerite Marie ?

R. Une splendide bannière fut offerte pour la basilique du Sacré-Cœur à Paray-le-Monial. Elle est en velours grenat et porte, brodé en soie, le buste du Cœur de Jésus Bon-Pasteur. On y lit en grandes lettres, or fin, cette inscription : " La Congrégation de N.-D. de Charité du Bon-Pasteur d'Angers et ses 278 maisons. Hommage d'amour et de reconnaissance". Le Cœur de Jésus exaucera la prière silencieuse que notre ex-voto est chargé de lui redire à toute heure en faveur du généralat

d'Angers et de ses 278 maisons.

D. Quelle commémoration remarquable fut célébrée à Angers avec la solennité de Saint-Nicolas, le dimanche, 5 décembre 1920, par indult spéciale ?

R. Le neuvième centenaire de l'abbaye Saint-Nicolas, élevée en 1020 par Foulques d'Anjou pour accomplir un vœu. Les moines bénédictins l'occupèrent jusqu'à la grande Révolution. En 1854, notre Vénérable Mère Fondatrice l'acheta des autorités départementales pour y mettre les petits agneaux de son bercail. Elle était heureuse, la vénérée Mère, quand elle pouvait ainsi affecter aux œuvres pieuses, les couvents spoliés. Le culte de saint Nicolas est soigneusement conservé ; le bon saint y répond par de célestes bienfaits.

D. L'on dit parfois ; "l'Ordre du Bon-Pasteur", notre Institut a-t-il droit à ce titre ? est-il un Ordre religieux ?

R. Cette question reçoit une réponse très explicite dans le décret de Béatification de notre Bx Père Eudes, où il est dit : "le Vénérable Serviteur de Dieu institua encore la Congrégation des Religieuses de Notre-

Dame de Charité, ajoutant à la Règle un quatrième vœu, celui de ramener à la vertu les femmes pécheresses. Cette Communauté justement fière d'une telle fin, du vivant même de Jean, *fut élevée par un de nos prédécesseurs de sainte mémoire, à la dignité d'Ordre religieux*, Ordre maintenant répandu dans le monde entier." Et dans un autre endroit, le décret précise : "l'Ordre entier de N.-D. de Charité, c'est-à-dire les Religieuses dites du Refuge et celles du Bon-Pasteur."

D. Depuis combien de temps notre Très Honorée Mère Marie de Sainte-Domitille gouverne-t-elle l'Institut ?

R. Actuellement, 1921, Sa Charité veille à ses destinées depuis 16 ans. Le progrès inauguré et continué sous les généralats précédents, ne s'est pas démenti, puisque depuis 1905, le nombre de nos monastères s'est élevé de 240 à 278.

D. Notre Institut est donc prospère ?

R. Sous la bénédiction de Dieu, il s'accroît constamment dans les cinq parties du monde ; des conversions merveilleuses s'y opèrent partout, et l'on peut dire que "les

âmes tombent en rang pressés dans le Cœur de Jésus comme les épis sous la faux conquérante des moissonneurs."

D. Toute religieuse de l'Institut a-t-elle le devoir de contribuer à sa prospérité ?

R. Oui, et cela de deux manières : 1o par sa sanctification personnelle et son dévouement à la tâche spéciale qui lui est assignée par la sainte Obéissance ; 2o par ses prières et ses sacrifices pour la perfection, l'union et l'extension de l'Ordre.

D. Le zèle d'une religieuse du Bon-Pasteur doit-il donc se borner à son Institut ? Ne doit-il pas être universel ?

R. En effet, pour être une religieuse du Bon-Pasteur dans toute l'étendue du mot, il ne suffit pas de se dévouer à l'Institut. Si elle veut remplir les intentions de ses vénérés Fondateur et Fondatrice, elle doit être avant tout "vraie fille de la sainte Eglise," prier continuellement pour tous ses besoins, et, en union avec elle, soupirer après le salut de tous, s'immoler à cette intention, heureuse de coopérer à l'œuvre de la Rédemption en obtenant que les fruits en soient appliqués aux âmes.

Notre Bx Père Eudes le recommande en maints endroits et, pour champ de zèle, nous assigne "le monde entier". De son côté notre Vénérable Mère Fondatrice disait: "Quand le Saint Père souffre, j'en suis malade de peine"; et, sans cesse, elle nous propose l'exemple de sainte Thérèse, qui, sans quitter la solitude de son cloître, sut devenir l'émule apostolique de saint François Xavier.



Epilogue

Souhaits à l'Institut

Qu'il vive donc, notre cher Institut, qu'il vive à jamais, d'une vie sainte et sanctifiante !

Qu'il continue son merveilleux accroissement, et que s'étendent de plus en plus ses rameaux bienfaisants et miséricordieux !

Et que chacune de ses branches, en s'épanouissant, se couvre de ces "fleurs qui sont des fruits" ainsi que s'exprime la sainte Ecriture : fruits de gloire pour Dieu et de salut pour les âmes !

VIVAT !... CRESCAT !... FLOREAT !...

La religieuse du Bon-Pasteur doit être une miséricorde vivante.

CARDINAL VIVÈS Y TUTO, protecteur.

SUPERIEURES GENERALES

de l'Ordre du Bon-Pasteur d'Angers

1. La Vénérable Mère Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier, supérieure à Tours, durant six ans, de 1825 à 1831 ; supérieure locale, à Angers, de 1831 à 1835 ; supérieure Générale durant 33 ans, de 1835 à 1868.

2. La Très Honorée Mère Marie de St-Pierre de Coudenhove, supérieure Générale durant vingt-quatre ans, de 1868 à 1892.

3. La Très Honorée Mère Marie de Ste-Marine Verger, durant 13 ans, de 1892 à 1905.

4. La Très Honorée Mère Marie de Ste-Domitille Larose, élue en 1905, en charge, actuellement (1921).

CARDINAUX PROTECTEURS

1. Charles, cardinal Odescalchi, protecteur durant trois ans, du 30 mai 1835 au 30 novembre 1838. Il était vica re de Rome, évêque de Sabine, grand-prieur de Malte. Après avoir deposé tous ses honneurs et tous ses titres entre les mains de Grégoire XVI, il entra, le 6 décembre 1838, au noviciat de la Compagnie de Jésus, à Vérone. Il y mourut en odeur de sainteté le 17 août 1841, à l'âge de 56 ans.

2. Joseph, cardinal della Porta Rhodiani, vicaire de Rome. Il fut le protecteur de notre Institut de 1839 jusqu'à sa mort en décembre 1841.

3. Constantin, cardinal Patrizi, vicaire de Rome. Il exerça la charge de protecteur durant trente-cinq ans, de 1841 au 16 décembre 1876, année où il mourut, à l'âge de 78 ans.

4. Raphaël, cardinal Monaco La Valetta. vicaire de Rome. Il fut protecteur de l'Institut durant dix-neuf ans, du 18 janvier 1877 au 14 juillet 1896, date de son décès.

5. Camille, cardinal Mazzella, de la Compagnie de Jésus. Il fut sacré évêque de Palestrina le 9 mai 1897. Il avait été nommé notre protecteur le 13 novembre 1896, et le demeura jusqu'à son décès qui eut lieu le 26 mars 1900.

6. Joseph Calazans, cardinal Vivès y Tuto, capucin et d'origine espagnole. Il fut nommé le protecteur de notre Institut le 22 juin 1900 et exerça cette charge jusqu'à son décès en 1913.

7. Son Eminence le Cardinal Louis Billot, de la Compagnie de Jésus, actuellement en charge. Il fut nommé notre protecteur le 28 novembre I913.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE SIXIÈME

CHAPITRE SEPTIÈME

CHAPITRE HUITIÈME

CHAPITRE NEUVIÈME

BQX 7928 R45A37 1921

L'Ordre de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers au Canada : sommaire historique de la Province monastique de Montréal. -- [Montréal : Monastère provincial du Bon-Pasteur, 1921?]

72, [5] p. ; 17 cm.

Avec: Religieuse de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers. Abrégé par demandes et par réponses de l'histoire de l'Institut du Bon-Pasteur et des oeuvres de la vble mère M. de Sainte-Euphrasie Pelletier, fondatrice du Généralat d'Angers. Montréal : Monastère provincial du Bon-Pasteur, 1921.

245,366

1. Soeurs de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers--Histoire 2. Soeurs de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers--Canada--Histoire BQX 7928 Z5 C2 074 I. T.: Sommaire historique de la Province monastique de Montréal

L'Ordre

de Notre-Dame de Charité

du Bon-Pasteur

d'Angers

au Canada

SOMMAIRE HISTORIQUE

de la Province monastique de Montréal

"Souvenez-vous de vos commencements."

VBLE M. MARIE DE STE-EUPHRASIE.

PAROLES

de notre Vénérable Mère MARIE DE STE-EUPHRASIE au sujet de la fondation projetée du Canada

Il n'en est pas une d'entre vous, mes chères Filles, qui ne désire la fondation du Canada; toutes vous êtes prêtes à vous sacrifier pour elle; toutes vous avez tressailli en entendant l'évêque de Montréal vous la proposer, et déjà vous eussiez voulu souffrir pour nous assurer cette conquête. Cependant, mes Filles, il ne faut pas vous le dissimuler: il nous reste bien des obstacles à vaincre auparavant. Ce matin j'ai vu en Dieu cette œuvre du Canada au fond d'un puits, et j'ai pensé qu'il faudrait tirer bien de l'eau avant de découvrir ce trésor. Ce travail, nous allons le commencer dès aujourd'hui, si vous le voulez; ce seront des oraisons, des vœux, des prières; nous continuerons avec confiance, et si l'on nous dit que c'est folie de songer à cette entreprise, nous ne cesserons de prier, d'attendre et d'espérer... Que n'a-t-on pas déjà dit contre nous à l'évêque du Canada? Il n'est pas de préventions qu'on ne lui ait suggérées en France, pour l'empêcher de venir à Angers, mais Dieu a conduit ses pas vers nous... Ne remarquez-vous pas que lorsque nous avons beaucoup de croix, nous avons ensuite beaucoup de grâces?... Les grandes peines sont ordinairement le présage d'un bonheur qui approche.

(Janvier et Août 1841.)

"... Allez, mes chères enfants, embarquez-vous, faites deux mille lieues pour sauver des âmes! Votre élection à cette mission d'Amérique sera un jour, n'en doutez pas, votre passe-port pour le ciel. Je réponds de votre salut, oh! oui, j'en réponds, car votre générosité, l'oblation que vous faites de vous-mêmes vous l'assurent... Vous aurez des travaux, vous aurez des fatigues, vous aurez des privations, mais les consolations intérieures vous dédommageront de toutes ces peines."

LE BON-PASTEUR AU CANADA

Sommaire historique

> " Nous sommes les enfants des saints, les enfants des miracles."
> VBLE M. M. DE STE-EUPHRASIE.

DANS quelle ville du Canada fut fondé le premier monastère de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers?

R. A Montréal, la cité de Marie (Ville-Marie).

D. Nommez le promoteur du projet.

R. Monseigneur Ignace Bourget, celui que le peuple nommait " le saint évêque ", et que M. l'abbé Colin, Supérieur de Saint-Sulpice ne craignit pas d'appeler, dans son oraison funèbre, " un prodige, un miracle ".

D. Indiquez la date de la fondation.

R. Le 11 juin 1844, neuf ans seulement après le Généralat et, par conséquent, du vivant même de notre Vénérable Mère

Marie de Ste-Euphrasie.

D. Cette fondation était-elle demandée depuis longtemps ?

R. Depuis trois ans.

D. La demande de l'évêque de Montréal avait-elle souri à la servante de Dieu ?

R. Comment n'eut-elle pas été heureuse à la pensée de travailler à la conversion des âmes dans la Nouvelle-France ? Mais l'entreprise présentait bien des difficultés, puisque notre Vénérable Mère disait avoir "vu l'œuvre au fond d'un puits et qu'il faudrait tirer bien de l'eau avant d'avoir ce trésor." Trois ans se passèrent pendant lesquels l'on ne cessa de prier à Angers et au Canada. Mgr Bourget réitérait souvent son désir.

D. Quel précieux intermédiaire plaida la cause et fit disparaître tous les obstacles?

R. Mgr Provencher, vicaire apostolique de la Rivière-Rouge et premier missionnaire du Manitoba, partait pour l'Europe ; Mgr Bourget le pria de se rendre à Angers, afin de négocier l'affaire. Mgr Provencher s'acquitta de cette mission avec le

zèle qu'il apportait dans toutes les choses où étaient intéressés la gloire de Dieu et le salut des âmes. Il obtint l'assentiment de Mgr Angebault ; quant à celui de notre Vénérable Mère, son cœur apostolique l'avait donné depuis longtemps.

D. Le départ fut-il décidé ?

R. Oui, il fut décidé pour mai 1844.

D. Nommez les courageuses fondatrices.

R. La Très Honorée Mère Marie de Ste-Céleste Fisson, supérieure; Sœur Marie de Saint-Gabriel Chauffaux, assistante ; Sœur Marie de Saint-Ignace Ward et Sœur Marie de Saint-Barthélemi Andrews. Elles firent joyeusement leur sacrifice et volèrent pleines d'ardeur à la recherche des âmes, " ces vivantes médailles du Christ, parfois bien ternies, mais dont chacune vaut plus qu'un monde ".

D. Parlez un peu de leur voyage.

R. Un accident marqua le début de leur voyage. La diligence qui les conduisait au port de mer, versa et toutes les missionnaires furent blessées. La traversée se fit sur un voilier, car les bateaux à vapeur n'étaient pas alors connus. Elles furent près

d'un mois sur l'Océan. Elles avaient gardé leur costume religieux ; mais pour débarquer à New-York, le commandant leur conseilla de prendre des habits séculiers. Elles se confectionnèrent donc des robes avec une pièce de calicot noir qu'elles avaient dans leur malle. Leurs tabliers noirs jetés sur les épaules, leur servirent de manteaux. La toilette n'était pas élégante, il faut l'avouer. C'était bien l'humilité et la pauvreté évangéliques.

D. Comment furent-elles accueillies à Montréal ?

R. Comme des envoyées du Seigneur. Leur maison n'était pas prête, on les conduisit à l'Hôtel-Dieu où la révérende Mère Mezière, alors supérieure, et toutes les religieuses, les reçurent comme des sœurs. C'était le 7 juin.

D. Que fit Monseigneur Bourget quelques jours après leur arrivée ?

R. Il leur adressa un mandement d'établissement, touchante expression de sa bienveillance. Cette lettre pastorale est très belle et prouve que Mgr Bourget était bien, par l'âme, de la famille du Bx Jean

Eudes, compatissant et zélé comme lui, et tout rempli de confiance envers le Cœur adorablement bon de Jésus et le cœur très pur de sa Mère Immaculée. La chose s'explique : Mgr Bourget était prêtre du diocèse de Québec où s'est perpétué l'esprit du Vénérable Mgr de Laval, intime ami de notre Bx Père Eudes. (On trouvera ce beau mandement en entier à la fin du livre.) Mgr Bourget permettait en même temps d'ouvrir un noviciat.

D. Quand fut daté ce beau mandement ?

R. Le 11 juin, et c'est ce jour que nos Mères prirent pour date de la fondation du Bon-Pasteur au Canada.

D. Monseigneur Bourget fut-il le seul à se réjouir de l'arrivée des Religieuses du Bon-Pasteur ?

R. Non, plusieurs personnes charitables s'en réjouirent grandement aussi. De ce nombre furent : Messire Jacques Arraud, sulpicien, qui devait être l'ange tutélaire de la Communauté; le sieur Laframboise et Dame Quesnel, qui devinrent deux bienfaiteurs insignes.

D. Quand nos Mères quittèrent-elles

l'Hôtel-Dieu pour se rendre à leur monastère ?

R. Le 20 juin. Trois jours auparavant, elles avaient passé une convention ou " union perpétuelle portant son avantage au delà du tombeau ". Notre Communauté conserve toujours une profonde reconnaissance aux Religieuses de l'Hôtel-Dieu pour la pieuse affection dont elles ont entouré notre berceau.

D. Qui s'était occupé de préparer le monastère ?

R. Messire Arraud que nous considérons comme notre second fondateur. C'est lui qui, avec les seuls secours de la charité, procura le premier monastère. Quels sacrifices, quelles démarches, quelles fatigues ne dut-il pas s'imposer dans ce but ? On le vit lui-même tendre la main en faveur de l'œuvre qui lui était si chère, et ce ne fut qu'après bien des épreuves, et des humiliations qu'il parvint à se trouver les ressources nécessaires. La maison qu'il acheta était une vieille caserne située sur la rue Brock, maison humide et insalubre où nos Mères eurent beaucoup à souffrir ; quel-

ques-unes contractèrent des douleurs rhumatismales dont elles se ressentirent toute leur vie. Point de meubles : c'était véritablement l'asile de la pauvreté.

D. Qu'est-ce qui rendit cette maison bien belle aux yeux de nos premières Mères ?

R. Les âmes étant le trésor de la religieuse du Bon-Pasteur, nos Mères furent ravies d'y trouver dix-huit pénitentes que Messire Arraud y avait amenées le matin même. Il avait réussi par sa piété et son zèle apostolique à les tirer de leur misère. Jusqu'alors il les avait placées dans une maison séculière du faubourg Québec sous la surveillance de quelques dames pieuses, et les soutenait de ses aumônes. La chose, on le comprend, n'allait pas sans difficultés ; aussi fut-il heureux de les confier aux religieuses.

D. Qui meubla la maison ? Qui fournit la nourriture ?

R. Le jour même de leur prise de possession, la bonne Dame Quesnel envoya les lits et les autres objets nécessaires pour les cellules des quatre fondatrices. Dame Jacques Lafleur qui demeurait dans le voisi-

nage, leur apporta pendant huit jours leur nourriture tout apprêtée. Elle leur procura de la vaisselle ; ce n'était pas sans besoin, car il fallait, à tour de rôle, se passer assiettes, couteaux et fourchettes. D'autres donateurs charitables, entr'autres Mgr de Montréal, fournirent le nécessaire pour la chapelle et complétèrent le mobilier. Pour habiller les pénitentes et rendre convenable le monastère on travailla jour et nuit, de sorte que tout fut prêt pour le 27 juin, date fixée pour la cérémonie de la bénédiction.

D. Qui présida cette fête ?

R. Mgr Gaulin, évêque de Kingston, assisté de M. l'abbé Kelly, vicaire général du diocèse de Montréal, et de M. le chanoine Prince. Le R. Père Tellier, jésuite, fit un magnifique sermon, que les Annales nous ont conservé.

D. Connaissez-vous la première postulante ?

R. Mademoiselle Marie-Louise Perrault ; elle entra au noviciat le 30 juin ; c'était une recrue du bon Père Arraud. Elle devait vivre longtemps sous le nom de Sr

Marie de Ste-Euphrasie et rendre beaucoup de services.

D. Quand eut lieu la première prise d'habit?

R. Le 15 août, sous la présidence de Mgr Bourget ; Sa Grandeur donna le voile à Melles Marie-Louise Perrault et Aurélie Cadotte. Cette dernière reçut le nom de Sr Marie de St-Alplonse Rodriguez ; en 1868, elle devenait la première supérieure canadienne, et, trois ans plus tard la première Provinciale de Montréal.

D. Quand fut érigé le chemin de la Croix ?

R. Le 17 septembre de la même année 1844.

D. Quels étaient les moyens de subsistance ?

R. Nos Mères n'avaient éxigé aucun contrat de fondation : elles avaient mis en Dieu toute leur confiance et elles s'abandonnaient à sa paternelle bonté. Pour vivre, elles avaient les secours de la charité et le produit de leur travail. Elles acceptaient les travaux les plus humbles, fabriquaient du savon et blanchissaient le linge.

Souvent après avoir lavé avec leurs pénitentes toute la journée, il leur fallait veiller toute la nuit pour repasser le linge. Vie rude et pénible, mais que le divin Maître, ne pouvait manquer d'avoir pour agréable. Nous aimons à donner ces détails qui prouvent l'esprit de foi, le désintéressement et le courage de nos fondatrices. L'année suivante, on entreprit le travail de couture. Le noviciat se chargea de la confection d'ornements sacerdotaux. La nourriture se ressentait naturellement de la grande indigence. Pour en donner une idée, il suffit de dire que pendant bien des années, on déjeûna au pain sec avec du café d'orge sucré à la mélasse, et l'on soupa au gruau. Pour le dîner, on avait le produit des quêtes du bon Monsieur Beaudry. Quelquefois Messire Arraud apportait un plat qu'à sa demande, les Messieurs du Séminaire sacrifiaient en faveur des Religieuses. Quant aux chères pénitentes, Mesdames St-Julien et Têtu, qui tenaient hôtel, leur envoyaient les restes de leurs tables.

D. Quel était ce bon Monsieur Beaudry qui adoucissait ainsi les rigueurs de leur pauvreté ?

R. Un laïque pieux et dévoué, qui avait fait cession de tous ses biens au Séminaire et qui avait beaucoup de sympathie pour notre œuvre. "Le père Beaudry," comme chacun l'appelait familièrement, allait sur les marchés deux fois par semaine pour implorer la charité en faveur du Bon-Pasteur. Il lui arrivait d'essuyer des refus, mais il ne se décourageait pas et continuait de tendre la main. Quel bonheur pour lui lorsqu'il pouvait revenir au monastère avec de bons morceaux de viandes, du pain et des légumes ; c'était alors un jour de fête et de tout son cœur il remerciait le ciel. Un jour, il s'était rendu au marché de grand matin : "Père Beaudry, lui dit quelqu'un, savez-vous qu'au Bon-Pasteur, on s'est couché sans souper, hier soir ? — Comment ! serait-il possible !... " Profondément ému, il commence sa quête et se fait plus pressant que jamais ; on lui donne avec générosité et il revient au monastère : "Ma Sœur, dit-il en entrant, est-il vrai que vous n'aviez rien à manger, hier soir ? — Non, lui répondit la religieuse, nous avons bien jeûné un peu, mais on

a exagéré." Ces paroles parurent consoler le père Beaudry et il se détourna pour essuyer deux grosses larmes.

D. Quel était le dédommagement de tant de sacrifices ?

R. Des conversions frappantes, des miracles de la grâce parmi les chères brebis dont le nombre augmentait sans cesse. Bientôt la maison allait être trop petite. Que faire ? Où trouver les moyens de bâtir un monastère plus vaste ? D'autre part, Dieu pouvait-il ne pas venir en aide à ses dévouées servantes ? Les secours, les miracles mêmes, ont-ils jamais fait défaut aux œuvres apostoliques ?

D. Que résolut alors la vénérée Mère Marie de Ste-Céleste ?

R. Animée de foi et de confiance, elle supplia Dieu de leur susciter de grands bienfaiteurs. Pour mettre la sainte Vierge dans leurs intérêts, les Sœurs récitaient chaque jour l'Office de l'Immaculée-Conception. Tous les matins, cette belle prière montait vers le ciel. Le temps qu'on lui consacrait était pris sur le sommeil. L'heure du réveil était avancée, afin que rien

n'eût à en souffrir. Il y avait plus d'un an que la Communauté priait ainsi, avec une ferveur qui ne ralentissait pas lorsque, en 1846, une femme généreuse, Madame Denis-Benjamin Viger, fit don du terrain où le monastère provincial est encore aujourd'hui; c'était un cadeau royal. La rue Sherbrooke était alors une des plus belles parties de la ville. On devine quel cantique de reconnaissance s'échappa du cœur de nos Mères. Mais ce n'était pas tout : il fallait bâtir; l'Office de l'Immaculée-Conception fut continué pendant un an. Dès le 20 août, la première pierre fut posée, et en mai 1847, le monastère était presque achevé.

D. Quelle fut la première âme religieuse qui, du Bon-Pasteur de Montréal, partit pour le ciel?

R. Sr Marie de Sainte-Chantal Côté, jeune novice d'une complexion très faible. Elle mourut en janvier 1846, heureuse d'avoir eu la grâce de prononcer les saints vœux. Son corps, déposé dans le caveau des révérendes Sœurs de la Providence, fut transporté quatre ans plus tard, dans le

cimetière de notre couvent de la rue Sherbrooke.

D. Quand eut lieu la première profession religieuse ?

R. En février 1846 ; la cérémonie fut présidée par Mgr Bourget. Celle qui eut alors le bonheur de prononcer ses vœux n'avait que 17 mois de noviciat ; mais une dispense lui fut accordée, parce qu'elle devait partir pour notre monastère de Louisville, aux Etats-Unis, qui avait un pressant besoin de sujets.

D. Qu'eut encore de remarquable l'année 1846 ?

R. En mai 1846, notre communauté reçut du Gouvernement provincial de Québec son Acte d'Incorporation. Le 22 juillet de la même année, le Père Saché, jésuite, reçut les promesses d'Euphrasie des Sept-Douleurs, la première consacrée. A l'automne, commença l'œuvre du pensionnat, avec une trentaine d'élèves.

D. Résumez les faits de 1846.

R. Le premier décès de religieuse, la première profession, la première prise d'habit de Consacrée, le don du terrain sur

la rue Sherbrooke, l'Acte d'Incorporation, le début du pensionnat.

D. Quel sacrifice marqua le début de 1847 ?

R. Une des fondatrices, Sœur Marie de St-Barthélemi Andrews, fut envoyée de Montréal à notre couvent de Louisville, où elle devait mourir deux ans plus tard. C'était un sacrifice fait en faveur de nos chères Sœurs des Etats-Unis, très éprouvées par la maladie.

D. En 1847, trois ans après la fondation, quel était le personnel religieux du Bon-Pasteur ?

R. Douze professes, six novices et deux postulantes.

D. Que fut 1847 pour le Canada ?

R. Une année de grandes épreuves qui fournit au clergé ainsi qu'aux communautés religieuses, l'occasion de prouver leur dévouement et leur charité. L'immigration irlandaise jeta sur les rives du Saint-Laurent près de cent mille infortunés chez la majorité desquels le typhus se déclara avec des symptômes effrayants. Malgré les précautions d'usage, la maladie s'étendit bien-

tôt jusqu'à Montréal où elle fit comme à Québec, des ravages désastreux. Aussitôt des prêtres dont le zèle égalait la sainte audace, accoururent au chevet des mourants. A Montréal Mgr Bourget marcha aux ambulances à la tête de son clergé ; neuf prêtres y trouvèrent la mort, recueillant la double palme du martyre et de la charité. Parmi eux, M. le Chanoine Hudon, V. G., supérieur ecclésiastique du Bon-Pasteur.

D. Notre Communauté fournit-elle sa part d'héroïsme ?

R. Oui, le couvent neuf, encore inachevé, fut transformé en hôpital. Le 10 juillet, la Très Honorée Mère Marie de Ste-Céleste s'y rendit avec quatre sœurs et quelques pénitentes. Le jour même, il vint cinquante pestiférés ; elles en reçurent, en tout près de deux cents. Une vingtaine guérirent ; tous les autres succombèrent dans l'espace de trois mois, du 10 juillet au 15 octobre. Pendant tout ce temps nos Sœurs se succédèrent auprès des pauvres malades. La Communauté ne comptait que douze professes et sept novices ; chacune,

après avoir recueilli sa bonne part de fatigues et de mérites, retournait à la rue Brock et une autre venait tout de suite la remplacer au chevet des mourants. La chère Mère contracta la maladie ; heureusement Dieu la conserva. Nos pénitentes aussi furent bien généreuses ; l'une d'elles dut à cet exercice de charité une sincère et parfaite conversion, et devint la première consacrée du nouveau monastère.

D. Qu'advint-il de quelques petites émigrées que le typhus avait rendues orphelines ?

R. Elles furent gardées au monastère, et ce fut le commencement de la classe de préservation.

D. En quelle année la Communauté se transporta-t-elle au nouveau monastère ?

R. En cette même année 1847. Le 20 octobre, jour où, conformément à la Règle, on solennisait la fête du Sacré-Cœur de Jésus, Mgr Bourget présida une cérémonie de profession et de prise d'habit, puis fit la bénédiction du monastère. Toute la journée le saint Sacrement fut exposé dans l'humble sanctuaire.

D. Quels départs marquèrent l'an 1849 ?

R. Montréal perdit encore une des fondatrices, Sr Marie de St-Ignace Ward, qui partit elle aussi pour Louisville, avec une jeune Sœur; une autre alla les retrouver trois mois plus tard. (Sr Marie de Saint-Ignace Ward mourut à Philadelphie en 1872).

D. Quand le monastère fut-il doté d'une cloche extérieure ?

R. En 1852. Elle fut donnée par M. l'abbé Gravel, chapelain et bénite par Mgr Bourget. Elle reçut les noms : Charles et Dorothée, prénoms du parrain et de la marraine : Monsieur le maire Wilson et Madame Van Filson.

D. Que fut 1852 pour Montréal ?

R. Une année terrible. Le 8 juillet, le feu détruisit une partie de la ville. La cathédrale et le palais épiscopal étaient devenus la proie des flammes. Elles gagnaient déjà notre monastère lorsque la vénérée Supérieure eut la pensée de faire clouer des médailles de l'Immaculée-Conception, de distance en distance, sur la clôture qui entourait notre enclos. Au même instant,

le vent changea tout à coup. Les craintes et les angoisses firent place aux plus vifs sentiments de reconnaissance, et les Religieuses se préoccupèrent de secourir les malheureux incendiés. Des femmes et des enfants sans abri logèrent, en grand nombre, dans notre chemin couvert et dans nos salles hors du cloître ; chaque matin les Religieuses leur faisaient distribuer de la nourriture. Plusieurs familles s'étaient réfugiées sous des tentes aux alentours de notre monastère ; nos Mères leur donnèrent régulièrement à manger pendant quinze jours et leur faisaient servir des rafraîchissements, car la chaleur était très grande. Plusieurs de ces pauvres gens suppliaient de recevoir en dépôt, les meubles sauvés de l'incendie, en attendant qu'ils eussent un domicile ; les hangars et autres bâtiments du couvent reçurent tout ce qu'ils purent contenir.

D. Quel pieux service nos Mères furent-elles heureuses de rendre alors à Mgr Bourget, "qu'elles aimaient comme un père et vénéraient comme un saint" ?

R. Ce fut de recevoir les reliques sous-

traites à l'incendie de la cathédrale, entr'autres le corps de saint Zotique dans sa châsse, et les ossements de sainte Janvière. En outre, leur chapelle servit d'église paroissiale pendant deux ans ; les grilles furent enlevées et la communauté ne se réserva que les galeries.

D. Quel était le personnel en décembre 1853 ?

R. Il y avait au monastère : 22 religieuses du cloître, 2 sœurs tourières, 4 novices. 3 postulantes, 61 pénitentes, 51 élèves au pensionnat. La classe de préservation avait dû, faute de place, être supprimée en 1850. Comme on le voit les quatre religieuses, venues neuf ans plus tôt, avaient fait un bon travail que Dieu avait béni.

D. Quel joie apporta 1854 ?

R. Nos Mères apprirent la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception avec une joie d'autant plus vive que ce mystère était chez-elles, comme on l'a vu, l'objet d'un culte spécial.

D. Quelle immense perte éprouva la jeune Communauté en 1855 ?

R. La vénérée Mère Marie de Sainte-Céleste ne s'était jamais complètement remise de son attaque de typhus; sa faiblesse devenait inquiétante. Sur le conseil du médecin, Mgr Bourget l'autorisa à passer quelque temps chez les Dames du Sacré-Cœur, ses compatriotes, établies depuis peu à Saint-Jacques-de-l'Achigan, et qui l'avaient invitée. Sa santé s'y améliora notablement, mais de retour au monastère, elle retomba dans le même état de langueur. Elle comprit qu'il lui fallait rompre avec les graves occupations de sa charge et demanda son retour à Angers. L'annonce de son départ produisit une grande tristesse. Et ce n'était pas sans une vive peine qu'elle-même avait pris cette détermination. Nos Sœurs avaient le cœur brisé en perdant cette bien-aimée fondatrice, dont le gouvernement avait été si sage. Elle avait passé onze ans au Canada où elle était venue à l'âge de 40 ans.

D. Que savez-vous encore de cette Mère qui doit nous être si chère ?

R. Voici quelque chose de ce que nous en disent les Annales: " Elle était vrai-

ment cette femme forte dont l'Esprit-Saint a tracé lui-même le portrait. La première par dignité, elle était aussi la première au travail, se riant des fatigues et des veilles prolongées. Son humilité lui rendait toute occupation indifférente ; plus d'une fois, on la vit balayer la cour, aider à la cuisine, imitant les saints qui trouvaient leur bonheur dans les emplois les plus modestes. Elles savaient encourager la famille confiée à ses soins, par ses exemples encore plus que par ses paroles. Chacune de ses filles était l'objet de ses attentions les plus délicates. Elle compatissait à toutes les peines, prévenait tous les besoins, saisissait avec empressement toutes les occasions d'être agréable ou utile. Elle ne semblait vivre que pour les autres ; c'était une véritable mère au dévouement sans bornes, au cœur incomparable. Elle avait pour nos saintes Règles le plus profond respect ; quand il n'y avait encore que neuf religieuses de chœur, elle tenait à ce que les offices se récitassent toujours en commun. Sa vertu caractéristique était peut-être la confiance en Dieu. Ne comptant jamais sur

elle-même, elle se reposait absolument sur la Providence, et son courage ne diminuait pas dans les épreuves. Les pénitentes étaient l'objet spécial de son affection, c'était une de ses plus grandes joies que de voir leurs progrès dans la vertu. Elle s'appliquait à communiquer à nos Sœurs le zèle qui la dévorait. Dans ses instructions et au chapitre, elle revenait toujours sur ce point capital : l'amour des pécheurs, la compassion envers les coupables, l'encouragement et la charité pour nos pénitentes, ces chères pénitentes pour lesquelles elle aurait volontiers donné sa vie. " L'amour des âmes, disait-elle souvent, doit être le caractère distinctif de notre Institut. "

D. A son départ, quel était l'état des finances ?

R. Pour batir, elle avait dû faire des emprunts assez considérables ; mais à l'époque de son départ, elle avait déjà presque tout acquitté : la communauté ne devait plus que deux mille quatre cents piastres.

D. Anticipez sur l'avenir et dites-nous ce que devint la vénérée Mère ?

R. Notre Vénérable Mère la reçut à An-

gers, avec toutes sortes de marques d'estime et une tendresse non pareille. Après son rétablissement, on la nomma supérieure d'une de nos maisons d'Italie, puis provinciale à Turin. La vertueuse religieuse revint ensuite à la Maison-Mère où, bien que seconde assistante, elle vécut de la vie la plus cachée, priant sans cesse, exhalant le parfum d'une dévotion suave et joyeuse, se mourant de hâte, d'aller voir le Bien-Aimé de son âme. Son désir reçut enfin son accomplissement en mai 1887, la veille de l'Ascension. Elle avait 83 ans et il y avait 43 ans que le Monastère de Montréa était fondé. D'une santé bien frêle, elle avait néanmoins accompli beaucoup de travaux. Avant de venir au Canada, elle avait été supérieure à Sens, puis en qualité d'Assistante, elle avait coopéré à l'établissement de notre Ordre à Londres, en Angleterre. C'était donc une âme choisie que la fondatrice de notre monastère de Montréal; prions-la de veiller sur son œuvre, de solliciter pour notre province monastique, ces grâces merveilleuses et ces bénédictions qu'elle savait si bien obtenir.

D. Qui fut la seconde supérieure ?

R. La Très Honorée Mère Marie de St-Gabriel Chauffaux, assistante, la dernière fondatrice qui restait à Montréal : elle reçut son obédience en 1856. A cause de l'augmentation des chères brebis, et de la rareté des sujets, le pensionnat et l'externat durent être supprimés au cours de cette année 1856, ce qui, hélas ! priva le monastère d'un revenu assuré, et les dépenses excédèrent les recettes, contrairement à ce qui avait eu lieu jusqu'alors.

D. Quel insigne bienfaiteur Dieu envoya-t-il ?

R. Monsieur Berthelet qui voulut dilater les œuvres du Bon-Pasteur en grandissant le bercail. Le 19 mars 1861, grâce à sa générosité, on commença la construction de l'aile nord-est du monastère qui mesure 136 x 40 ; elle lui coûta vingt-quatre mille piastres et fut terminée l'année suivante. Monsieur Berthelet, par ce don précieux, s'est acquis des droits immortels à la reconnaissance du Bon-Pasteur.

D. Le pensionnat fut-il alors rétabli ?

R. Pas immédiatement ; seule la classe

de préservation fut rétablie, car si on avait maintement le local, on n'avait pas le personnel suffisant. En effet, en 1863, il n'était guère plus nombreux qu'en 1853; le manque de novices était alors la grande épreuve.

D. Quel conseil donna Mgr Bourget ?

R. Il suggéra d'ériger un petit oratoire à N.-D. de Pitié et de faire des neuvaines en son honneur. Conformément à ses conseils, quelques Sœurs entreprirent des travaux à l'aiguille, dont le produit devait couvrir les frais d'ornementation du dit oratoire. Mais comme les loisirs étaient rares et courts, il fallut plus d'un an pour compléter l'ameublement et la décoration. Enfin l'humble chapelle eut enfin son érection, et cette aimable solitude devint comme un lieu de pèlerinage. (L'oratoire était à l'endroit où est actuellement la pharmacie.)

D. Qu'arriva-t-il ensuite ?

R. Mgr Bourget voulut voir le modeste oratoire dont lui-même avait donné l'idée. Il s'agenouilla au pied de l'autel. Quelle prière alors s'échappa du cœur de ce saint évêque ? La Mère de Jésus fut seule à l'en-

tendre, et elle l'entendit si bien que bientôt arriva tout un essaim de postulantes, si bien qu'à la fin de l'année, le noviciat réclamait une plus vaste salle. Le *miracle* de l'accroissement continua et, deux ans plus tard, les novices avaient atteint le chiffre extraordinaire de 76 !

D. Et le pensionnat ?

R. On le réouvrit en 1864, après une fermeture de huit années; les classes commencèrent avec une dizaine d'élèves.

D. Quelle autre œuvre fut inaugurée en cette même année 1864 ?

R. L'œuvre des Madeleines, après laquelle on soupirait depuis plusieurs années. Madame Quesnel paya le voyage de deux Madeleines qu'on fit venir de Philadelphie et qui demeurèrent deux ans et demi. A la fin de l'année il y avait six novices.

D. Par qui le monastère était-il alors desservi ?

R. Pendant 22 ans, jusqu'en 1866, le monastère avait été desservi gratuitement par les prêtres de l'évêché.

D. Quels noms de bienfaiteurs sont encore à retenir ?

R. Nos Messieurs de Saint-Sulpice qui, depuis 1847, nous donnent des subventions annuelles. N'oublions pas M. le docteur Wolfred Nelson qui, pendant vingt ans, de 1844 à 1864, donna soins et remèdes gratuitement.

D. Continuait-on l'aide à nos Monastères des Etats-Unis ?

R. De 1864 à 1866, neuf sœurs furent envoyées secourir nos monastères de New-York, de Cincinnati, de Chicago et de la Nouvelle-Orléans ; quatre étaient nommées Prieures et une cinquième Assistante. Quelques années auparavant, était partie pour la Philadelphie, la chère Mère Marie du Cœur de Marie Tourville, qui mourut Provinciale de Saint-Louis, Missouri.

D. Quelle épreuve marqua l'année 1868 ?

R. La mort de notre Vénérable Mère Fondatrice répandit la douleur dans tout l'Ordre.

D. Quelle fut une des conséquences de cet événement ?

R. La Très Honorée Mère Marie de St-Gabriel fut convoquée au chapitre général. Elle y fut nommée Provinciale de France.

Montréal perdait la dernière de ses fondatrices. Son séjour au Canada avait duré vingt-quatre ans pendant lesquels elle fut douze ans Assistante et douze ans Supérieure. Sous son gouvernement le personnel s'était accru et les œuvres s'étaient développées ; mais à cause du manque de ressources et du travail peu rémunérateur, le temporel du monastère n'était pas dans un état bien prospère.

D. Qui lui succéda ?

R. La Très Honorée Mère Marie de St-Alphonse Rodriguez Cadotte, la seconde postulante Montréalaise : elle fut supérieure de 1868 à 1877.

D. Qu'était l'année suivante 1869 ?

R. L'année du jubilé d'argent, le 25e anniversaire de la fondation ; elle fut, en effet, une année de jubilation, de douces joies ; les chères pénitentes furent plus nombreuses que jamais et très bien disposées. Quant au temporel, on reçut des dons pour près de $8 000.00

D. Quel était alors le personnel ?

R. De 349 personnes : 88 religieuses cloîtrées, 3 sœurs tourières, 25 novices,

1 postulante, 47 élèves pensionnaires, 37 externes, 18 madeleines, 91 pénitentes et 39 préservées.

DEUXIEME QUART DE SIECLE

1869—1894

" Des âmes! des âmes!... Il nous faut des âmes pour payer votre amour, mon Dieu, et pour acquitter la dette de la reconnaissance. "

SAINTE THÉRÈSE.

COMMENT débuta le nouveau quart de siècle ?

R. Par de grandes bénédictions. L'année 1870 est une des plus belles de notre histoire familiale. La première des grandes œuvres de l'année fut la fondation de l'Asile Sainte-Darie qu'on appela primitivement : " Monastère de Saint-Joseph du Bon-Pasteur ", en reconnaissance des nombreux bienfaits temporels dont la Communauté lui était redevable, depuis quelque temps surtout.

D. Donnez quelques détails de la fondation.

R. En 1868, Monseigneur Ignace Bourget avait fondé un asile en faveur des femmes qui, en sortant de prison, voulaient vivre dans la vertu. Messire Arraud proposa à Monseigneur de nous confier ce refuge ; Monseigneur fut heureux d'accepter. Ce bon Messire Arraud trouva des bienfaiteurs pour payer le terrain et convertir l'Asile en maison conventuelle. La Très Honorée Mère Marie de Ste-Hélène Larivière s'y rendit en mars 1870 avec cinq autres religieuses, parmi lesquelles la jeune Sœur Marie de Ste-Domitille Larose, aujourd'hui notre vénérée Supérieure Générale. Trois ans plus tard, le Gouvernement leur confiait les prisonnières. Cette maison devint bientôt grandement prospère au spirituel et temporel D'innombrables conversions et des merveilles de grâce s'y opérèrent et s'y opèrent encore.

D. Quelle fut la seconde œuvre de 1870 ?

R. La fondation d'un couvent dans la paroisse de Saint-Hubert, à cinq lieues de Montréal, pour y transporter le pensionnat

de la rue Sherbrooke. C'était encore une création du Messire Arraud qui se chargea de trouver les ressources nécessaires à la construction. Le 3 mai, les fondatrices s'installèrent provisoirement dans la maison de la fabrique; elles avaient 21 élèves aux examens qui eurent lieu le 27 juillet. Le couvent est aujourd'hui un quasi juvénat où se cultivent soigneusement les vocations religieuses. Il ne se passe guère d'années sans qu'il envoie des sujets à notre noviciat.

D. Y eut-il d'autres œuvres importantes inaugurées en 1870 ?

R. Le 3 mai, le gouvernement de la Province de Québec autorisa notre Communauté à tenir des Ecoles de Réforme et d'Industrie, et à recevoir, dans chacune, quarante-cinq enfants pour lesquelles il allouait une pension. L'œuvre de Réforme destinée aux jeunes délinquantes, fut dédiée à Notre-Dame de Pitié. L'école industrielle recueille les petites filles abandonnées ou dont les parents ne peuvent prendre soin; elle est identique à notre classe de préservation; les deux furent donc réu-

nies et formèrent un joli groupe de 76.

D. Est-ce tout pour 1870 ?

R. Non ; les chères pénitentes atteignirent le nombre de cent et s'encourageaient mutuellement dans la persévérance. Trois moururent saintement ; l'une d'elles avait donné de l'inquiétude pendant douze ans. "Oh ! disent les Annales du temps, qu'il faut parfois prier, travailler et patienter longtemps pour gagner une âme à Dieu !" Et elles ajoutent ce cri digne de sainte Thérèse : "Mais, Seigneur, pour vous donner un élu de plus, serait-ce trop d'une vie entière de sacrifices et de souffrances !"

D. Par quoi 1871 fut-elle encore remarquable ?

R. Des missionnaires, parties de notre monastère, allèrent ouvrir deux bercails dans l'Amérique du Sud. Ainsi s'accomplissait une prédiction de notre Vénérable Mère Marie de Ste-Euphrasie. "Le bon Dieu a des vues sur nos Sœurs de Montréal, elles iront un jour planter bien loin la houlette du bon Pasteur."

D. Parlez de la première de ces fondations lointaines.

R. Mgr Checa, évêque de Quito, avait rencontré à Rome Mgr Bourget qui lui parla du Bon-Pasteur. L'évêque de l'Equateur voulut dès lors pourvoir son diocèse d'un bercail pour les âmes égarées. De concert avec le Provincial des Jésuites, il insista auprès du Président de la République, dom Gabriel-Garcia Moreno, pour que le Gouvernement se chargea des frais de la fondation : Garcia Moreno y consentit volontiers ; il écrivit à Angers et demanda des religieuses de Montréal. La Très Honorée Mère Marie de St-Pierre répondit favorablement, puis écrivit à Montréal : " C'est avec une consolation bien grande que je vous envoie le contrat pour la fondation de Quito... Nos aimées petites missionnaires de Montréal feront beaucoup de bien dans cette nouvelle vigne du Seigneur. " On accueillit cette lettre avec un généreux enthousiasme. Et le premier mai 1871, six religieuses canadiennes, avec la bénédiction de Mgr Bourget, partaient pour Quito où elles arrivèrent le 4 juillet, après un voyage très pénible:e ll es endurèrent bien des fatigues en traversant les

Andes et en contournant le pic du Chimboraza. La Supérieure en mourut 12 jours après son arrivée et son Assistante quelques mois après; ne pouvons-nous pas les regarder comme des martyres de l'apostolat?... Quatre autres allèrent immédiatement les remplacer. Cette maison est aujourd'hui bien prospère, toutes nos œuvres y sont établies et il y a une succursale à Cuenca. Néanmoins on y souffre de la pénurie de sujets.

D. Quels sages conseils avait donnés à nos missionnaires le saint Monseigneur Bourget ?

R. " Chères enfants, leur avait-il dit, travaillez à vous concilier par votre dévouement et votre charité, la bienveillance de vos nouveaux compatriotes. En toute occasion, témoignez-leur votre estime et votre respect. Vous vous conformerez autant que possible aux usages du pays... Gardez sans doute dans votre cœur l'amour du Canada; mais quand vous en parlerez, évitez toute comparaison capable de blesser les susceptibilités nationales, "

D. Quelle fut la seconde fondation lointaine ?

R. Celle de Lima; le clergé du Pérou, comme celui de la république voisine, voulut avoir son hôpital d'âmes. Angers recourut encore à Montréal. Le 11 août, sept jeunes religieuses partaient pour le pays de sainte Rose; parmi elles se trouvait celle qui devait devait devenir notre Très Honorée Supérieure Générale, Mère Marie de Ste-Domitille Larose, elle avait alors 20 ans et était professe depuis 4 ans. Il y a maintenant à Lima, une province florissante, comprenant quatre maisons dans la Bolivie; de plus, une Sœur canadienne de Lima ouvrait il y a quelques années, une maison de notre Ordre à Léon, près Nicaragua, dans l'Amérique Centrale.

D. Qu'eut encore de remarquable cette année 1871 ?

R. Montréal fut érigé en province monastique et la Très Honorée Mère Marie de St-Alphonse Rodriguez Cadotte devint Supérieure Provinciale.

D. Quand fut montée la première pharmacie du monastère ?

R. En 1874 ; depuis dix ans tous les remèdes nous étaient fournis gratuitement

par le Séminaire Saint-Sulpice ; et, les vingt années précédentes, comme nous l'avons dit, par M. le docteur Nelson.

D. Quel fait remarquable eut lieu en janvier 1874 ?

R. Mgr Fabre, coadjuteur de Mgr Bourget conféra dans notre chapelle, l'ordre de de la prêtrise à Messieurs les abbés G. Brouillon et J. O. André, du diocèse d'Ottawa. C'était la première ordination faite au monastère de la rue Sherbrooke. En 1846, dans le petit sanctuaire de la rue Brock, Mgr Bourget, avait ordonné M. l'abbé Z. Moreau, qui fut plus tard évêque de Saint-Hyacinthe.

D. Quel était l'état des finances depuis quelques années ?

R. Bien pitoyable. La crise financière de 1875 priva de travail le monastère, et la pauvreté devint de la détresse. Le sucre était banni de la cuisine, du réfectoire et même de l'infirmerie ; la nourriture ne pouvait être plus pauvre Pour se vêtir, les enfants effilochaient des guenilles qu'ensuite elles filaient et tissaient. La misère des premiers temps semblait revenue.

D. Que fut-il résolu ?

R. Une quête dans nos bonnes paroisses; Mgr Bourget la permit et, afin d'en assurer le succès, il écrivit une magnifique lettre circulaire. Ce précieux document, éloquent plaidoyer en faveur de nos Œuvres, était bien de nature à disposer les gens à nous donner généreusement. Monseigneur ensuite vint au monastère donner ses avis à celles qui devaient partir pour les quêtes; il leur laissa même par écrit ce judicieux code des devoirs d'une religieuse obligée de tendre la main. (Nous citons ces avis à la fin du livre.) Ils peuvent se résumer ainsi : "Priez beaucoup, confiez-vous à la Providence, soyez douces, modestes, gracieuses, affables, reconnaissantes. Racontez des traits édifiants, parlez des prières qui se font pour vos bienfaiteurs. Hâtez-vous et que l'on sente que c'est pour vous un sacrifice d'être hors de votre couvent."

D. Cette quête eut-elle du succès?

R. Un double succès : plusieurs milliers de piastres et de nombreuses recrues pour le noviciat. La communauté était, encore une fois, sauvée.

D. Qu'eut de particulier l'an 1876 ?

R. Les pénitentes ayant diminué, on fit avec ferveur une neuvaine à St-François-Xavier, et le résultat fut merveilleux. Chaque jour, il arrivait des brebis égarées et repentantes.

D. Quelle étrange épreuve marqua cette même année ?

R. La maison fut envahie par une légion de blattes et d'autres insectes non moins dégoûtants. Il y en avait dans toutes les salles. Rien ne pouvait faire déguerpir l'ennemi. Monseigneur, consulté, recommanda de faire une procession pendant neuf jours en chantant les Litanies des Saints. On le fit, et le fléau cessa.

D. Quel deuil marqua l'année 1877 ?

R. Dieu rappela à lui la Très Honorée Mère Marie de Saint-Alplonse Rodriguez Cadotte, première provinciale du Canada ; elle était supérieure depuis 1868. La Très Honorée Mère Marie de St-Pierre fit d'elle cet éloge : " Elle a fait beaucoup de bien ; elle a étendu l'œuvre du Bon-Pasteur... Donnez et il vous sera donné dit notre Seigneur ; voilà ce qu'avait compris son

cœur ; et nous voyons par le bon état des trois maisons de Montréal, combien Dieu a béni cette bonne Mère."

D. Qui lui succéda ?

R. La Très Honorée Mère Marie de St-Alphonse de Liguori Cadotte, assistante de notre monastère de St-Hubert.

D. L'année suivante, 1878, fut aussi marquée par un deuil ; lequel ?

R. Notre communauté eut la profonde douleur de perdre son insigne bienfaiteur et père, Messire Jacques-Louis-Victor Arraud, sulpicien.

D. Quelle entreprise considérable fut commencée en cette même année 1878 ?

R. La construction de l'église et la seconde aile du monastère. La nouvelle Mère Provinciale était puissamment aidée par le zèle actif de M. l'abbé Racicot, chapelain du monastère depuis un an. L'entreprise fut mise sous la protection de saint Joseph. La chapelle fut terminée pour Noël ; elle est semi-publique.

D. N'y eut-il pas une fondation en cette année 1878 ?

R. Celle du Pensionnat Saint-Louis-de

Gonzague, à quelques pas du monastère provincial. Le but de cette fondation était de mettre notre communauté en contact avec des jeunes filles de bonne éducation qui pourraient entrer au noviciat ou devenir des bienfaitrices pour nos œuvres. Ce pensionnat a fourni d'excellents sujets. Il s'ouvrit le 14 septembre 1878. Ce pensionnat devait remplacer celui de Saint-Hubert, et ce dernier devenir un asile de préservation. La Providence avait d'autres vues, et les deux pensionnats ont subsisté.

D. Que signale-t-on en 1881 ?

R. Une retraite prêchée par le R. Père Coste ; c'était le premier eudiste qui venait à Montréal.

D. Et en 1882 ?

R. L'ordre de la prêtrise fut conféré dans notre chapelle au R. P. Langevin, O. M. I. qui devint plus tard archevêque de Saint-Boniface et qui aimait à s'appeler "le prêtre du Bon-Pasteur."

D. Quel fait notable en 1884 ?

R. La visite de S E. Mgr Smeulders, premier délégué apostolique au Canada. En cette même année 1884, notre monastère

fit l'acquisition d'une statue du Bx Père Eudes notre fondateur. On nous donna aussi celles de saint Augustin, notre législateur et de saint François de Sales, auquel nous avons emprunté plusieurs constitutions. Encore en cette même année, fut bénite l'aile neuve du monastère, dite : " Maison de Saint-Joseph ".

D. Par quoi fut marquée 1885 ?

R. Par un joyeux anniversaire et par un grand deuil : le cinquantenaire de l'établissement du généralat, et le décès de Monseigneur Bourget, l'incomparable Pasteur, la gloire de l'épiscopat canadien.

D. Que vit l'année 1887 ?

R. Une fondation à Guaranda et une autre au Napo, chez les Incas. Une douzaine d'années plus tard, nos Sœurs furent chassées par une révolution ; elles eurent le bonheur de goûter aux amertumes du Calvaire. Il y eut aussi en cette année et les années suivantes des départs de missionnaires pour l'Equateur et le Pérou.

D. L'année 1888 n'est-elle pas marquante dans notre histoire familiale.

R. C'est en cette année que s'inaugura

la "Buanderie Saint-Michel du Bon-Pasteur". Cette nouvelle industrie créa des revenus suffisants pour équilibrer les finances et permettre de recevoir un plus grand nombre de brebis.

D. En quelle année fut fondé notre monastère d'Halifax ?

R. En 1890; le bercail était demandé par Mgr O'Brien qui avait une de ses diocésaines dans notre communauté, Sr Marie de Ste-Chantal Mc-Nicholl. C'est elle qui par ses lettres enthousiastes et surtout par ses prières ardentes, prépara l'heureux événement. Ce monastère est aujourd'hui très florissant. Toutes les œuvres y prospèrent; il y a même une solitude de Madeleines.

D. Parlez des années suivantes.

R. Elles n'offrent rien de remarquable jusqu'en 1893. Notre monastère reçut alors la première visite du Général des Eudistes, le Très Honoré Père Ange LeDoré. On l'accueillit avec une pieuse joie.

D. N'y eut-il pas un grand événement en cette année 1893 ?

R. Oui, l'établissement d'un monastère à

St-Jean du Nouveau-Brunswick. Quelle indicible consolation de voir s'ouvrir un nouveau bercail pour les pauvres brebis égarées, si chères au divin Pasteur! Ce bercail lui aussi, produit abondamment des fiuits de salut. Cette fondation était un beau couronnement au second quart de siècle qui s'achevait.

D. Comment fut célébré, en 1894, le jubilé d'or de la fondation?

Avec une grande solennité. En remerciant Dieu, on regarda le passé : cinquante ans auparavant, quatre humbles religieuses de France étaient venues à Montréal; maintenant, outre la maison provinciale, cinq autres avaient été fondées, au Canada et quatre à l'étranger. Au monastère de la rue Sherbrooke, il y avait 110 religieuses, 47 novices et postulantes, 49 Madeleines, 164 pénitentes, 150 enfants à l'Ecole Industrielle et 47 jeunes détenues à l'Ecole de Réforme. Le grain de sénevé était devenu un grand ardre.

TROISIEME QUART DE SIECLE

1894 — 1919

> " Il n'a appartenu qu'à Dieu seul, de nous conserver et de nous faire prospérer. "
> VBLE M. M. DE STE-EUPHRASIE.

PAR quoi commença ce nouveau quart de siècle ?

R. Par une fondation : celle de la " Maison de Lorette " à Laval-des-Rapides, le 10 décembre 1895. Ce monastère reçut les petites filles de l'Ecole Industrielle. Ce fut le dernier grand acte du provincialat de la Très Honorée Mère Marie de St-Alphonse de Liguori Cadotte. Les nouvelles Constitutions, approuvées à Rome en 1897, ne permettaient plus de garder indéfiniment les Supérieures. Sa Charité fut remplacée en 1898, par la Très Honorée Mère Marie de Sainte-Hélène Larivière. Pendant 21 ans, elle avait, avec succès, gouverné notre province monastique qu'elle laissait dans un état prospère..

D. Que se passa-t-il de remarquable pendant le provincialat de la Très Honorée Mère Marie de Ste-Hélène (1898 — 1905)?

R. 1o Pendant le provincialat de cette bonne Mère qui a laissé un si justifié renom de suave et délicate charité, les œuvres continuèrent à prospérer. On transforma en noviciat une résidence voisine du monastère. Comme elle en était séparée par une rue, un tunnel fit communiquer les deux maisons. 2o En 1901, Montréal eut l'immense joie de recevoir, en qualité de Visitatrice, notre Très Honorée Mère Marie de Ste-Domitille alors Assistante Générale et qui, depuis 1871 c'est-à-dire depuis trente ans, n'avait pas revu son cher berceau religieux. 3o En 1905, Angers nomma une Prieure locale pour notre monastère provincial : la Très Honorée Mère Marie de St-François de Borgia Mooney. Elle n'en exerça pas longtemps les fonctions, car, au chapitre général de 1905, elle fut nommée supérieure provinciale en remplacement de la vénérée Mère Marie de Ste-Hélène dont les deux triennats étaient terminés depuis l'année précéden-

te ; les élections avaient été remises à cause du danger d'expulsion pour nos monastères de France. Mère Marie de Sainte-Hélène occupa pendant quelques années la charge de Prieure, puis Sa Charité alla goûter un peu de repos à l'Asile Sainte-Darie qu'elle avait fondé et où elle décéda dans la paix du Seigneur. Le souvenir de la vénérée Mère Marie de Ste-Hélène est resté en odeur de suavité dans notre province monastique. Exquise bonté, affabilité inaltérable, extrême loyauté, humilité touchante, piété douce et solide, coup d'œil prompt et sûr : voilà quelques-unes de ses vertus et qualités.

D. Quel événement est à noter au cours de 1905 ?

R. Mgr Racicot, P. A. depuis 25 ans su-

Note. – Nous avons le bonheur de posséder encore au milieu de nous les vénérées Supérieures qui ont succédé à la bien-aimée Mère Marie de Ste-Hélène ; le bon Dieu a bien voulu nous les conserver jusqu'à maintenant (1919), et nous formerons le souhait de voir se prolonger très longtemps leur bienfaisante existence. Pour ne pas offenser leur religieuse humilité par l'indiscrétion de nos louanges, nous nous contenterons de faire connaître, sans commentaires, les noms de ces vénérées Mères et les principaux faits qui marquèrent leurs supériorats.

périeur ecclésiastique du Bon-Pasteur, fut fait évêque de Pogla et auxiliaire de Montréal. Ce digne et vertueux Prélat s'est tant dévoué pour nous que la reconnaissance nous fait un devoir de conserver soigneusement son souvenir.

D. Enumérez les principaux faits du provincialat de la Très Honorée Mère Marie de St-François de Borgia (1905 - 1911).

R. 1o L'autorisation donnée par la Législature de recevoir des Dames morphinomanes et alcooliques, œuvre de notre " Sanatorium Sainte-Euphrasie ". 2o Le départ de quelques courageuses missionnaires pour secourir notre monastère de Bogota (Colombie sud-américaine), qui avait un pressant besoin de sujets. Leur voyage dura plus d'un mois. Quelques autres partirent un peu plus tard... Bogota est maintenant un monastère provincial et les œuvres y sont très prospères. 3o La pieuse solennité du triduum (1909) en l'honneur de notre Bx Père Eudes, à l'occasion de sa Béatification, et les fêtes de l'inoubliable Congrès eucharistique de Montréal(1910). 4o La fondation de notre monastère de

Winnipeg en 1911. Le bercail était demandé par Mgr Langevin qui avait jadis reçu les saints Ordres en notre église. " A la fondation de nouvelles maisons, disait notre Vble Mère, je me sens ravie en Dieu. " Nous éprouvions un bonheur semblable, et l'espérance nous faisait entrevoir dans l'avenir, de nombreuses tentes du Bon-Pasteur plantées dans les immenses prairies de l'Ouest.

D. Qui avait remplacé la Très Honorée Mère Marie de Sainte-Hélène dans la charge de Prieure ?

R. Notre Très Honorée Mère Marie de Saint-Joseph de Bethléem Beauchemin, (actuellement Supérieure provinciale). A partir de 1911, le supériorat provincial et le priorat local furent réunis en une seule charge, confiée à la Très Honorée Mère Marie de St-Jean-Baptiste Dupré.

D. Qu'entreprit cette vénérée Mère ?

R. La construction, à Laval-des-Rapides, de la Maison Sainte-Domitille, pour les petites préservées devenues trop nombreuses à Lorette, et pour les Madeleines, bien à l'étroit au monastère provincial. Le dé-

part des Madeleines et celui des jeunes Détenues, qui devaient occuper la Maison de Lorette, allait permettre au Monastère provincial d'ouvrir une seconde classe de pénitentes (de langue anglaise) et de donner des salles plus spacieuses au Sanatorium Sainte-Euphrasie. Il fallait aussi de l'espace pour un nouveau département demandé par la Cour Juvénile : celui du Saint-Cœur-de-Marie pour les jeunes prévenues ; il y en eut jusqu'à 32 à la fois.

D. Citez un fait consolant de 1912.

R. L'ordination d'un ecclésiastique qui, pendant ses années de collège, avait pris sa pension au monastère en qualité de servant de messe. Six autres de nos petits clercs l'avaient précédé dans la milice sacerdotale ; ne sont-ce pas sept beaux diamants ajoutés à la couronnes de nos Œuvres ?

D. Quel événement d'importance eut lieu pendant l'administration de la Très Honorée Mère Marie de St-Jean-Baptiste ?

R. En 1913, les révérends Pères Eudistes devinrent aumôniers de nos cinq maisons de Montréal et de Laval-des-Rapides.

Dans la persuasion de retrouver en eux les vertus et l'esprit du Bx Jean Eudes, l'on priait depuis longtemps et l'on multipliait les démarches pour obtenir cette faveur ; aussi les fils de notre saint Fondateur furent-ils accueillis avec joie et reconnaissance ! Toutefois notre religieuse gratitude ne saurait oublier les prêtres vertueux et dévoués qui les ont ici précédés, entr'autres M. l'abbé Alexis Pelletier qui, pendant quinze ans, d'abord comme aumônier de la Communauté, puis comme chapelain des classes, nous prodigua le plus sincère dévouement et fut pour nous un grand bienfaiteur spirituel et temporel.

D. Quel événement eut lieu vers la fin du terme d'office de la Très Honorée Mère Marie de Saint-Jean-Baptiste ?

R. La visite de la Très Honorée Mère Marie de Ste-Enfance, provinciale de France, déléguée de notre vénérée Mére Générale ; elle était accompagnée de notre chère Sœur Marie de Ste-Euphrasie, actuellement directrice du noviciat de la Maison-Mère. Quel bonheur de recevoir ces deux envoyées, de les entendre nous parler

d'Angers, "ce cœur et ce soleil de l'Institut," ainsi que disait notre Vénérable Mère ! Il nous fut bien doux de leur témoigner notre attachement pour le monastère général qu'elles représentaient.

D. Nommez la sixième supérieure provinciale.

R. Notre Très Honorée Mère Marie de Saint-Joseph de Bethléem Beauchemin, actuellement en charge. Au début de son provincialat, en 1914, se déclara la grande guerre mondiale qui devait dérouler un si douloureux catalogue de maux et de souffrances. On put néanmoins continuer la construction de la Maison Sainte-Domitille, qui fut solennellement inaugurée en octobre 1915.

D. Quel nouveau moyen de faire du bien, tout en procurant quelques petites ressources, fut inauguré en décembre 1916 ?

R. La vente d'un calendrier que nous éditons et qui offre chaque jour un feuillet d'édifiante lecture. Sa Grandeur Mgr Bruchési daigna louer cette initiative.

D. Nos monastères canadiens eurent-ils à souffrir de la grande guerre ?

R. Pas autant que beaucoup d'autres assurément; mais la perturbation des affaires ayant occasionné l'excessive cherté de toutes les choses nécessaires à la vie, il s'ensuivit de l'altération dans les budgets; il n'est donc pas étonnant que certaines de nos maisons aient à déplorer quelque désarroi dans leur situation financière. C'est le temps de nous rappeler les paroles consolantes de notre Vénérable Mère: "Nos œuvres doivent être marquées du sceau de la croix, sans quoi elles ne seraient ni catholiques ni apostoliques... Mais de grandes grâces succéderont à ces peines; puis, après tout ce que Dieu a fait pour nous, pouvons-nous douter de ce qu'il veut faire encore?"

D'ailleurs notre province monastique jouit d'une double bénédiction bien précieuse: les âmes se sauvent en grand nombre, et Jésus est tendrement aimé. Depuis que dans nos Monastères s'est faite l'intronisation de son divin Cœur, il est plus que jamais le Roi des nôtres. Qu'il règne sur nos personnes et sur nos bercails! Qu'il multiplie en notre faveur les merveilles de

son amour tout-puissant ! Et qu'il daigne se servir de nous et de toutes celles qui viendront après nous, pour être constamment ici-bas les "signes sensibles" de sa bonté compatissante et les fidèles instruments de son infinie miséricorde !

Toute piété, mes filles, qui ne nous presse pas de prendre la croix et de suivre Jésus allant à la recherche des âmes perdues, est fausse et illusoire.

Bx Jean Eudes.

Pensez, mes chères filles, que vous êtes les instruments que Dieu a choisis pour coopérer à la grande œuvre du salut des âmes.

Vble Mère M. de Ste-Euphrasie.

DIEU SOIT BENI !

SUPERIEURES

1o Très Honorée Mère M. de
Ste-Céleste Fisson 1844 — 1855.
2. Très Honorée Mère M. de
St-Gabriel Chaffaux 1856 — 1868.
3. Très Honorée Mère M. de
St-Alphonse Rodriguez Cadotte 1868 — 1871.

SUPERIEURES PROVINCIALES

1. Très Honorèe Mère M. de
St-Alphonse Rodriguez Cadotte 1871 — 1877.
2. Très Honorée Mère M. de
St-Alphonse deLiguori Cadotte 1877 —1898.
3. Très Honorée Mère M. de
Ste-Hélène Larivière 1898 — 1905.
4. Très Honorée Mère M. de
St-Frs de Borgia Mooney 1905 — 1911.
5. Très Honorée Mère M. de
St-Jean-Baptiste Dupré 1911 — 1914.
6. Très Honorée Mère M. de
St-Joseph de Bethléem Beauchemin 1914.

PRIEURES LOCALES

1904. Très Honorée Mère M. de
St-Frs de Borgia Mooney.
1905. Très Honorée Mère M. de
S ainte-Hélène Larivière.
1910. Très Honorée Mère M.de
St-Joseph de Bethléem Beauchemin.

SUPERIEURS ECCLESIASTIQUES

1844. M. le chanoine Alexis F. Trudeau (quelques mois).
1844. M. le chanoine H. Hudon, martyr de sa charité envers les émigrés irlandais atteints du typhus.
1847. M. l'abbé Joseph Larocque (provisoirement).
1850. Mgr Jean-Charles Prince coadjuteur de Montréal.
1852. Mgr Joseph Larocque, coadjuteur de Montréal.
1853. M. le chanoine Venant Pilon.
1858. Mgr Joseph Larocque, coadjuteur de Montréal.
1860. M. le chanoine Edouard-Charles Fabre.
1875. M. le chanoine Godefroy Lamarche.
1878. Mgr Edouard-Charles Fabre, évêque de Montréal.
1880. M. l'abbé Zotique Racicot, évêque de Pogla et auxiliaire de Montréal.
1913. Mgr W. Martin (provisoirement).
1915. Mgr L.-A. Dubuc, curé de St-Jean-Baptiste de Montréal, actuellement en charge.

AUMONIERS
du monastère provincial

1844. M. l'abbé L. Théophile Plamondon.
1845. M. le chanoine Etienne Lavoie.
1847. M. l'abbé Joseph Larocque.
1851. M. l'abbé Isidore Gravel.
1853. M. l'abbé Hyppolite Moreau.

1858. M. l'abbé Grégoire Chabot.
1862. M. l'abbé Godefroy Lamarche.
1564. M. le chanoine Edouard-Charles Fabre.
1866. M. l'abbé Prud'homme, a, c.
1867. M. l'abbé Zéphyrin Délinelle.
1871. M. l'abbé F.-X. Salomon Maynard.
1874. M. l'abbé M. Laporte.
1874. M. l'abbé Alexis Josse Martineau, a. c.
1877. M. l'abbé Zotique Racicot.
1879. M. l'abbé C. Coallier, assistant-chapelain.
1880. M. l'abbé L. O. Harel.
1880. M. l'abbé T. Carroll, assistant-chapelain.
1881. M. l'abbé L. O. Harel.
1883. M. l'abbé Alfred Faubert.
1886. .M l'abbé Hyacinthe Brisset.
1887. M. l'abbé Az. N. Dugast.
1887. M. l'abbé C. Larocque.
1888. M. l'abbé F.-X. Rabeau.
1888. M. l'abbé E. A. Latulipe.
1891. M. l'abbé Zéphyrin Délinelle.
1894. M. l'abbé P. de Châtillon.
1895. M. l'abbé A. Pelletier, jusqu'à juin 1910.
1904. M. l'abbé Gilbert Moreau.
1905. M. l'abbé Elie J. Auclair.
1906. M. l'abbé Arthur Curotte.
1908. M. l'abbé Zénon Alary.
1911. M. l'abbé A. Curotte.
— M. l'abbé Dubeau, (6 mois).
1912. M. l'abbé Josaphat Verner.
1913. Rév. Père F.-X. Crèchemine, eudiste, actuellement en fonctions.

PROVINCE DE MONTREAL

décembre 1920

MAISON PROVINCIALE

fondée le 11 juin 1844

Sœurs choristes	73
Sœurs converses	46
Sœurs tourières	7
Sœurs novices	42
Total	168

Pénitentes canadiennes	175
Pénitentes anglaises	50
Jeunes prévenues (Cour Juvénile).	5
Sanatorium Ste-Euphrasie (Intoxiquées . . .	10
Total général	408

ASILE SAINTE-DARIE

fondé le 30 mars 1870

Sœurs choristes	46
Sœurs converses	31
Sœurs tourières	7
Total	8[illegible]

Pénitentes	173
Prisonnières	52
Total général	309

PENS. DE SAINT-HUBERT, près Montréal
fondé le 3 mai 1870

Sœurs choristes	15
Sœurs converses . . , ...	4
Sœur tourière.	1
Total	20
Pensionnaires	77
Quart-pensionnaires	31
Elèves de l'Externat	32
Auxiliaires	12
Tooal général	172

PENSIONNAT SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE
fondé le 14 septembre 1878

Sœurs choristes	32
Sœurs converses.	6
Sœurs tourières	4
Total	42
Pensionnaires	112
Externes	123
Auxiliaires	12
Total général	299

MONANSTERE D'HALIFAX
fondé le 3 juin 1890

Sœurs choristes	22
Sœurs converses	19
Sœurs tourières	5
Total	46
Madeleines	21
Pénitentes	94
Préservées	84
Total général	245

MONASTERE DE ST-JEAN (N.-B.)
fondé le 15 aout 1893

Sœurs choristes	19
Sœurs converses.	13
Sœurs tourières	3
Total	35
Pénitentes	52
Préservées	74
Total général	161

MAISON DE LORETTE
fondée le 10 décembre 1895

Sœurs choristes	20
Sœurs converses.	16
Sœurs tourières	3
Total	39
Jeunes délinquantes	139
Total général	178

"HOME" DE WINNIPEG
fondé le 24 avril 1911

Sœurs choristes	10
Sœurs converses.	4
Sœurs tourières	2
Total	16
Pénitentes.	45
Total général	61



MAISON SAINTE-DOMITILLE
fondée le 9 octobre 1915

Sœurs choristes	38
Sœurs converses	16
Sœurs tourières	5
Total	59
Madeleines	52
Préservées	458
Total général	569

PERSONNEL DE LA PROVINCE ENTIERE

Sœurs choristes	275
Sœurs converses	155
Sœurs tourières	37
Sœurs novices	42
Madeleines	73
Pénitentes	589
Auxiliaires	24
Intoxiquées	10
Prisonnières	52
Jeunes Délinquantes et prévenues	144
Préservées	616
Elèves	375
Total	2392

MANDEMENT D'ETABLISSEMENT
des Filles du Bon-Pasteur à Montréal

IGNACE BOURGET,

PAR LA MISÉRICORDE DE DIEU

ET DU SAINT-SIÈGE APOSTOLIQUE

ÉVÊQUE DE MONTRÉAL

A nos chères Filles Marie de Sainte-Céleste, Marie de Saint-Gabriel, Marie de Saint-Ignace, Marie de Saint-Barthélemi, Religieuses du Monastère de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Comme il a plus, Nos Très Chères Filles, à l'illustrissime et révérendissime Guillaume Laurent, Louis Angebault, évêque d'Angers, et à la révérende Mère Marie de Sainte-Euphrasie, supérieure générale de votre Congrégation, de se rendre à nos pressantes sollicitations; en vous donnant une obédience pour venir fonder une maison de votre Institut dans notre chère ville épiscopale, Nous vous adressons le présent mandement, pour vous dire que vous

êtes les bienvenues, parce que vous venez au nom du Seigneur tout bon et miséricordieux, pour nous aider à travailler au salut de celles de nos brebis qui sont le plus à plaindre, parce qu'elles sont le plus abandonnées.

Nous savons que votre mission dans le monde et vos travaux dans la sainte Eglise de Dieu ont pour objet principal de sanctifier les âmes qui, après avoir donné au monde les plus affreux scandales, en sont devenues le rebut. Votre gloire et votre couronne est de rendre à ces fleurs que le vice avait ternies, l'éclat de leur première innocence. Votre bonheur est de pouvoir dire avec Notre-Seigneur, jusqu'à un certain point : Nous sommes venues dans le monde, non pour les justes mais pour les pécheurs : non seulement pour servir comme tant d'autres communautés, d'un de ces asiles heureux où des âmes chastes et pures se mettent à l'abri de la corruption du siècle, pour mener ici-bas la vie des anges ; mais aussi pour établir un refuge à la plus grande des misères humaines. C'est pour courir après les brebis perdues d'Israël que

vous avez quitté votre patrie, que vous avez traversé les mers et que vous vous êtes exposées aux plus grands dangers. Vous venez vous fixer sur cette terre étrangère, déterminées à endurer toutes les peines et les tracasseries qu'entraîne nécessairement toute fondation afin d'imiter votre Sauveur qui a fait le grand et pénible voyage du ciel en terre, non pour ceux qui étaient en santé, mais pour les malades. A l'exemple de ce bon Pasteur, vous prodiguerez aux pauvres âmes, confiées à vos soins, tous les services que votre charité vous inspirera afin de gagner d'abord leur confiance et ensuite, faire entrer dans leur cœur les saintes vérités de la religion. Vous les dirigerez dans les routes pénibles de la pénitence et vous les y ferez persévérer avec courage. Vous en ferez des Madeleines, des Thaïs, des Pélagies, etc., lesquelles, après avoir été le scandale du monde, sont devenues heureusement par leur pénitence, des modèles de toutes sortes de vertus; si bien que l'Eglise n'a pas craint de les placer sur ses autels, afin d'inspirer aux âmes, les plus abandonnées, une juste

confiance en la miséricorde infinie du Seigneur.

Nous ne sommes point surpris, N. T. C. F., de ces excellents fruits que par la grâce de Dieu, vous produisez dans les âmes. Car le Bon-Pasteur, qui vous a appelées à sa suite, vous a non-seulement donné le nom de "Bon-Pasteur", mais encore il vous a donné son Cœur, qui est le plus précieux trésor de votre Société : ce Cœur adorable qui brûla toujours d'un zèle si ardent pour le salut des âmes ; ce Cœur si tendre qui lui fit verser des larmes et pousser des gémissements sur son ami Lazare, mort depuis quatre jours, et qui était la figure de ceux qui sont ensevelis dans le tombeau du péché ; ce Cœur si débonnaire qui lui fit entreprendre avec tant de fatigue le voyage de Samarie, pour y convertir une femme qui vivait dans le plus affreux libertinage. Est-il étonnant qu'ayant pour ainsi dire à votre disposition ce Cœur tout divin, vous retiriez tant d'âmes du malheureux état du péché, pour en faire de dignes épouses du Dieu trois fois saint. Ce n'est donc pas sans raison que vous avez pris

pour principal ornement de votre Institut, le Cœur de ce Dieu infiniment bon qui se sacrifia pour les pécheurs.

Comme nous connaissons ces dons excellents que le Cœur de Jésus a versés dans votre Institut, nous avons cru devoir faire les plus vives instances auprès de vos supérieures, pour que vous fissiez ici un établissement, afin que les âmes confiées à nos soins, et qui sont les plus abandonnées, pussent y participer.

En vous appelant à notre secours, pour sauver ces âmes si précieuses aux yeux de Dieu, nous vous avons informées que vous ne deviez compter que sur la divine Providence, pour opérer cette grande œuvre ; et nous vous le répétons encore aujourd'hui. Mais nous vous avertissons en même temps, que nous vous avons confiées aux soins de notre ville épiscopale : de cette ville qui a reçu dans son cœur le souffle divin de la charité, de cette ville qui s'est levée en masse, chaque fois que nous avons cru devoir l'appeler à notre secours, pour exécuter les plans des œuvres charitables dont Dieu nous avait donné la pen-

sée; de cette ville qui mérite à juste titre le nom de ville des aumônes, comme une de celles de l'ancienne France que vous venez de quitter. Vous aurez donc pour vous seconder dans votre zèle une foule de Dames pieuses qui font la gloire de leurs respectables époux, lesquels se plaisent à leur donner toute liberté de vaquer à l'exercice des œuvres de charité, et de courir au secours des pauvres, des veuves, des orphelins et de tous les malheureux. Aidées puissamment par ces ferventes coadjutrices, vous travaillerez efficacement à relever la gloire de votre sexe, en faisant régner la justice avec toutes ses aimables vertus, là où régnait auparavant la concupiscence avec ses honteux déréglements. Vous partagerez vos entrailles maternelles avec ces courageuses collaboratrices qui feront ce que vous ne pourrez faire vous-mêmes; c'est-à-dire qui iront à la recherche de ces âmes infortunées, qui cachent leur honte et leur désespoir dans ces tristes lieux où par le plus grand de tous les malheurs, elles perdirent ce qu'elles avaient de plus cher au monde, leur

innocence, et avec leur innocence le bonheur de leur vie.

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, et de l'avis de nos vénérables Frères les Chanoines de notre Cathédrale, que nous avons eu soin de prendre avant notre départ pour notre Visite pastorale, nous avons réglé, statué et ordonné, réglons, statuons et ordonnons ce qui suit :

1o Nous permettons à vous, Sœur Marie de Sainte-Céleste, Marie de Saint-Gabriel, Marie de Saint-Ignace, Marie de Saint-Barthélemi de fonder à Montréal une maison de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur.

2o Nous voulons que vous suiviez en tout les règles et les constitutions qui régissent votre Maison-Mère, établie dans la ville d'Angers.

3o Nous permettons que vous jouissiez dans ce diocèse de tous les privilèges et avantages qui vous ont été accordés, soit par les faveurs spéciales du Saint-Siège Apostolique, soit en vertu de vos dites règles et constitutions.

4o Vous célébrerez les offices et les fêtes,

comme partout ailleurs, dans les diverses maisons de votre Institut.

5o Vous pourrez ouvrir un noviciat, et admettre dans votre société toutes les personnes qui vous paraîtront appelées de Dieu pour partager vos travaux et avoir part à vos mérites.

Enfin, nous vous mettons sous notre entière dépendance et celle de nos successeurs évêques, et nous vous donnons de tout notre cœur notre bénédictions, au nom du Bon Pasteur que nous sommes chargé, malgré notre indignité, de représenter sur la terre. Soyez donc bénies, vous qui venez exercer ici la charité de Jésus-Christ, qui presse toutes les âmes de se consacrer à son amour. Soyez bénies, vous qui avez l'honneur incomparable d'être consacrées à Notre-Dame de Charité, à la divine Marie dont le très saint Cœur fut toujours le siège de l'amour le plus pur ; vous qui avez reçu en partage, non les richesses du monde, mais le précieux trésor de la charité de Marie, le refuge assuré des grands pécheurs. Croissez et multipliez-vous à l'ombre et sous la protection de celle qui, par

sa tendresse maternelle, fait toute l'espérance des justes et des pécheurs. Accomplissez les grands desseins que Dieu a sur vous, en vous amenant ici. Faites connaître, aimer et servir Jésus, le Bon Pasteur, et Marie, la Souveraine du ciel et de la terre, par tant d'âmes qui hélas! ont aimé si longtemps les plaisirs séduisants d'un monde corrompu qui a fait leur malheur. Faites-leur aimer cette beauté toujours ancienne et toujours nouvelle, qui ravissait le cœur d'Augustin pénitent ; et que les gémissements qui vont bientôt retentir dans votre humble demeure, se fassent entendre au dehors et aillent toucher de douleur et de repentir les malheureux qui ont osé précipiter, dans le plus profond abîme du péché, des âmes pour le salut desquelles Jésus-Christ a versé jusqu'à la dernière goutte de son précieux Sang. Qu'eux aussi ils apprennent à recourir à l'infinie miséricorde du Seigneur. Que s'il y a dans votre maison des Aglaés pénitentes, il y ait dans le monde des Bonifaces expiant par le martyre, c'est-à-dire, par le sacrifice de toutes les convoitises, par la prière, l'au-

mône et les bonnes œuvres, les tristes années qu'ils passèrent à outrager le Seigneur avec ces infortunées victimes de leurs passions. Telle est, Nos Très Chères Filles, la mission que vous avez à remplir avec la grâce du BON Pasteur, et le secours puissant de Notre-Dame de Charité.

Sera le présent mandement, lu à la messe qui se célébrera dans l'oratoire des Filles du Bon-Pasteur à Montréal, le jour que l'on en fera la bénédiction, et ensuite conservé dans les archives de la communauté.

Donné à l'Assomption, dans le cours de nos visites, le onze juin mil huit cent quarante quatre, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre secrétaire *ad hoc*.

(*Signé*) † IG. ÉVÊQUE DE MONTRÉAL,

(*Contre-signé*) T. PLAMONDON, PTRE
SECRÉTAIRE. *ad hoc*.



STATISTIQUE

du Personnel composant les OEuvres
dirigees par

LA CONGREGATION
DU BON-PASTEUR D'ANGERS

AU 12 MAI 1921

Religieuses :

Sœurs de chœur................................	4 512
Sœurs converses..............................	2 427
Novices	785
Sœurs tourières	1 271
TOTAL.........	8 995
Sœurs indigènes aux Indes et à l'île de Ceylan	267

Madeleines et Enfants :

Madeleines	2 689
Pénitentes	21 647
Préservées et orphelines..................	12 854
Prisonnières et correctionnelles....	4 342
Pensionnaires..................................	2 810
Sourdes-muettes..............................	48
Négresses..	432
TOTAL.........	44 822

10 en Océanie	6 en Australie. 1 en Tasmanie. 1 à la Nouv.-Zélande.
2 aux îles Philippines	2 aux îles Philippines.

Nos Maisons sont divisees en 29 Provinces.

10 en Océanie	5 en Australie 1 en Tasmanie 1 à la Nouv.-Zél...
2 aux îles Philippines	2 aux îles Philipp...

Nos Maisons sont divisées en 29 Provin...

